BULLETIN

DES

"AMIS DE SCEAUX"

6e ANNÉE. — 1930

VILLE DE SCEAUX (HAUTS-DE-SEINE)
ARCHIVES
MUNICIPALES

LE PUY-EN-VELAY
IMPRIMERIE " LA HAUTE-LOIRE "
23, BOULEVARD CARNOT, 23

BUREAU ET COMITÉ

Président honoraire : M. Hentgen, professeur honoraire d'histoire au lycée Henri IV.

Président : M. Lemaître, directeur de la « Revue des Bibliothèques ».

Vice-présidents : MM. Fix et Hainglaise.

Secrétaire général : M. Panthier, professeur d'histoire au lycée Lakanal.

Secrétaire administratif : M. Chauvet, professeur d'anglais au lycée Buffon.

Secrétaire archiviste : M. Fourcade-Cancellé.

Trésorier : M. Chouteau, bibliothécaire communal.

Trésorière adjointe : Mlle Guillaume, institutrice.

Membres du Comité : MM. Auricoste, Barberis, Mlle Fourcade-Cancellé, MM. Hordé, Jacquemot, Loiseau, Marichal, Reige, Veillon.

AVIS

La cotisation annuelle de 10 francs peut être versée par chèque postal à M. Chouteau, trésorier, 18, rue des Imbergères. Compte Paris, c. 1361-09.

TABLE DES MATIÈRES

A. Panthier : Les fouilles de Paul Leclerc à l'Haÿ et Chevilly (contribution à l'étude des origines parisiennes). — 1re partie : Les Gallo-Romains (Un indigène. La voie. Les maisons. Les poteries. Les métaux. Les monnaies). 1 carte 1

R. Leclerc : Album. 14 planches 41

P. Deslandres : Un prince inconnu, le duc du Maine (1670-1736) 57

A. Panthier : L'appartement de la duchesse du Maine à Sceaux 70

Annales de Sceaux. 86

A. PANTHIER

Les Fouilles de Paul Leclerc

A L'HAŸ ET CHEVILLY

(Contribution à l'étude des origines parisiennes)

PREMIÈRE PARTIE

Gallo-Romains

Paul Leclerc aura été un des cas les plus curieux d'une des maladies les plus incurables : la monomanie de l'histoire. D'aucuns prétendraient que le mal le guettait avant sa naissance, car son père, instituteur à Augères (S.-et-M.), ramassait déjà de nombreux débris gallo-romains qui enrichissaient le musée de Provins. Ce qui est sûr, c'est que le mal s'avéra chez lui dès le début, et qu'il se développa de phase en phase jusqu'à la catastrophe finale.

Naturellement la première phase fut la passion des collections. Paul Leclerc collectionna les fossiles, puis les vieilles assiettes et les vieux livres, puis les vieux meubles et les vieux tableaux. Il devait faire de sa maison un musée, où rien n'entrait que d'historique.

Mais la deuxième phase arriva vite. En 1885, Paul Leclerc n'avait encore que 23 ans, et il venait d'être nommé instituteur au hameau de Cordon, commune de Grésy-Suisnes, département de Seine-et-Marne, quand il fut entraîné par la manie des recherches sur le terrain. Il cherchait à Cordon de 1885 à 1886 ; il cherchait à Villegagnon de 1886 à 1889; il cherchait à Ormeaux de 1889 à 1892 ; il cherchait à Aubepierre de 1892 à 1906; il cherchait à Solers de 1906 à 1917. Il inoculait son enthousiasme à Mme Leclerc ; il en nourrissait son jeune fils; il essayait d'entraîner ses élèves, sans se laisser décourager par

des garnements qui lui rapportaient des découvertes volées dans ses collections. Il finit par recueillir et sauver des quantités de merveilles préhistoriques et gallo-romaines. Même personne n'avait le droit de cacher de tels documents au public. Aussi en 1904 Paul Leclerc se fit-il modestement recevoir comme membre de la Société d'archéologie, lettres, sciences et arts de Seine-et-Marne ; et en 1909 il lui présenta un premier rapport sur le résultat des recherches d'archéologie primitive effectuées dans la vallée de l'Yères et sur les plateaux environnants. En 1911 il devint membre de la Société préhistorique française. Ainsi débuta une longue série d'articles, dont nous n'aurons d'ailleurs pas à nous occuper ici.

Ce n'était donc pas un néophyte, l'homme qui en 1913 se laissait séduire par le charme de Bourg-la-Reine au point d'y faire construire sa maison. Paul Leclerc suivait son destin et courait vers la suprême phase de sa maladie : les travaux forcés des fouilles. Tout de suite, malgré la brièveté de ses congés, il avait risqué quelques fugues autour des Hautes-Bruyères. Puis il s'était laissé obséder par les briqueteries de L'Haÿ et de Chevilly. Puis en 1917, dès que la retraite l'eut délivré de toute fonction normale, il se rua sur le plateau repéré. Il y monta par tous les temps, tous les jours, deux fois par jour. Il enrôlait au service de l'histoire les ouvriers briquetiers, qui essayèrent peut-être de le tromper parfois, mais qui se firent souvent ses collaborateurs sans rétribution. Il prêchait la religion de l'histoire aux propriétaires des briqueteries, MM. Lepage, Lafontaine, Bohy, qui durent laisser à sa disposition leurs terrains et leurs personnels Il catéchisait jusqu'aux enfants, qui cachaient volontiers quelques pierres extraordinaires pour le répétiteur qui les aidait dans leurs devoirs.

Mais Paul Leclerc ne rassasiait plus sa manie, même en ramassant des pièces de musée. Il méditait les expériences et quêtait les conseils. Il reconnaissait volontiers ce qu'il devait à ses rencontres avec M. Van Gennep, son rival sur le terrain. Il essayait de hisser sur son plateau les savants de bonne volonté, MM. Toutain, Royer, Capitan, Courty, Lebel, Hue. Et enfin il creusa, comme les briquetiers. Il monopolisa les fouilles en profondeur. Là où personne n'aurait jamais rien vu, il exhuma des fonds de cabanes, des fosses à débris, des substructions, des fours, des tombes. Que de fois oublia-t-il l'heure de manger, au fond d'une tranchée trop appétissante, dans les déchets des cuisines antiques !

Dès le début d'ailleurs il avait pris date pour confier au public ses triomphes. Il fit des communications à la Société préhisto-

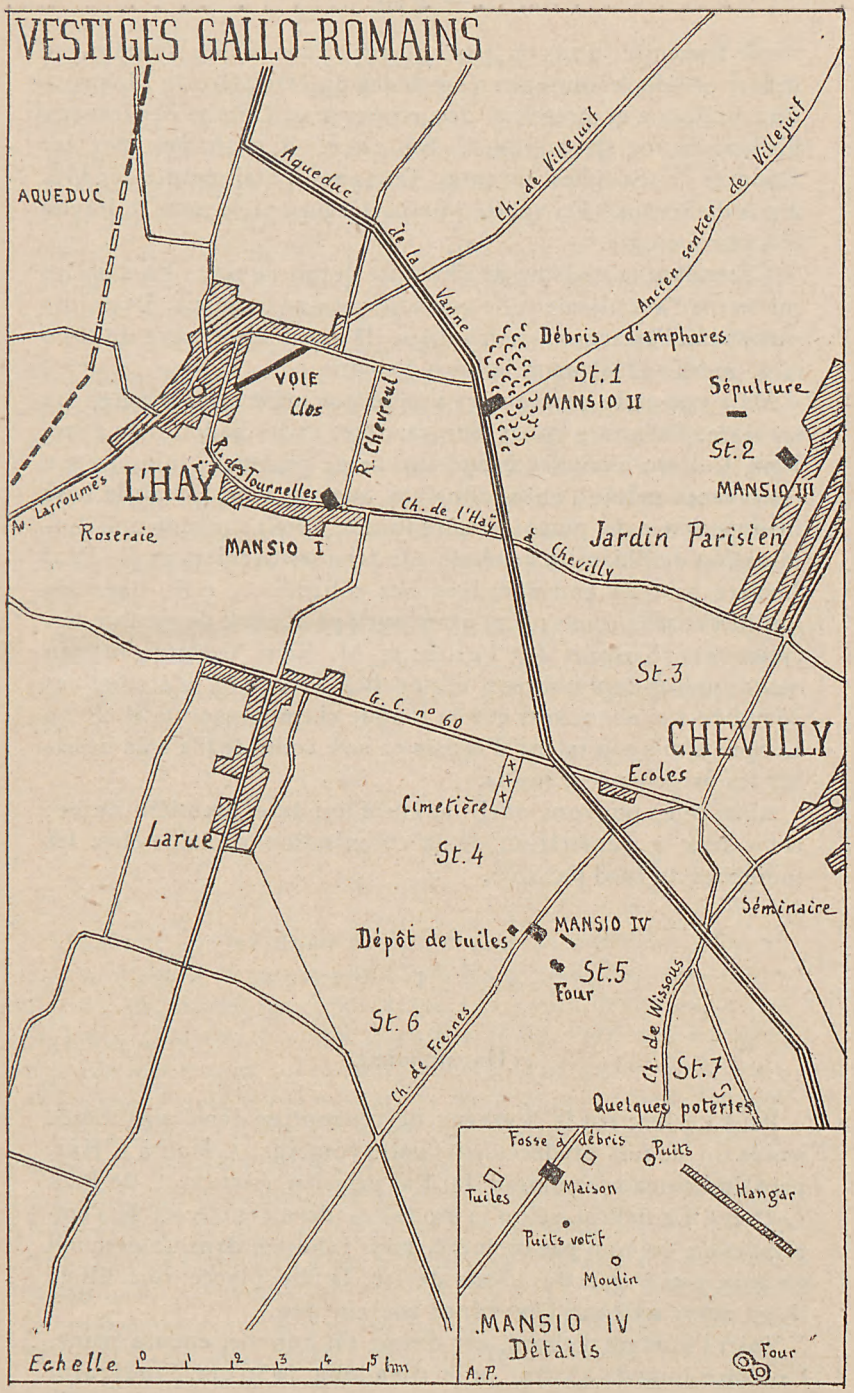
VESTIGES GALLO-ROMAINS
AQUEDUC
Aqueduc de la Vanne
Ch. de Villejuif
Ancien sentier de Villejuif
Débris d'amphores
St. 1
MANSIO II
Sépulture
St. 2
MANSIO III
VOIE
Clos
R. Chevreul
R. des Tournelles
L'HAY
Av. Larroumès
Roseraie
MANSIO I
Ch. de l'Haÿ à Chevilly
Jardin Parisien
St. 3
G. C. n° 60
CHEVILLY
Ecoles
Cimetière
Larue
St. 4
Dépôt de tuiles
MANSIO IV
Séminaire
St. 5
Four
St. 6
Ch. de Fresnes
Ch. de Wissous
St. 7
Quelques potertes
Echelle 0 1 2 3 4 5 hm
Fosse à débris
Puits
Tuiles
Maison
Hangar
Puits votif
Moulin
MANSIO IV
Détails
A.P.
Four

rique française. Puis en 1926 il dut céder à M. Toutain, se laisser enrôler comme correspondant du Ministère de l'Instruction publique et présenter des rapports au Comité des travaux historiques et scientifiques. En 1927, il était pris par les Congrès des Sociétés savantes. En 1929, il était enrôlé dans les Amis de Sceaux. En 1930, il préparait un article pour la Revue d'Anthropologie.

Cependant la maladie de l'histoire devait le tuer. En vain les médecins l'avertissaient-ils que son cœur se fatiguait. Personne ne pouvait l'arracher à ses fouilles. Il dessinait encore un silex le 28 mars 1930, quand la mort l'abattit.

Mais une telle passion avait créé une œuvre qui méritait de survivre. Parmi les boues des carrières et les gadoues de Paris Paul Leclerc avait ressuscité un passé tellement lointain que les savants même l'abandonnaient quelque peu. C'était la base insoupçonnée de notre histoire locale, c'était souvent une illumination de l'histoire générale. Or dans ses derniers mois, Paul Leclerc m'avait entraîné dans ses collections, puis dans ses fouilles et ses projets ; il m'avait agrippé comme sa victime testamentaire. Ensuite Mme Leclerc et M. René Leclerc ont bien voulu passer de nombreux dimanches avec moi, à étudier ces documents si abondants et à la longue si empoignants. M. René Leclerc a mis son talent d'artiste et son cœur de fils à en dessiner les principaux témoins.

Ainsi nous pouvons offrir aujourd'hui une première étude; et ce sera la pénétration de la colonisation romaine chez les indigènes du bled parisien.

I

Un indigène.

Paul Leclerc eut le bonheur de rencontrer dans une tombe isolée un de nos prédécesseurs gallo-romains. C'était à L'Haÿ, près du hameau dénommé Jardin parisien (station 2 de Paul Leclerc). Le défunt, selon la mode des derniers siècles de l'empire, avait été non pas incinéré, mais inhumé, dans un cercueil en bois, cloué par des clous de fer, la tête placée vers l'Est. Nous pouvons donc l'examiner quelque peu.

Voici l'homme d'abord, car c'était un homme, encore jeune. Le fémur long de 43 cm. et le tibia long de 36 cm. 5 indiquent une taille plutôt moyenne. Le crâne, long de 17 cm. et large de

15 indique une race brachycéphale. La dentition est exceptionnellement complète, jusqu'à la 32e dent de sagesse inclus, et elle brille d'un émail épais. Remarquons qu'elle avait ruminé puissamment, à tel point que toutes les dents avaient été usées et aplanies comme par une lime. Tout nous incite à conclure que nous ne sommes pas précisément en face d'un intellectuel décalcifié. C'est exactement la race gauloise, telle que la fixent 4 squelettes plus anciens recueillis dans la collection Paul Leclerc. C'est un indigène pur sang.

D'autre part la toilette n'a pas complètement disparu. Il fallait une tunique, serrée par un ceinturon, dont on a retrouvé la boucle en bronze, à peine décorée. Il y avait une arme, car ce ceinturon soutenait un poignard en fer, large et court. Enfin les oreilles avaient été garnies de deux pièces, les deux plus petites pièces de monnaie qu'on eût alors, celles qui ne dépassaient pas en poids, sinon en valeur, nos deux centimes. Pauvre défroque évidemment, convenant à un indigène colonial dans un canton sans éclat!

Les monnaies d'ailleurs nous permettent de fixer la date. Malgré leur détérioration, j'ai pu attribuer l'une à Volusianus qui fut vaguement empereur (254) et l'autre à Tetricus qui fut empereur malgré lui (269).

II

La voie.

Qu'est-ce que les Romains introduisirent chez ces gens-là? Ils ont d'abord encagé le pays dans les grilles d'un réseau routier, où circulaient les voitures, les voyageurs, les idées, et les légions. Ici la grande route, c'était la route d'Orléans à Lutèce et à Boulogne, dont on retrouve encore la direction indestructible dans la Grande rue à Bourg-la-Reine et la rue Saint Jacques à Paris. Autour d'elle les voies secondaires s'embranchaient, et l'une d'elles montait vers L'Haÿ.

Il en reste un fragment dans les fouilles du Clos, à l'angle Nord-Ouest. Il peut avoir 25 mètres de long, 5 ou 6 mètres de large. La surface en a été disloquée et dispersée depuis longtemps; mais les briquetiers même n'ont pas réussi à supprimer le soubasement. C'est que les Romains, selon leur coutume, avaient d'abord fait creuser une tranchée profonde de 1 m. 50, et qu'ils avaient ensuite fait remplir cette tranchée par un béton à la romaine, renforcé de grosses pierres. Certains blocs de

béton conservent une surface de 2 m. × 1 m. 50, et certaines pierres atteignent 70 × 50 × 50 cm.

La direction était rectiligne, comme pour toutes les voies romaines, sans arrêt, ni tournant, ni bifurcation (car Paul Leclerc m'a chargé de rectifier ses premières descriptions). Ainsi la voie commençait probablement au Sud-Ouest vers Bourg-la-Reine ; elle passait derrière l'église de L'Haÿ, puis par le Clos ; elle pouvait continuer vers Villejuif. Aujourd'hui l'avenue Larroumès et le chemin de Villejuif jalonnent encore cette direction antique.

III

Les maisons.

Sur ce plateau, où il n'y avait encore que les trous des fonds de cabane, les Romains ont fait connaître les maisons. Ils ont construit les premiers villages permanents et ils les ont dotés de noms aux origines romaines bien apparentes, comme L'Haÿ et Chevilly, qui rappellent peut-être *Lagius* et *Civilis*. Paul Leclerc a exhumé, sinon les deux villages détruits par les constructions modernes, du moins leurs abords miraculeusement conservés.

Premièrement L'Haÿ. On n'y connaissait encore que l'aqueduc de Constance Chlore, sur lequel la Commission du Vieux Paris a publié deux articles luxueux et d'ailleurs discutés (1). Aujourd'hui voici les maisons, qui s'alignaient le long de la voie romaine.

La première est dans le Clos, à l'angle Sud-Est, à la croisée de la rue des Tournelles et de la rue Chevreul. Paul Leclerc a découvert là une substruction rectangulaire, qui pouvait mesurer 6 m. sur 4. La base était formée par un blocage de moellons, sur une épaisseur de 40 cm. Par dessus on avait étendu une couche de ciment rosé, épaisse de 20 cm. Blocage et ciment sont assez caractéristiques dans la Gaule Belgique ; on en a découvert notamment à Bavay (2). Les murs devaient se composer de

(1) Tesson : *Aqueduc romain de Lutèce*. Commission municipale du Vieux Paris ; Procès-verbaux. Année 1907, p. 161-7. 5 planches, 3 cartes.
Tesson : *Aqueduc romain de Wissons à Lutèce*, ibid., 1912, p. 117-8 et p. 199. 2 planches, 1 carte.
A. Blanchet : *Communication*. Bull. de *la Société nationale des antiquaires de France*, 1912, p. 316-8.

(2) *Pro Nervia*, V (1929), p. 37.

couches alternées en pierres blanches et en briques rouges ; du moins Paul Leclerc a-t-il rapporté un fragment de *later* (brique plate) en terre grenue, lourde, dure et rouge. Ces matériaux étaient réunis par un mortier blanc à petit gravier rond. Les surfaces intérieures étaient bordées de *bipedae* : ce sont des carreaux de poterie, qu'on utilise encore dans le Midi et qu'on y traduit très exactement par l'expression pied carré. Ces carreaux, assez frustes pouvaient avoir 20 cm. de côté, 4 cm. d'épaisseur. Noter la décoration en rosaces incisées, car elle est exactement conforme à celle qui a été découverte en Angleterre dans l'Essex (1) Le toit était fait surtout de *tegulae*, c'est-à-dire de tuiles plates à rebords, grandes, épaisses et lourdes. Enfin, faut-il croire que la maison n'était pas dépourvue d'un certain apparat artistique? Il y avait dans le Clos plusieurs débris d'une statue, un bras, une moitié de jambe, en pierre blanche, travaillée rapidement avec une étrille, en stries parallèles.

Les dates même de cette première maison ont été assez bien retrouvées. Plusieurs tessons de Saint-Rémy en Rollat dénoncent la 1re moitié du 1er siècle ; un tesson de La Graufesenque rappelle la 2e moitié du même siècle; un tesson noir décoré d'oves doit dater du IIe siècle.

Continuons vers Villejuif et franchissons l'aqueduc moderne de la Vanne pour entrer dans la briqueterie Lafontaine, dont Paul Leclerc avait fait sa station 1. Ici Paul Leclerc a signalé une deuxième installation que j'ai eu la chance de préciser. La maison n'était pas tout à fait où il la supposait : elle était juste dans l'angle aigu formé par l'ancien sentier de Villejuif et l'aqueduc, à 50 m. environ du départ du chemin nouveau qui est intitulé Chemin de l'Avenir (voie sans issue). A défaut de fondations, j'ai retrouvé là un assez grand nombre de matériaux muraux. La construction, selon la dernière mode romaine, employée à partir de la seconde moitié du 1er siècle, était faite en couches alternées de pierres blanches et de briques rouges. J'ai rapporté trois pierres, en calcaire du pays, taillées grossièrement de façon à présenter à l'extérieur un rectangle de 170 × 105 mm. J'ai rapporté aussi de nombreux fragments de briques (*lateres*), très longues et très plates, en terre cuite assez dure et très rouge, avec une épaisseur moyenne de 40 mm. Briques et pierres portent encore fréquemment des traces de mortier blanc à petit gravier arrondi. Le toit est représenté des deux côtés de l'aqueduc par de nombreux fragments de tuiles plates (*tegulae*)

(1) Brongniart : *Traité des arts céramiques*, 3e éd. 1877, p. 367, n° 7.

et de tuiles semi-rondes (*imbrices*). La décoration intérieure est rappelée par quelques carreaux de revêtement, dits pieds carrés (*bipedae*). J'en ai 4 d'un type bien spécial, qui sont décorées d'oves à la manière des poteries de Lezoux au IIe siècle, ces oves étant formées par 3 lignes parallèles tracées grossièrement à la surface du carreau : ils devaient probablement décorer la même pièce. J'en ai un autre, beaucoup plus fin et plus finement travaillé, où l'ouvrier a incisé des séries de lignes fines, droites et parallèles, tantôt verticales et tantôt obliques, à la manière des poteries de Rheinzabern, qui furent en vogue aux IIIe et IVe siècles.

A l'ouest du sentier, à 30 m. peut-être de la maison, Paul Leclerc avait découvert mieux, c'est-à-dire la fosse à débris. Un trésor archéologique ! Paul Leclerc en a rapporté notamment une moitié de bol rouge décoré et vernissé, un pendentif en bronze, une crémaillère en fer, une monnaie de Vespasien. Mme Leclerc y a retrouvé patiemment, en plusieurs jours et en deux morceaux, une tête d'enfant rieur tout à fait conforme au modèle classique.

Enfin tout autour de la maison, mais surtout au nord jusqu'au chemin de l'Avenir, à 40 cm. de profondeur, s'étendait une vaste nappe de débris d'amphores, rebords estampillés, cols, morceaux de panse, fonds pointus; et ces débris sont si nombreux, si variés, qu'il semble difficile de ne pas conclure à une fabrique d'amphores.

Ici encore les dates existent. La première moitié du Ier siècle est affirmée par des tessons de Saint-Rémy-en-Rollat et notamment par l'enfant rieur. La deuxième moitié est prouvée par des tessons de La Graufesenque, et elle est confirmée par un grand bronze neuf de Vespasien (an 69). Au IIe siècle, le nombre des témoignages augmente encore, car c'est d'alors que datent les nombreux tessons de Lezoux. Enfin le IIIe et le IVe siècles sont encore représentés par les tessons à décor incisés, dans la manière de la dernière grande fabrique gallo-romaine, celle de Rheinzabern.

Poussons encore vers le Nord-Est, 300 m. plus loin, jusqu'auprès du hameau dénommé Jardin parisien. C'était pour Paul Leclerc sa station 2. A 100 m. de la tombe déjà décrite, une jonchée de débris rappelait une troisième maison. Paul Leclerc en a rapporté entre autres choses une découverte qui faillit être une inscription. Une belle inscription certes, en grandes capitales de 11 × 11 cm., gravées selon toutes les règles du dessin et du burinage à la belle époque. Elle pouvait décorer une margelle, car elle était gravée sur un revêtement en

pierres blanches trapézoïdales, mesurant au maximum 30 × 25 × 4 cm. Malheureusement il n'en reste que la dernière letttre : T.

Encore une fois il y avait des dates. La première moitié du Ier siècle était représentée par une petite amphore presque entière, du type Saint-Rémy-en-Rollat. La deuxième moitié y était contresignée par l'estampille du plus ancien potier de La Graufesenque : Volus. Le IIIe siècle était attesté par un tout petit bronze de l'empereur Volusianus (an 254). Enfin le début du IVe siècle était prouvé par trois bronzes moyens, exceptionnellement neufs, frappés à l'effigie de Constantin et datant de 305 à 312.

Le village de Lagius existait donc depuis longtemps, il tirait même à sa fin vers 300, quand l'empereur Constance Chlore désira installer à Lutèce une petite capitale-villegiature et quand il ordonna la construction de son fameux aqueduc. Il est bon d'ailleurs de ne pas quitter ce hameau sans avoir revu dans les documents de Paul Leclerc un fragment dudit aqueduc. Cela suffit pour nous rappeler que c'était une rigole en béton fin et blanc, revêtue d'un enduit en ciment rougeâtre. La technique est fréquente dans la Gaule Belgique et a été retrouvée notamment à Bavay (1).

Il nous faut maintenant constater sur la carte un grand vide. Il faut longer longuement l'aqueduc de la Vanne jusqu'aux approches de Chevilly. A 300 m. plus loin que les écoles, à l'Est du chemin de Fresnes, est creusée la briqueterie de M. Eohy, ce que Paul Leclerc numérotait station 5. Cette briqueterie remplace la plus détaillée des tuileries gallo-romaines.

A l'Ouest du chemin il y avait le dépôt de tuiles. Il y en avait tellement qu'on a pu en retirer plusieurs tombereaux pour faire la rampe douce qui descend de l'autre côté du chemin. Paul Leclerc a d'ailleurs inspecté le premier tout ce dépôt et il en a rapporté un certain nombre de tuiles entières. Documents pour l'histoire générale ! Avec eux nous pouvons par exemple affirmer que les architectes ont reconstitué sur le palais des Thermes à Paris une couverture fausse, car ils n'y ont employé que les tuiles mi-rondes des pays méditerranéens. Sans doute les archéologues, comme Brongniart, Daremberg et Saglio, n'ont pas ignoré pareillement l'existence des tuiles plates dans les pays nordiques ; mais ils ne semblent pas avoir eu les moyens d'en détailler la technique. Nos Gallo-Romains faisaient des tuiles épaisses, grandes et lourdes, en terre locale, façonnées à la main

(1) *Pro Nervia*, I, p. 199.

assez frustement et cuites au four assez médiocrement de façon à prendre des couleurs rougeâtres. On distinguait deux sortes : les tuiles plates (*tegulae*) et les tuiles mi-rondes (*imbrices*). Les tegulae étaient de beaucoup les plus importantes, car elles mesuraient en moyenne 39 cm. de long, 30 de large, 2 d'épaisseur. Elles étaient unies, sauf deux gros rebords latéraux, ces rebords étant d'ailleurs sensiblement plus forts en bas et plus faibles en haut. Enfin elles étaient entaillées en bas par deux biseaux sous les rebords et en haut par deux encoches sur les rebords, chaque entaille mesurant 7 cm. Visiblement sur la toiture on fixait d'abord le rang inférieur; puis on emboîtait les tegulae du deuxième rang par dessus et en dedans des tegulae précédentes, jusqu'à 14 cm. environ : c'est à quoi servaient les encoches et les entailles. Ainsi la pluie coulait dans une série de larges rigoles et descendait de tuile en tuile. Le défaut, c'était l'intervalle nécessairement laissé entre les tuiles. Ici intervenaient les imbrices. Elles avaient nne forme générale mi-cylindrique ; elles mesuraient en moyenne 30 cm. de longueur, 14 de largeur, 7 de hauteur. Notons qu'elles étaient sensiblement plus larges en bas et plus étroites en haut, au rebours des tegulae ; et cette déformation permettait encore de les emboîter légèrement, les unes par dessus les autres. Elles étaient destinées à former des lignes en relief couvrant les jointures des tegulae.

La maison s'élevait à la place du ponceau qui passe sous le chemin. Paul Leclerc n'en a vu que 5 m. et il n'a pas pu en relever le plan ; mais il a ramassé assez de documents pour mettre en marche notre imagination. Oh ! ce n'était, comme à L'Haÿ, qu'une *mansio*, sans analogie avec les grandes *villae* des grands propriétaires ; mais elle ne manquait pas de coquetterie. L'aire était non seulement cimentée, mais carrelée en pierres de deux couleurs : de grands octogones noirs, atteignait 76 mm. et de petits carrés blancs, larges de 36 mm. Les murs étaient construits en pierres et en briques alternant, les briques au moins ayant laissé quelques traces. Nous pouvons affirmer qu'il y avait quelques colonnes, car les ouvriers ont retiré du puits voisin un gros morceau de fût qui devait être camionné jusqu'au musée Leclerc et qui n'y est pas parvenu. Le toit se composait d'une charpente, dont Paul Leclerc a retrouvé au moins un gros clou, de tegulae, d'imbrices et d'*antefixa*. Ces antéfixes étaient de grosses poteries, qui rehaussaient et décoraient les saillies du toit. Contrairement aux tuiles, elles trahissaient un travail d'importation, car on avait cuit la terre supérieurement et on avait moulé les décors en rinceaux, à la manière des poteries de La Graufesenque.

Quant à l'intérieur de la maison, nous savons d'abord que ses parois étaient encadrées de carreaux de revêtement (*bipedae*). Ces carreaux étatent faits avec la même terre et la même technique que les tuiles. Ici encore prédominait la décoration en oves, mise à la mode par les potiers de Lezoux au IIe siècle. Une pièce était encadrée de carreaux épais de 30 mm, sur lesquels on avait esquissé des oves à trois courbes concentriques. Une autre pièce avait des carreaux épais de 40 mm, sur lesquels on avait tracé une rangée d'oves compliquées, avec deux séries de courbes dans chaque ove, une de 4 et une de 3. Une troisième pièce, peut-être luxueuse, avait des carreaux épais de 20 mm., et ils étaient décorés, tout à fait à la manière de Lezoux, par des oves et des bandes rectilignes alternant, chaque ove et chaque bande se composant de 9 incisions parallèles. Il y a d'ailleurs un quatrième type, dans le style de Rheinzabern : c'est le type le plus finement travaillé, avec une épaisseur de 15 mm. seulement, un bord droit et un bord arrondi : la décoration consistait en séries de grandes lignes verticales, 4 par 4, et en séries de petites lignes horizontales, 5 par 5 dans les intervalles, de façon à composer un damier. D'après les traces de mortier, ces carreaux devaient former des revêtements en haut et en bas des murs. Quant au milieu des murs, il était recouvert d'un enduit blanc, épais de plusieurs centimètres ; et cet enduit était recouvert de peinture. La peinture était le luxe des intérieurs à la romaine. Oh ! à Chevilly Paul Leclerc n'a pas retrouvé des tableaux, des guirlandes, des amours à l'instar de Pompéi ; on s'était contenté de teintes plates et de bordures ; mais c'étaient les couleurs chères aux Romains, le blanc pour les fonds, le rouge, le noir et le jaune pour les bordures. Une pièce était encadrée de deux larges bandes accolées autour du blanc, une jaune d'abord et une rouge ensuite. Une autre était entourée d'une rayure rouge et une troisième d'une rayure noire.

Le mobilier lui-même n'a pas échappé aux investigations de Paul Leclerc. Il y avait un bassin en pierre blanche avec un déversoir ; c'était indispensable à la vie romaine, férue d'hydrothérapie. Il y avait plusieurs meubles à colonnettes, un en albâtre, un en pierre blanche, un en poterie recuite et quasi-vitrifiée. Il y avait des poteries artistiques, les célèbres poteries rouges décorées d'oves qu'on fabriquait à Lezoux. Ainsi se composait un ensemble simple et harmonieux, des mêmes dessins et des mêmes couleurs. Ne négligeons pas d'ailleurs les ustensiles modestes, car Paul Leclerc a encore retrouvé en quantité les poteries communes de la localité, les poteries noires de la Gaule Belgique. Il a retrouvé les instruments en bronze ou en

fer : couteaux, plateaux, ciseaux, outils, sonnailles, armes, boucles, épingles à cheveux. Il a recueilli un morceau d'une petite coupe en verre irisé. Il a même fini par avoir les clés de la maison, qui étaient de trois types bien antiques.

Allons vers l'Est. A 10 m. au Nord, une fosse à détritus avait été creusée grossièrement, sur 3 m. de long et autant de large. Paul Leclerc l'a recreusée avec bonheur. C'est là qu'il a trouvé notamment les tessons d'un vase de Lezoux à scènes d'amphithéâtre. Il y a trouvé des monnaies toutes neuves. Il y a même recueilli des débris de cuisine, de quoi recomposer les menus gallo-romains : beaucoup de bœuf, beaucoup de sanglier, du mouton, de la chèvre, de la volaille.

Et puis voici le mystère. C'est en face, au Sud, à 25 m. de la maison. C'est la toute dernière découverte de Paul Leclerc. On avait d'abord creusé à travers les silex un puits, étroit de moins d'1 m., profond de 3 m. 50. On s'arrêta d'ailleurs sensiblement avant d'avoir atteint le niveau d'eau sur les marnes vertes. Que voulait-on ? Dans ce puits on avait descendu d'abord un cruchon en terre commune, retrouvé tout entier. Son goulot étroit ne permet pas d'imaginer une urne funéraire : il ne pouvait contenir que du liquide. On avait protégé l'ouverture par un grand morceau de tuile plate et on avait fixé l'ensemble avec des cendres. On avait descendu encore plusieurs petits vases noirs et deux grandes jattes en terre commune, d'une forme bien antique avec leur fond très étroit et leurs bords très larges ; et on avait encore tassé des cendres tout autour. Ces cendres étaient mêlées de quelques gros os fendus en long et de quelques petits os de volaille, où s'attachait encore l'ergot d'un coq. Puis on avait versé de la terre. Enfin, on avait bouché le dernier mètre avec des pierres. Qu'était-ce donc que ce puits ? Pas un puits à eau ! Pas une fosse à débris ! Pas une tombe ! Je ne peux que le comparer aux puits votifs qui ont été découverts dans la Gaule Belgique (1). Il devait comme eux conserver les restes d'un sacrifice important. La différence, c'est qu'il ne semble pas avoir été comme eux complété par une chapelle.

Maintenant cherchons les vrais puits, indispensables sur ce plateau. Paul Leclerc en a noté deux au Sud, tout contre la maison ; mais ils semblaient n'avoir été que des essais abandonnés. Un troisième au contraire réussit à atteindre et utiliser la nappe d'eau des marnes vertes. Il était situé à l'Est et au Nord, à 40 m. environ de la maison. Il avait fallu le creuser jusqu'à 8 m. On l'avait entouré par une muraille grossière et une mar-

(1) *Pro Nervia*, I, p. 17-22.

gelle en gros silex non taillés. Le déblaiement d'ailleurs n'a pas donné les trésors espérés, sauf le fût de colonne déjà cité et un fragment de meule en grès rose.

Le moulin était en face, au Sud. C'était le moulin à bras, du type le plus incontestablement romain, comme à Pompéi. A vrai dire il n'est resté que la meule inférieure (*meta*), le large pivot conique sur lequel on faisait tourner le double entonnoir de la meule supérieure (*catillus*). Ce cône mesurait 67 cm. de diamètre, 18 de hauteur. Il ne se distinguait des cônes pompéiens que par deux différences locales : d'abord par la hauteur qui était moins grande, ensuite par la matière, où la meulière parisienne remplaçait la lave du Vésuve.

Allons toujours à l'Est. Sur le côté Nord de la briqueterie, un long talus est surmonté d'une pépinière. C'est là qu'étaient les hangars, commençant à 10 m. après le puits et s'allongeant pendant 20 m. au moins. Ces hangars avaient des parois en bois et un toit en tuiles. Paul Leclerc a ramassé plusieurs centaines de clous, longs de 30 cm. en moyenne, qui devaient servir à fixer les rondins ; il a laissé une longue ligne de tuiles cassées, pour les amateurs. Tout au bout, un emplacement avait gardé de la cendre et des os : dépotoir probablement. En face, au Sud, il y avait plusieurs trous remplis d'humus, que les ouvriers dénomment fosses à purin. Il est plausible que ces hangars étaient des étables et que le fumier était rejeté dans ces trous.

Continuons vers l'Est, et nous arrivons enfin à une découverte sensationnelle autant qu'attendue. Sur le côté Sud, après les fosses à purin, Paul Leclerc a déblayé un four intact, qu'il a fait encercler de barbelés, qu'il rêvait de faire protéger par une toiture, qu'il recommandait à M. Bohy, et qui est condamné à disparaître. Les Gallo-Romains, selon une vieille technique locale, avaient simplement creusé leur four dans la terre, et ils l'avaient simplement consolidé par le feu, qui avait rougi et durci les parois sur 20 cm. d'épaisseur environ. L'ensemble dessinait un 8, accolant deux trous circulaires et égaux. Chaque trou était composé de deux étages. On avait d'abord creusé une sorte de coupole, s'enfonçant jusqu'à 2 m. et s'évasant jusqu'à 3 m. de diamètre. Là on avait ménagé une plate-forme circulaire, à laquelle on avait laissé 0 m. 50 de large ; puis, au centre de cette plate-forme, on avait creusé encore une cuvette, atteignant 2 m. de diamètre au début, et s'enfonçant jusqu'à 1 m. tout en se rétrécissant. Les deux coupoles supérieures communiquaient largement, les deux cuvettes inférieures étaient séparées par l'épaisseur de la plate-forme. A chaque extrémité de l'axe longitudinal, à la base des deux coupoles, la paroi en terre cuite était

trouée par une petite porte. Paul Leclerc a eu le temps de fouiller en avant d'une de ces ouvertures, et il a trouvé un escalier taillé dans la terre. Inutile de dire avec quels battements de cœur Paul Leclerc a inspecté tous les débris ! Il n'a trouvé qu'un mètre-cube de pierres quelque peu cuites, puis des bois carbonisés, des cendres, et quelques phosphorites blanches que les analyses du Museum ont permis d'attribuer à des os calcinés.

Qu'était-ce que ce four ? On ne lui connaît qu'un parent : un four découvert à Field Castor, dans le Northamptonshire (Angleterre) (1). Faute d'analogie et de déblais précis, les hypothèses ont pu divaguer. On a pensé à un four crématoire, à un four à métaux. On a pensé à un four à potier, quoiqu'on n'ait pas trouvé ici les perfectionnements si compliqués qui caractérisaient les plus humbles fours à poteries chez les Gallo-Romains : foyer, laboratoire, conduites de chaleur. Pour moi, c'est le four à tuiles. On peut même en imaginer le fonctionnement : les deux escaliers servaient à l'accès des portes, les deux foyers brûlaient dans les cuvettes inférieures ; les tuiles étaient disposées en cercles sur les plate-formes médianes ; les flammes s'arrondissaient un instant sous les voûtes supérieures, puis elles s'échappaient sans doute par une cheminée ménagée entre les deux voûtes.

Reste à fixer les dates. C'est probablement un peu plus tard qu'à L'Haÿ. La 2e moitié du Ier siècle est rappelée par quelques tessons de La Graufesenque avec les estampilles des potiers Licinus et Crestio. La 1re moitié du IIe siècle est indiquée par une poterie de Lezoux estampillée Secundus et par un grand bronze de Trajan, exagérément usé. C'est dans la 2e moitié du IIe siècle que la tuilerie se développa, comme l'attestent les nombreux tessons de Lezoux, 2e et 3e manières, avec l'estampille de Moxsius ; c'est attesté mieux encore par les gros sous tout neufs qu'on perdait négligemment dans la fosse à débris : un moyen bronze de Marc Aurèle datant de 172, deux grands bronzes de Faustine morte en 175. L'exploitation a prospéré encore pendant la 1re moitié du IIIe siècle, puisqu'on pouvait perdre encore deux deniers d'argent tout neufs, l'un à l'effigie de Gordien III (238-244), l'autre à l'effigie de Philippe (244). Pendant la 2e moitié du IIIe siècle, la vieille exploitation a continué vaille que vaille, comme le rappelle un petit bronze de Claude II le Gothique (270). Enfin des tessons de Rheinzabern peuvent avoir été cassés jusqu'aux temps malheureux du IVe siècle.

Paul Leclerc n'a pas pu explorer davantage les abords de

(1) Brongniart, *ibid.*, p. 430, pl. XXV, f. 20, dessin assez différent. Daremberg et Saglio : *Dictionnaire*, p. 1256, f. 3203, dessin assez analogue.

Chevilly. Pourtant nous devons noter un vase à pâte rouge, à vernis noir et à décoration d'oves, qui a été trouvé plus loin, au-delà du chemin de Wissons, dans la briqueterie Bohy numérotée station 7. Ce vase suffit à faire pressentir d'autres découvertes, pour lesquelles Paul Leclerc se passionnait déjà, et que le travail des briquetiers risque de détruire.

IV

Les Poteries.

Le plateau de L'Haÿ et Chevilly semble avoir été prédestiné à la terre cuite. La civilisation romaine, comme les autres, dut s'y modeler surtout dans des poteries. Elle s'y employa si bien que nous retrouvons dans les documents Leclerc toute l'histoire de la céramique gallo-romaine.

Il y eut à la fois trois grandes sortes de poteries, les unes faites à la main, les autres au tour, les autres au moule.

1° Poteries a la main. N'insistons pas trop sur ce travail qui avait été seul connu des néolithiques et qui avait encore été prépondérant au temps des Gaulois. Il ne se perpétua plus sous l'empire romain que pour les matériaux du bâtiment, que nous connaissons déjà : briques, tuiles et pieds carrés. La façon était faite à la main, car les tuiles de Chevilly notamment montrent des dimensions variables, des formes gondolées et de longues rainures digitales le long des rebords latéraux. La décoration aussi était faite à la main, et selon le vieux procédé de l'incision : ainsi ont été tracées sur les *bipedae* des rosaces, des oves et des raies parallèles. C'était un travail local ; Paul Leclerc a retrouvé la tuilerie de Chevilly ; puisque les briques et les pieds carrés attestent les mêmes terres et les mêmes procédés, on ne peut guère douter qu'ils ne proviennent de quelques fabriques voisines encore inconnues.

2° Poteries au tour. Elles méritent plus longue étude. Le tour avait apparu avant les Romains, exactement dans la 1re moitié du 1er siècle avant notre ère. Avec la civilisation romaine, il s'installe en triomphateur. Il semble avoir passionné les ouvriers, à en juger par l'exagération des spirales creusées par leurs doigts sur les parois intérieures, par la complication des dessins tournoyant sous les fonds comme des marques de fabrique ou comme des paraphes, et par l'infinie variété des formes, qui n'étaient jamais stéréotypées en séries.

Les poteries au tour doivent d'ailleurs être subdivisées elles-mêmes en deux catégories : poteries communes et poteries noires.

Les poteries communes étaient faites avec la même terre que les tuiles. Elles étaient tournées et polies assez consciencieusement, mais presque toujours sans décoration superflue. Elles étaient cuites au four plus ou moins vite, de façon à prendre une couleur tantôt jaunâtre, tantôt rougeâtre. C'étaient tous les ustensiles de la cuisine.

Parmi ces poteries communes, il y a d'abord les grands récipients du type *dolium*, ce que nous traduisons par jarre. Ils avaient un petit fond plat, une grosse panse ronde et une large ouverture circulaire, qu'entourait un rebord évasé et cannelé. Il y en avait d'énormes comme des cuviers, et des plus petits comme des marmites; mais ils étaient tous trop grands pour qu'aucun ait pu subsister en entier. Leur texture en terre sableuse et leurs taches de suie semblent indiquer qu'ils étaient spécialement fabriqués pour aller au feu. Où étaient-ils fabriqués ? Comme leur gros poids et leur bas prix s'opposent à un commerce lointain, je serais bien surpris s'ils ne provenaient pas eux aussi de quelque fabrique locale encore inconnue.

Puis il y a les *amphorae*. C'étaient les tonneaux à vin du monde romain. Pas une cave sans une ligne de ces amphores, hautes de plus d'1 m., avec un fond pointu fiché en terre, une panse étroite, et un col allongé entre deux longues anses. Il faut croire que les vignobles ne manquaient déjà pas sur nos coteaux, car on avait besoin de beaucoup d'amphores. Paul Leclerc a même retrouvé la fabrique, à sa station 1 de L'Haÿ. J'ai personnellement recueilli sur certains rebords les estampilles de trois ouvriers. La première provient d'un cachet rectangulaire, de 19 mm. sur 14. On peut lire :

PR

avec un P romain caractéristique, dont la boucle est interrompue vers le bas. Le Corpus donne une inscription semblable, mais imprimée sur la panse, provenant du musée de Nantes (1). — La deuxième empreinte a été faite aussi par un cachet rectangulaire, de 30 mm. sur 24. On lit

ANT

l'N et le T liés ensemble. Le Corpus ne donne pas cette inscription exacte ; mais il en donne 12 analogues, provenant toutes

(1) *Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, 3e partie, 1er fascicule, n° 390.

des environs du Morvan et notamment du mont Beuvray (1), Avec elles on peut reconstituer le nom *Antonius* ; et nous avons ainsi le premier habitant connu dans notre région. — La troisième empreinte a été faite par un cachet oblong, long de 44 mm., large de 13. On peut lire :

BA · M

ce qui signifie : par la main de Ba... (*manu Ba...*) Cette inscription n'est pas dans le Corpus. On y trouve pourtant une inscription analogue BA, provenant du mont Beuvray (2). Il faut bien remarquer la similitude de nos inscriptions avec celles du mont Beuvray. Faut-il en conclure que les ouvriers avaient été recrutés ailleurs, principalement à Bibracte, oppidum des Eduens ?

Puis M. Toutain a tenu à mettre en vedette les mortiers (*pelves*). Il y en a, en effet, quelques fragments, avec leur déversoir caractéristique, pour rappeler la fabrication de l'huile. J'ajouterais, chose moins connue, que ces mortiers étaient complétés par des pilons, que ces pilons étaient en même poterie, et qu'un remarquable exemplaire a été trouvé par Paul Leclerc à Chevilly.

Puis il y a les *lagonae*, que nous traduirons par cruchons. En voici par miracle un entier, celui qui s'est conservé dans les cendres du puits votif. Ces cruchons étaient tournés avec une certaine coquetterie, qui se manifestait par le polissage de leurs grosses panses sphériques, par l'étroitesse allongée de leurs cols, par la variété de leurs rebords et de leurs anses. Il y a des rebords unis et épais, tandis que d'autres sont découpés en deux gradins, que d'autres sont évidés par des rainures et que d'aucuns sont interrompus par des becs. Il y a des cols sans anses, d'autres qui sont munis d'une petite anse arrondie et recourbée, et d'autres qui s'équilibrent entre deux anses longues, aplaties et cannelées. Notons que ces cruchons étaient exceptionnellement peu cuits et qu'ils conservaient une couleur jaune clair, procédé trop constant pour ne pas être voulu. Peut-être désirait-on leur laisser une certaine porosité, propice à la fraîcheur de l'eau. Une fabrique locale n'est pas impossible, tant les débris sont nombreux à Chevilly.

Après quoi nous mettrons en bloc toute la bande des vases petits et moyens (*vascula*). Il y en a beaucoup et d'infiniment variés. Remarquez beaucoup de jattes, plates et évasées, avec

(1) *Ibid.*, nos 99-104.
(2) *Ibid.*, n° 119.

un fond qui ne dépasse guère 10 cm. et des bords qui s'ouvrent jusqu'à 40 cm. Remarquez des urnes, à fond plat, à panse haute et légèrement arrondie, à col large et retourné. J'insisterais sur un pot percé de quatre trous au fond : c'est d'après Déchelette le type du vase utilisé pour la fabrication des fromages. Il y a même une toute petite amphore, qui semble avoir été un jouet. D'ordinaire, ces vases sont sans décoration ; pourtant il faut en signaler un dont la panse est anguleuse à la manière gauloise, et un autre dont la panse est encerclée par un groupe de cannelures. Il serait bien surprenant que ces vases ne fussent pas eux aussi d'origine locale.

Les poteries noires mériteraient une étude détaillée. Leur genre a d'ailleurs eu l'honneur de quelques descriptions générales, par Brongniart et Dragendorff (1). Officiellement, on les dénomme *terra nigra*, quoiqu'elles ne soient pas faites en terre noire et qu'elles soient seulement enduites de couleur noire. Parfois on les appelle aussi poteries belges, car elles furent surtout populaires dans la Gaule Belgique, quoiqu'elles ne fussent pas inconnues ailleurs. C'est un art très antérieur aux Romains et aux Belges, qui avait été inventé par les ménagères néolithiques, qui avait été continué par les ménagères et les ouvriers gaulois, et qui resta obtinément populaire auprès des ménagères et des ouvriers gallo-romains, en dépit de sa couleur noire. Il y eut de grands ateliers, d'une célébrité provinciale, à Trèves, Bavay, Bray, Compiègne, St-Denis par exemple (2). Il y en eut un tout proche de nous, qui fut découvert sur la montagne Ste Geneviève en creusant les fondations du Panthéon (3). On ne concevait pas dans le Nord de la Gaule autre chose que cet art noir pour toutes les vaisselles.

Cet art évolua d'ailleurs avec le temps, de sorte que je distinguerais quatre types successifs.

Il y eut d'abord des vaisselles faites à la main, avec une pâte jaunâtre ou noire, et avec un noircissement à la fumée. Ce furent des vaisselles néolithiques et gauloises. Nous n'avons pas à en traiter ici.

Il y eut ensuite les premières vaisselles tournées, avec une pâte rougeâtre et un noircissement à la fumée. Ce furent des vaisselles gauloises importées, dont nous n'avons pas à nous occuper davantage.

(1) Brongniart : *ibid.*, p. 432 ss.
Dragendorff : *Terra sigillata.* Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und rœmischen Keramik. Bonner Jahrb. 1895, p. 18-155, pl. I-VI.
(2) D. Blanchet : *Les ateliers céramiques de la Gaule romaine.*
(3) Brongniart, *ibid.*, p. 438.

Il y eut ensuite les vaisselles romaines. La façon est faite au tour, très soigneusement. La pâte redevient gris jaune clair, mais fine et sans tache. Le noircissement a été obtenu par une fumigation perfectionnée à la fin de la cuisson. Il est d'ailleurs loin d'être encore uniforme et parfait. S'il est souvent noir et même brillant, parfois aussi il reste gris, parfois même il devient bigarré avec un fond noir troué de taches grises.

En tout cas il faut admirer la variété des formes. Beaucoup étaient encore analogues aux poteries archaïques et aux poteries romaines communes ; telle une jatte noire et grise à fond étroit et à ouverture évasée, qui fut trouvée dans le puits votif à côté d'une jatte rougeâtre ; telles encore de nombreuses urnes à panse légèrement convexe et à rebord retourné. Mais cette irrésistible couleur noire sembla encore indispensable pour toutes les modes nouvelles de la vaisselle. Il y a par exemple dans les documents Leclerc un plat de 30 cm., 3 assiettes presque entières, de 13 à 15 cm., le tout trouvé à Chevilly. Il y a quantité de bols, de tasses, de pots en fragments. La tuilerie de Chevilly a même fourni un bol plat et large, avec un rebord à peine évasé, qui fait penser à la fameuse forme 29 des bols rouges de la Graufesenque.

Il faut remarquer aussi l'abondance de la décoration. En général les potiers ont développé les deux procédés d'autrefois, par le tour et par l'incision. Le tour permettait de creuser des rainures circulaires vers le bord, vers le saillant de la panse ou vers le fond. Les incisions étaient faites tantôt par des piqûres très fines avec une pointe et tantôt par des empreintes assez longues avec un poinçon. Elles étaient employées pour décorer la panse, généralement sous forme d'une bande mince vers le saillant, parfois sous forme d'une bande large descendant jusque vers le fond. Nous retrouvons, perfectionnés, les deux types d'autrefois, les uns en séries horizontales un peu onduleuses, les autres en séries verticales un peu obliques. Remarquer un fragment trouvé au Clos de L'Haÿ : il a été décoré par une bande d'oves à la romaine et de petits carrés à la gauloise.

Enfin il faut insister sur deux estampilles de potiers, imprimées au fond de deux assiettes. Malheureusement la première est illisible et la seconde cassée. Mais on peut lire encore sur le fragment restant, trouvé à Chevilly :

///AR
AVOTI

Ar est une finale, qui revient fréquemment dans les noms des potiers belges, par exemple Hilar, Vocar. *Avoti* est le mot gaulois

qui signifiait fabricant (1). Cela suffit pour rappeler que le potier était un indigène de la Gaule Belgique.

Dans le courant du IIe siècle, on essaya d'une quatrième technique pour perfectionner les vaisselles noires, sans arriver d'ailleurs à supplanter la précédente. Ce ne fut qu'une imitation luxueuse et ratée des poteries rouges méridionales, qui devenaient de plus en plus envahissantes et tentantes. On essaya donc de la poterie moulée, de la pâte rouge, ou de la teinture par immersion. La pâte rouge demandait une cuisson prolongée, mais garantissait la solidité. La teinture demandait un matériel de bassins et de couleurs, mais donnait un noir épais, uniforme et inaltérable. Il y a quelques témoins de ces essais. J'y annexerais un vase presque entier, trouvé à la station 7. La forme est restée tournée, et même gauloise, avec une panse anguleuse. La décoration est gallo-romaine, car le potier a incisé deux rangées d'oves qu'il copiait sans doute sur une poterie de Lezoux, et des empreintes cruciformes qui rappellent encore les roues gauloises.

Reste à réfléchir sur l'origine de toutes ces poteries noires. Une bonne part devait être importée. Il est à peu près sûr aussi qu'une partie devait être fabriquée par ici. En effet les poteries noires avaient été travaillées sur le plateau avant les Romains, et les poteries dites belges étaient travaillées encore non loin d'ici, à la montagne Ste-Geneviève. Puis il faut insister sur le fait que la pâte dite gris clair n'est pas gris clair à L'Haÿ et à Chevilly : elle est gris jaune comme les poteries archaïques, comme les cruchons, comme certains carreaux. Enfin, faute de mieux, il y a dans les documents Leclerc un raté. C'est un fragment de rebord à pâte gris jaune, trouvé au Clos de L'Haÿ. Il y a eu pendant la cuisson un écrasement latéral, et une brisure du rebord en deux morceaux qui ont chevauché l'un dans l'autre. Sûrement on n'a pas fait de ce monstre article d'exportation : son atelier était proche.

3° Poteries au moule. — Cependant nous venons d'apercevoir que les Romains introduisaient une autre espèce de poteries. Elles restèrent rares et luxueuses ; mais elles nous intéressent particulièrement, car elles chronomètrent le développement des importations romaines et de la civilisation romaine jusque dans la brousse de Chevilly. On les a longtemps appelées poteries samiennes, quoiqu'il n'y en ait guère trace à Samos. Aujourd'hui, on préfère le terme *terra sigillata*, ce que

(1) Déchelette : *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, p. 154.

nous pouvons traduire par terre moulée. C'étaient les Grecs qui avaient introduit dans le monde méditerranéen l'art de mouler la terre glaise, avec une virtuosité qui avait vite fait admirer les statuettes fabriquées à Tanagra ou à Myrrhina. Puis les potiers étrusques d'Arezzo avaient entrepris d'adapter ce procédé à la fabrication de vases ornés de reliefs et trempés dans un vernis rouge. Puis les potiers de la Gaule Aquitaine comprirent vite la supériorité de cette technique. Cinquante ans après la conquête ils essayaient déjà d'apprendre le moulage ; puis ils cherchèrent des perfectionnements, puis ils conquirent les marchés de Gaule, d'Espagne. de Bretagne et même d'Italie. Voilà comment des marchands apparurent sur la grande route d'Orléans à Paris. Les indigènes, éblouis par la richesse de la couleur, de la forme et du décor, éprouvèrent le vertige du grand art. Ils ne soupçonnèrent pas qu'ils avaient affaire à un art industriel à la romaine, en série. Il a fallu Dragendorff pour dénoncer les 55 principales formes où les vases étaient condamnés à se mouler obligatoirement (1). Il a fallu Déchelette pour découvrir que les ornements, les plus majestueux comme les plus minuscules, avaient d'ordinaire été imprimés sur les moules avec quelques poinçons, toujours les mêmes poinçons pour le même atelier, 1500 poinçons peut-être en tout (2).

Les ateliers des environs de St-Rémy en Rollat (Allier) furent peut-être les premiers à employer le moulage, dès la 1re moitié du 1er siècle de notre ère. On doit soupçonner l'immigration de quelques artistes grecs. Comme les Grecs, les potiers de Saint-Rémy en Rollat travaillèrent une terre blanche, assez peu cuite, à peine peinte, qui distingue leurs œuvres des autres poteries gallo-romaines. Comme les Grecs, ils se spécialisèrent dans la confection de bibelots décoratifs, vases ou statuettes. Leurs œuvres ne semblent pas avoir pénétré jusqu'ici en abondance; mais il y a au moins trois spécimens, assez bien conservés. C'est d'abord une petite colonnette à peine cassée (station 1); puis c'est une petite amphore qui n'a perdu qu'une anse en 2.000 ans (station 2); enfin et surtout il faut retenir un des produits-types de Saint-Rémy en Rollat, une tête d'enfant rieur, presque complète et toujours riante : on y voit même par derrière le trou d'évent, qui devait permettre à la vapeur d'eau de s'échapper sans explosion pendant la cuisson (station 1) (3).

(1) Dragendorff : *ibid.*, p. 141 ss., pl. I-III.
(2) Déchelette : *ibid.*, tome II.
(3) S. Reinach : *Guide illustré du Musée de Saint-Germain*, p. 78, f. 75.

Vers l'an 16, les potiers de La Graufesenque, dans la cité des Rutènes (département de l'Aveyron), adoptèrent la nouvelle technique. Peut-être y furent-ils initiés par des Etrusques d'Arezzo et même par le maître Volusenus, qui aurait songé à créer en Gaule une succursale. Du moins, comme les Etrusques, ils moulèrent des vases à vernis rouge. Ils se signalèrent bientôt par l'élégance sobre de leurs formes unies et par la grâce maniérée de leurs formes décorées. Ils se signalèrent surtout par l'éclat et la dureté de leur vernis rouge, dont le secret n'a jamais bien été deviné. Dans la 2e moitié du 1er siècle leurs œuvres se répandirent dans toute la Gaule, même à L'Haÿ et Chevilly. Les vases simples forment d'ailleurs la majorité dans les documents Leclerc. Noter des fragments de tasses forme 25-26, à panse hémisphérique et à bords cylindriques ; des fragments de tasses forme 27, reconnaissables à leur double panse superposée ; des fragments de tasses forme 33, avec leur galbe tronc-conique et leur rainure médiane. Pourtant les vases ornés finissaient par apparaître eux aussi. Les deux premiers arrivèrent peut-être à la tuilerie de Chevilly. C'était une tasse forme 35 et une assiette forme 36, qui se distinguaient par leur large rebord doucement retourné et par un premier essai d'ornementation en relief : le décor à la barbotine. Sur les rebords unis le potier avait laissé tomber de la pâte très fluide ; tantôt il avait tracé rapidement un mince filet comme un pédoncule, et tantôt il s'était arrêté pour étaler une plaque comme une feuille, qu'il avait terminée par une pointe en relevant la main. Ainsi avait-il obtenu une couronne ondulée de feuilles aquatiques. C'était une invention, qui fut continuée. Mais les potiers rutènes ne s'en contentèrent pas : ils se risquèrent à imiter des Etrusques les décors dessinés sur le moule même, et ils mirent au point leur chef-d'œuvre, l'illustre bol forme 29. Paul Leclerc en a retrouvé un fragment à L'Haÿ (station 1) et un à Chevilly (station 5). Le bol 29 était bas, large, à parois minces, en somme une création très artistique et très difficile à réussir. La décoration le recouvrait presque entièrement et était presque entièrement dessinée à la main sur le moule : un travail d'une patience auvergnate. Le bord, à peine évasé, était strié par deux lignes de guillochis fins et serrés. La panse, à peine renflée, était embellie de rinceaux, avec des spirales visiblement dessinées à la main, et avec des feuilles et des fleurs imprimées au poinçon. Enfin les rinceaux étaient limités en bas par une ligne de perles (1).

(1) Déchelette : *ibid.*, t. I, pl. VI, type 9.

Ces chefs-d'œuvre méritaient des signatures, que le Corpus et Déchelette ont pieusement recueillies. Il y en a quatre au moins qui sont arrivées jusqu'aux documents Leclerc et qui les authentifient. Sur une tasse forme 25-26, trouvée à la station 2, on lit, au milieu d'un rond :

VOLVS

C'est une des plus illustres estampilles de La Graufesenque. Le Corpus la cite 4 fois sous cette forme exacte. On ne pense d'ailleurs généralement pas que le nom soit tout à fait complet : le Corpus propose *Volusus* et Déchelette se demande s'il n'y a pas là le commencement de *Volusenus*, le grand potier d'Arezzo (1). — Alors j'indiquerais tout de suite une deuxième estampille, sur une tasse forme 27, trouvée à la station 1. On lit, au milieu d'un rond, une formule inconnue jusqu'ici :

ENVS

Il arrivait que l'estampille ne portât que la fin du nom. Il faut se garder de conclure, mais il faut retenir le rapprochement.

Voici ensuite un grand fond d'assiette, de forme indéterminable, qui porte la signature :

OF CRESTIO

T et I liés ensemble (station 5). Je tiens à lire *Crestio*, et c'est le nom qu'on pourrait lire sur toutes les estampilles de cette sorte, si on ne s'était entêté parfois à lire Crestus. *Of* est l'abrégé d'*officina* = atelier. L'atelier de Crestio est d'ailleurs bien connu, et le Corpus cite déjà une fois cette marque exactement (2).

Enfin un petit tesson, d'un vernis particulièrement brillant, porte une estampille particulièrement mal lisible (le Clos). Je finis par déchiffrer

OF LICNI

sans pouvoir affirmer s'il n'aurait pas dû y avoir un I lié avec l'N. On aurait alors *Officina Licini* = atelier de Licinus. C'est l'interprétation du Corpus, qui unit des marques *Of. Licini* et une marque *Of. Licni* (3).

Vers l'an 40, une concurrence apparaissait déjà. Les potiers

(1) *Corpus inscriptionum latinarum*, *ibid.*, n° 10.010-2084.
Déchelette : *ibid.*, I, p. 68.
(2) *CIL*, *ibid.*, n° 10.010-697.
Déchelette : *ibid.*, I, p. 82.
(3) *CIL.*, *ibid.*, n° 10.010-1143.
Déchelette : *ibid.*, I, p. 82.

de Lezoux, dans la cité des Arvernes (département du Puy-de-Dôme), se mirent au travail des vases moulés. Ils commencèrent par imiter tant bien que mal les produits de La Graufesenque, puis ils se débrouillèrent. Ils inventèrent le bol forme 37, hémisphérique, dont les parois épaisses assuraient le moulage facile et la solidité. Ils adoptèrent un vernis rouge, moins brillant peut-être que celui de La Graufesenque, mais moins cher et presque aussi solide. Puis ils remplacèrent la trop patiente décoration à la main par des roulettes pour tracer rapidement des lignes d'oves vers le haut, et par des poinçons pour imprimer des reliefs sur la panse. Enfin ils remplacèrent les décors ornementaux par une abondante figuration de dieux, de satyres, d'amours, de monstres, de gladiateurs et de bêtes féroces. A L'Haÿ et à Chevilly comme ailleurs, les clients se laissèrent tenter par la baisse des prix, par les sujets mythologiques qu'ils commençaient à comprendre, par les chasses et les massacres de l'amphithéâtre. Bref, dès le début du IIe siècle, il n'y eut plus de vogue que pour les produits de Lezoux. Les voici dans les documents Leclerc. On peut y reconnaître d'assez nombreuses formes ; les unes déjà anciennes. comme des tasses formes 27 et 33, une assiette forme 32 ; les autres nouvelles, comme un mortier à broyer forme 43 et surtout des bols 37. On peut retrouver aussi les trois manières successives dont furent décorés les bols forme 37.

La première manière, employée entre les années 75 et 110, c'est le décor à métopes. Entendez qu'au-dessous de la ligne d'oves, la panse était découpée, par des lignes plus ou moins ornementées, en compartiments verticaux, et que chaque compartiment était rempli par un sujet debout. Il y en a un assez grand fragment, trouvé à L'Haÿ, station 2. Il y reste trois compartiments, sur lesquels on reconnaît bien trois des poinçons catalogués par Déchelette : un Amour avec des ailes et un flambeau (poinçon 265), un Satyre élevant sur sa tête une corbeille de fruits (poinçon 369), et un Hercule s'appuyant sur sa massue (poinçon 444).

La deuxième manière, c'est le décor à médaillons, qui triompha entre 110 et 250. Trouvant sans doute la décoration précédente trop uniforme, on imagina de varier les métopes en les faisant alternativement étroites et larges et en décorant les métopes larges avec des demi-médaillons ou des médaillons entiers. Puis on imagina de nouveaux poinçons, plus petits, pour les compartiments ainsi subdivisés : des feuilles, des oiseaux, des monstres marins, des bêtes, des têtes. Voici un grand fragment de la station 5, où la métope centrale est déco-

rée par une femme debout et entièrement voilée, en qui je serais tenté de reconnaître Vesta (poinçon 540). A gauche, un demi-médaillon montre un dauphin à queue trifide (poinçon 1052), tandis qu'à droite un médaillon entier est rempli par une sirène. Remarquer ce dernier poinçon, qui n'a pas encore été catalogué. — Voici un autre fragment, trouvé à la station 5. La petite métope est ornée d'un dieu Mars appuyé sur sa lance (poinçon 89), tandis qu'un demi-médaillant montre une lionne bondissant à gauche. Ce dernier poinçon est encore une nouveauté non cataloguée. — Voici encore un fragment trouvé à la station 5. On n'y aperçoit qu'à peine dans la métope un sujet debout ; mais dans le médaillon on voit un oiseau aux ailes relevées, qui est, paraît-il, une colombe (poinçon 1010). — Puis voici trois fragments d'un même bol, trouvés à la station 1. Ils se distinguent par la suppression des métopes simples. Nous y notons des colonnes torses (poinçon 1094), des demi-médaillons ornés de feuilles d'érable (poinçon 1168) et des médaillons ornés d'une tête barbue. Ce dernier poinçon est encore une nouveauté non cataloguée. — Enfin il faut admirer le joyau des documents Leclerc : une grande moitié de bol trouvée à la station 1 et décorée à l'instar du bol précédent. On y voit dans un compartiment inférieur deux trépieds accolés, dont le bas est formé par 3 dauphins et le haut par une corbeille de fruits (poinçons 1069 *a* et 1069) ; le demi-médaillon au-dessus est rempli par une tête de Silène avec sa barbe frisée, son crâne chauve et ses tempes creuses (poinçon 692) ; les médaillons de chaque côté encerclent un cheval marin, qui se redresse pour piétiner l'eau (poinçon 33).

La troisième manière, c'est le décor libre, où les potiers n'avaient plus besoin de se guider par des compartiments. Ce décor libre apparut peu après le précédent. Il fut spécialisé tout de suite dans les scènes d'amphithéâtre, où il fallait donner l'impression tumultueuse de bêtes sauvages courant partout. J'insiste sur le mot amphithéâtre, car on n'a parlé jusqu'ici que de chasses, alors que l'amphithéâtre seul en Gaule pouvait rassembler tant de bêtes variées et surtout tant de lions. Dans la fosse à débris de la station 5, Paul Leclerc a eu la chance de recueillir au moins 5 tessons d'un bol de cette manière. Voyez tout de suite ce merveilleux lion et cette non moins merveilleuse lionne, qui galoppent à gauche : ils sont d'autant plus curieux que ces poinçons étaient encore inconnus. Voyez une autre lionne galoppant à droite (poinçon 789). Puis il y a un lion qui retombe sur sa victime en retroussant la queue (poinçon 978). Puis il y a cet ours qui essaie lourdement

de galopper à gauche (poinçon 820), et cet autre qui s'arcboute sur ses quatre pattes (poinçon 807). Et puis il y a une foule d'animaux apeurés : un cheval très vivement dessiné (poinçon 905), un chien courant à gauche (poinçon 934), un lièvre (poinçon 942), un lévrier (poinçon 919). Enfin, au milieu de cette cohue de dangers, des bestiaires nus se démènent (poinçon 403) (1).

Ces dessins sont plus que des dessins. Il faut bien croire qu'ils intéressaient les indigènes de L'Haÿ et de Chevilly, comme le cinéma peut intéresser le spectateur d'aujourd'hui. Ainsi ils nous dévoilent un peu des âmes : l'amour, la force, la guerre, le vin et surtout la volupté des massacres dans l'amphithéâtre, tels étaient les thèmes à succès chez nos indigènes.

Ajoutons que ces vases sont de facture inégale. Il y en a de presque artistiques, comme le vase au Silène et le vase à l'amphithéâtre. Il y en a aussi de médiocres, comme le vase aux feuilles et aux têtes inconnues, dont les têtes sont grossièrement imprimées au petit bonheur dans tous les sens. Il y a même un fragment de bordure d'oves trouvé à la station 1, qui est curieux par la malfaçon, car le manœuvre a quelque peu poussé sa roulette de travers, et il a dû rectifier en supprimant une partie plus ou moins large des oves.

N'empêche que les potiers de Lezoux avaient des motifs de se considérer eux aussi comme des artistes, et qu'ils n'ont pas manqué d'estampiller leurs œuvres, avec leurs noms complets. Deux estampilles, toutes les deux de la station 5, nous remémorent certainement des potiers de Lezoux. L'une, sur une assiette de forme indéterminable, permet de lire, au milieu d'un rond :

SECVNDVS.FE

Interprétez : *Secundus fecit* = Secundus a fait. Le Corpus cite 2 fois ce nom sous cette forme (2). — L'autre estampille, sur un petit fragment de fond, est imprimée ainsi :

MOXSI.M

et il faut lire : *Moxsi manu* = par la main de Moxsius. C'est encore un potier de Lezoux, que le Corpus fait orthographier tantôt Moxius et tantôt Moxsius. Cette forme exacte y est citée 2 fois (3).

(1) Déchelette : *ibid.*, t. II ; catalogue des poinçons.
(2) *CIL, ibid*, n° 10.010-1764
Déchelette : *ibid.*, I, p. 299.
(3) *CIL, ibid.*, n° 10.010-1391
Déchelette : *ibid.*, I, p. 288.

L'importance des estampilles nous oblige à ne pas omettre quelques marques incomplètes qui ne correspondent à rien de catalogué. Un fragment de la station 5 portait visiblement une fin de nom encore une fois. Sur une tasse forme 37 on a imprimé :

ERNI

ce qui conviendrait à Paternus, le plus célèbre potier de Lezoux. Deux autres signatures sont cassées. La première, trouvée à la station 5, sur une assiette, ne donne plus que :

/ST.F.

Sans doute F = fecit ; mais ST n'a jamais été employé comme finale de l'abréviation d'aucun nom. La seconde, trouvée encore à la station 5, sur une tasse forme 27, n'a plus que les lettres

M.SA/

Nous savons que M = manu ; mais nous ne connaissons aucune inscription où M soit suivi de SA.

Il faut insister encore sur une marque qui nous intéresserait particulièrement, car elle devrait indiquer l'auteur du beau vase à l'amphithéâtre. Ce n'est pas une estampille, c'est un moulage de 4 grandes lettres sur la panse. Malgré des ratés et des bavures, je crois lire :

MSI.M

Je n'ai trouvé aucun nom semblable, ni en *Sim*, ni en *Stim* parmi les potiers de Lezoux. J'ai quelque envie d'y voir un estropiage de *Moxsi M*, de rapprocher ce moulage de la marque déjà citée, et d'attribuer ce beau vase à Moxsius.

Il faut encore noter une marque de fabrique qui n'est pas un nom, mais une rosace imprimée au fond d'une forme 33 (station 1). Le fait n'est pas inconnu, mais cette rosace se distingue de celles qui ont déjà été signalées par le nombre de ses pétales : 11.

Enfin, sous le fond du vase estampillé *M.Sa*, on découvre un graffite, incisé profondément à la pointe, fait qui n'est pas exceptionnel. On lit 2 lettres :

VE

l'E se composant de 2 jambages verticaux à la manière romaine. Comme ce ne peut pas être le nom du potier, il faudrait penser à la marque d'un propriétaire ou bien d'un commerçant.

Cependant il vint un temps où les poteries illustres de Lezoux se heurtèrent à des contrefaçons triomphantes. Celles-

ci commencèrent vers l'an 250, dans la province *Germania I*a, à Rheinzabern (Palatinat bavarois). Dès le début du IVe siècle elles firent disparaître les ateliers de Lezoux. C'est que les nouveaux procédés convenaient mieux à la décadence de l'empire romain, où il fallait utiliser une main d'œuvre de plus en plus grossière et servir une clientèle de plus en plus pauvre. On trouva un *Ersatz* de la poterie rouge décorée. On s'en tira d'abord en simplifiant les formes : il n'y eut plus guère que des sortes de jattes évasées, à la façon des poteries noires, voire des poteries communes : la forme 47 pour les vases unis et la forme 48 pour les vases ornés. Puis on altéra le vernis, qui ne fut plus qu'un placage rouge orangé sans solidité. Enfin, en guise de décoration, on reprit le vieux procédé de l'incision ; on décora les panses avec des bandes passées à la roulette, où des traits et des points s'entrecroisaient dans tous les sens, tantôt en relief et tantôt en creux, de façon à éberluter les yeux, en somme quelque chose de très analogue à notre art moderne. Et les derniers survivants du monde romain se raccrochèrent à ces contrefaçons, comme le prouvent un bon nombre de fragments, provenant de la station 1 et surtout de la station 5.

V

Les métaux.

Ce ne sont pas les Romains qui ont introduit les métaux dans notre région, car Leclerc en a retrouvé quelques traces dans les fonds de cabanes gaulois. Mais il semble que les métaux restaient récents et rares au temps des Gaulois. Au contraire dans les débris romains les métaux deviennent presque encombrants, tandis que les silex disparaissent complètement. Sans doute il faut accueillir les métaux avec une prudence particulière, car rien ne reesemble plus à un marteau romain qu'un marteau gaulois, si ce n'est un marteau d'aujourd'hui. Mais, d'autre part, il y a le plus souvent la coexistence des métaux avec les autrés débris romains dans les mêmes fosses ; il y a aussi la concordance des objets recueillis sur le plateau et des objets catalogués au Musée de Saint-Germain (1). On peut donc retracer assez exactement ce progrès.

(1) B. Champion : *Outils en fer du Musée de Saint-Germain* (Revue archéologique, 1916).
S. Reinach : *Guide illustré du Musée de Saint-Germain.*

La vogue était à deux métaux : le bronze et le fer.

Le bronze était le métal rare, réservé pour le luxe de la maison et de la toilette.

A la maison, il semble même n'avoir été admis que dans la prospère tuilerie de Chevilly, et encore sans excès, car il n'en reste que 4 débris. Il y a un grand plateau de 20 cm, à bords relevés en forme d'assiette ; un petit plateau de 16 cm. avec un pied creux et deux trous de suspension ; une boule de 8 cm. Il y a surtout comme chef-d'œuvre un couteau avec sa soie, long de 16 cm, et recouvert de la belle patine verte qui caractérise d'ordinaire les bronzes rouges du IIe siècle.

La toilette a fourni des souvenirs plus nombreux et mieux répartis. Elle utilisait pourtant le bronze jaune, qui était plus cher que le bronze rouge. Il faut signaler d'abord une boucle carrée, qui retenait le ceinturon du squelette trouvé à la station 2, une boucle d'ailleurs petite et simple : 3 cm de plus grande dimension ; pas d'autre ornement qu'une tête d'animal terminant l'ardillon. Il y a une boucle ronde, trouvée à la station 5, qui a été un peu tordue, mais qui dut faire riche ; car elle atteignait 6 cm, et elle était compliquée par deux ornements opposés qui représentent peut-être des dauphins. Puis il faut remarquer une boucle, trouvée encore à la station 5, laquelle est décorée par un oiseau aux ailes éployées. Une épingle simple et épaisse, à section polygonale, atteignant 7 cm. de long, et une grande épingle à cheveux, longue de 25 cm, décorée non sans finesse par des torsades de cheveux, proviennent encore de la station 5. De la même station, un gros anneau. Enfin il faut insister sur deux bijoux un peu énigmatiques, trouvés l'un à la station 1, l'autre à la station 5. Ils ne sont pas tout à fait identiques. Ils se composent de deux pièces : la principale ressemble à une coupelle très convexe divisée en trois reliefs et prolongée par un manche recourbé, la seconde n'est qu'un couvercle mince un peu concave. J'y verrais des médeillons servant d'agrafes (*bulla*) (1).

Le fer était le métal commun ; et il a eu le tort de se transformer presque complètement en rouille. Pourtant que de débris encore typiques dans toutes les stations !

La station 1 a fourni quelques ustensiles de cuisine : un grand gril (St-Germain 15-918), une crémaillère presque com-

(1) Toudouze : *Au palais du Luxembourg* (L'Art, 25e année, 1905), p. 237, f. 12, signale un ornement analogue à notre figure 8. Il en fait une plaque pour l'équipement des chevaux. La présence d'un couvercle m'en fait douter.

plète (25.795), une palette pour tourner les aliments dans les chaudrons, avec un manche en torsade (28.997 c). Elle a fourni encore des outils : une grande serpe à douille ouverte (29.073), un large ciseau plat à douille ouverte (28.999), un très large ciseau plat (50.847), une raclette courbe à douille pour le ramonage (36.015).

La station 2 conservait des objets particulièrement indiscutables, puisqu'ils accompagnaient le squelette : 3 gros clous à tête plate qui fixaient probablement le cercueil, un poignard à lame large et à manche de fer.

La station 5, comme d'ordinaire, a été la plus prodigue. Voici un lot d'objets domestiques : deux clés à manche courbé et à petites dents droites, tout à fait caractéristiques de la serrurerie romaine (18.244), deux clés en T avec pointes recourbées, très facture romaine elles aussi (15.561), une clé en forme de clavette, 4 sonnettes à parois trapézoïdales et à section un peu aplatie, une chaîne de puits composée de maillons en 8 et complétée par une tige de fer qui servait peut-être pour accrocher l'anse d'un seau, des quantités de grands clous à tête plate atteignant une longueur de 30 cm., un crampon à scellement, un crochet à suspension, un tisonnier (15.915), un petit couperet avec douille. Puis voici une série d'outils : une paire de ciseaux avec deux lames larges et courtes, un poinçon à soies, un poinçon à aiguille, une fourche à deux dents (29.023), deux serpettes à douille fermée pour élaguer les haies (63.654), une serpette à douille ouverte (15 477), une longue serpe avec appendice en forme de hache (39.913), une serpette avec anneau de suspension, une pioche (16.244), une petite hache de charron (28.991c), un grand ciseau à douille ouverte (28.999), un ciseau plat à douille fermée et à un seul biseau (15.908c), un ciseau plat à tête pour percussion (9.520 a), deux petits burins à tête (15.910), un martelet-hachette, un martelet arrache-clous (60.952), une lame de couteau avec soie. Insistons sur un instrument que nous attendions ici : un outil de potier (29.076). Il y avait encore des armes et accessoires de chasse : une épée courte et large, du plus pur type *gladius* romain, une pointe de javelot, un croc, un harpon long de 15 cm. avec une pointe de flèche d'un côté et un long poids de l'autre, deux petites ancres. Enfin j'insisterais sur un débris des plus rares et curieux. Les Romains l'appelaient *solea ferrea*, nos archéologues préfèrent recourir au grec *hipposandale*, ce qui veut dire soulier à cheval, et ce qui indique une différence avec le fer à cheval moderne. Car les Romains attachaient sous le sabot du cheval une sandale de fer avec des courroies. Celle-ci est du type

qui portait deux crochets latéraux pour passer les courroies ; le crochet restant est tout près de l'avant ; il est formé par une tige complètement recourbée en O, de façon à cacher la pointe en dedans (1).

VI

Les monnaies.

Il y a dans la collection Leclerc une pièce d'or gauloise. Mais une fois de plus les Romains ont répandu dans l'usage une invention qui n'était avant eux qu'une curiosité. Les Romains semblent d'ailleurs avoir tenu beaucoup à répandre les monnaies. C'est qu'en ce temps-là les monnaies étaient destinées à propager l'histoire officielle, comme les journaux d'aujourd'hui. Par le texte et par l'image, les monnaies devaient apprendre aux indigènes les noms des empereurs, les têtes des empereurs, les titres des empereurs, les parents des empereurs, les bienfaits des empereurs et surtout les victoires inévitables des empereurs. Suivons donc ce Journal officiel de l'empire romain, édition des communes, tel qu'il est parvenu à L'Haÿ et à Chevilly.

La priorité revient à un grand bronze de Vespasien, trouvé à la station 1. C'est un bronze rouge, corrodé, mais non usé, et indiquant bien par suite une date toute fraîche. Sur l'avers il y avait la tête de l'empereur, couronné de laurier, regardant à gauche. Le masque imberbe, le nez busqué, le menton relevé, la musculature puissante devaient écraser de respect les sauvages coloniaux, que sollicitaient des conseils de révolte. Les lettrés pouvaient en plus lire :

IMP CAESAR VESPASIANVS AVG COS

ce qui voulait dire en latin : *Imperator Caesar Vespasianus Augustus consul*, et en français : Empereur César Vespasien, Auguste, consul. Je sais bien que Vespasien n'était pas de la famille de César, conquérant des Gaules, et qu'il inaugurait une 2e dynastie. Mais ce parvenu n'avait pas hésité à reprendre ce grand nom, qui en imposait aux foules. Il y avait joint les titres d'*imperator* et d'*Augustus*, qui faisaient de lui le chef de l'armée et de la religton. Il y avait joint encore la magistrature passagère de consul, qui faisait de lui le chef du gouvernement civil. Ce parvenu devait s'attribuer en 10 ans 10 puissances tribuniciennes, 9 consulats, 20 triomphes. — Le revers, quoi-

(1) Corot, *Les hipposandales* (Pro Nervia, IV, 1920), p. 4 ss.

qu'effacé, peut-être reconstitué avec l'aide du catalogue de Cohen. On déchiffre :

.....T . S p.....

ce qui se complète : *Felicitas publica*. On y aperçoit aussi la Félicité publique debout, regardant à gauche, tenant un caducée et une corne d'abondance. — Les titres datent la pièce. C'est la 1re année de Vespasien empereur, soit 69 (1).

2e monnaie. C'est un très grand bronze de Trajan, trouvé à la station 5. C'est un bronze rouge, très usé jadis, très patiné aujourd'hui par cette merveilleuse patine verte qui caractériserait presque les bronzes du IIe siècle. Sur l'avers pourtant reste une tête d'empereur couronné de laurier ; une tête imberbe, puissante, avec un nez droit et un menton proéminent où on reconnaît le grand empereur Trajan. De l'inscription on n'aperçoit plus qu'un D, au-dessus de la tête, un peu à gauche. C'est la 1re lettre de *Dacicus*. Car il faudrait avouer que Trajan appartenait à une 3e dynastie et même qu'il venait d'entrer dans cette dynastie, par adoption. Il lui fallait plus de titres que jamais. *Imperator*, *Caesar*, *Augustus*, *consul*, *pontifex maximus*, *pius*, *fidelis*, *pater patriae*, *tribunicia potestate*, tout cela n'était plus que vieux refrains. Il fallait des titres nouveaux, retentissants de victoires. Trajan avait à peine franchi le Danube et commencé la conquête de la Dacie, qu'il expédiait partout des monnaies répétant le surnom de Dacicus. L'usure nous prive des réclames de l'avers. Mais ne négligeons pas la valeur matérielle de cette pièee. Car les empereurs du IIe siècle entendaient être non seulement redoutables, mais utiles : ils frappaient des monnaies qui étaient de bon poids. — Comme date, la conquête de la Dacie rappelle 101 (2).

3e monnaie : un très grand bronze, trouvé à la station 5, à l'effigie de Faustine la Jeune. C'est un bronze rouge, perdu tout neuf et patiné du plus beau vert. Sur l'avers il y avait cette fois une tête de femme, regardant à droite. Elle portait encore des cheveux longs, qu'elle avait fait enrouler en un chignon très bas sur le cou et qu'elle avait complétés par un diadème à deux rangs de perles. Tout autour les sujets pouvaient lire :

FAVSTINA AVGVSTA

quelque chose comme : Faustine, religieusement vénérable. On repère de suite Faustine la Jeune, fille d'Antonin, femme de Marc-Aurèle. N'insistons pas davantage et faisons-nous des

(1) Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, I, p. 270 ss., n° 379.
(2) Cohen, *ibid.*, II.

âmes coloniales pour admirer la coiffure de l'impératrice. Ici nous avons gardé le revers. Les monnayeurs de Marc-Aurèle traitaient toujours très galamment l'impératrice : elle était Vénus elle était même la Pudeur. Ici encore elle était une déesse :

. . . ARIT . . et SC

Hilaritas, doit-on reconstituer. Faustine, c'était l'Allégresse, debout, regardant à gauche, tenant une longue palme dans la main droite et une corne d'abondance dans la main gauche. Quant à SC, cela rappelait que la monnaie de bronze était réglementée *senatus consulto*. — La date est encadrée par l'avènement de Marc-Aurèle en 168 et la mort de Faustine en 175 (1).

4e monnaie. A peu de chose près, comme la précédente.

5e monnaie. C'est un moyen bronze, rouge, un peu usé, patiné en vert, qu'il faut attribuer à l'empereur-consort : Marc Aurèle. Sur l'avers on voyait un buste d'empereur lauré, regardant à droite. Noter que cette fois la tête était barbue, avec deux touffes de poils hirsutes sous le menton : c'est que la barbe avait été mise à la mode, par les philosophes d'abord, par l'empereur Hadrien ensuite. Et puis cette tête n'était plus redoutable. Le monde romain avait un empereur-philosophe, qui rêvait de répandre la paix, la patience, la morale. Apogée de la civilisation romaine ! Autour, on lisait simplement :

M. ANTONINVS AVG T P xx Vii

Marcus Antoninus Augustus tribunicia potestate XXVII, c'est-à-dire : Marc Aurèle, Auguste, doté de la puissance tribunicienne pour la 27e fois. Il ne faut pas se laisser tromper par le fait que Marc Aurèle prenait le *cognomen* de son père adoptif Antonin. — Mais il faut insister sur le revers, d'autant plus qu'il n'est pas dans le catalogue de Cohen. Les provinciaux y retrouvaient le vieux cliché militaire de Rome casquée, serrant sa pique dans la main gauche, assise sur une cuirasse et un bouclier et présentant aux peuples une victoire dans la main droite. L'inscription aggravait la surprise :

IMP VI COS iii

Imperator VI, consul III, c'est-à-dire : salué triomphateur pour la 6e fois, consul pour la 3e fois. Qu'est-ce que ce triomphe d'un philosophe ? Ah voilà ! Tandis que l'empereur prêchait le pacifisme au-dessus de la mêlée, les Germains avaient rompu

(1) Cohen, *ibid.*, II, pl. XVIII, n° 167.

la frontière du Danube et raflé 150.000 captifs. Oh ! l'empire romain était encore de taille à refouler des barbares. En 172, Marc Aurèle avait pénétré en Germanie à son tour, ramassé des soumissions hâtives, et reçu de ses soldats une 6e salutation impériale, moyennant gratification. Les bonnes gens de Chevilly pouvaient croire que c'était déjà la dernière guerre. — La 27e puissance tribunicienne et la 6e salutation impériale datent la pièce, de 172 (1).

6e monnaie. C'est déjà la suite de la philosophie, c'est-à-dire la décadence irrémédiable. Il s'agit d'un denier d'argent, presque neuf, trouvé encore à la station 5, et portant l'effigie de Gordien III. Je dis argent, officiellement, car le gouvernement était déjà forcé de remplacer subrepticement l'argent par du potin, un alliage riche en cuivre. Puis, sur l'avers on voyait, regardant à droite, un empereur-enfant, aux joues poupines et aux yeux abêtis. On lisait :

IMP GORDIANVS PIVS ...

Imperator Gordianus Pius Augustus. Traduisons : empereur Gordien, pieux, Auguste. Ainsi les provinciaux faisaient connaissance avec Gordien III, un enfant de 11 ans, qui était tombé empereur par les remous de la guerre civile et de la guerre étrangère déjà combinées. Faute de mieux, les monnayeurs officiels aggravaient la poudre aux yeux. Sur la tête impériale, ils avaient remplacé le laurier par une couronne, rehaussée de grandes pointes, qu'on s'efforçait de comparer aux rayons du soleil. Sur le revers, ils avaient fait donner Mars, le père des Romains et le dieu de la guerre : c'était Mars, avec son casque, son bouclier et sa lance baissée en garde, qui marchait à droite, vers l'Orient.

..RS PROPVG...

Mars propugnat ! Mars combat au premier rang ! L'empereur suivait ses troupes de l'Occident à l'Orient, où les Parthes devenaient presque aussi dangereux que les Germains. Hélas ! il courait vers un assassin. — Ce départ date la pièce, de 244 (2).

7e monnaie. C'est encore un denier d'argent, trouvé à la station 5, sans usure, mais assez corrodé. Il est à l'effigie de Philippe. L'assassin à côté de la victime ! Sur l'avers, un brigand arabe, au nez recourbé, à la tête allongée, à la barbe maigre, regardant à droite, porte la nouvelle couronne radiée des empereurs romains.

(1) Cohen, *ibid.*, II, pl. XVI, n° 371.
(2) Cohen, *ibid.*, IV, n° 262.

IMP m IVL PHILIP. V.

Imperator Marcus Julius Philippus. Notez comme il se hâtait de s'introduire avec effraction dans la famille de Julius Caesar! Le revers, selon la coutume, est encore plus intéressant. On voyait un cavalier, allant à gauche, tenant une pique de la main gauche et distribuant des ordres de la main droite. C'était Philippe arrivant en Occident. D'après Cohen, il faudrait mettre derrière Philippe son fils à cheval lui aussi ; il faudrait mettre devant lui la Victoire brandissant une couronne et une palme ; il faudrait y ajouter un soldat, un étendard, une enseigne militaire. Il semble bien que ces annexes n'aient existé que dans le modèle officiel et que les indigènes de Chevilly durent se contenter de redouter Philippe en abrégé. Inscription :

aDVENTVS AVGG

Adventus Augustorum : arrivée des Augustes. Car maintenant on fabriquait les Augustes comme le reste, en série. Ajoutons que cette arrivée bruyante ne devait pas réussir à enthousiasmer les Occidentaux et que les deux Augustes allaient disparaître bientôt comme ils étaient venus, par la grâce de l'assassinat. — Cette arrivée nous permet du moins de dater exactement la pièce : 244 (1).

8e monnaie. C'est un tout petit bronze rouge, assez usé, qui a été trouvé à la station 2. On voit encore sur l'avers une tête regardant à droite et illuminée par la couronne radiée. On déchiffre :

. . . .VO. . .

Cela suffit pour reconstituer *C. Vibius Volusianus*. On était en pleine anarchie militaire : empereurs, guerres civiles, invasions tourbillonnaient autour du pauvre monde. On n'avait même plus de bronze. On n'avait pas davantage le temps de retenir les noms des empereurs. Celui-ci venait d'être proclamé en Gaule, par la volonté de son père Gallus. Les monnayeurs se hâtaient de le faire connaître et même admirer. Voyez le revers, où l'image est effacée, mais où on lit encore :

. . . . . .NTI. . . .

ce qui permet de reconstituer : *Providentia Augusti*, la Prévoyance de l'empereur. Vieux cliché, qui n'était plus de circonstance. Volusianus prévoyait-il que son aventure ne durerait pas

(1) Cohen, *ibid.*, IV, pl. IX, n° 45 et p. 205 n° 6.

une année, et qu'il allait disparaître, comme les autres, dans un massacre ? — Cette histoire est de 254 (1).

9e monnaie. Encore un tout petit bronze, très corrodé, trouvé à la station 2, à côté du squelette. Encore Volusianus. On arrive même à lire, avec des floritures qui sentaient la décadence :

VOL

10e monnaie. Encore un tout petit bronze, très corrodé, trouvé à côté du squelette à la station 2, et revenant à Tétricus. L'avers a conservé :

..p C T..

Cela nous permet de reconstituer IMP C TETRICVS, c'est-à-dire *Imperator Caesar Tetricus*. Le revers montre deux personnages, le plus grand à gauche, le plus petit à droite, tendant la main vers un autel allumé au centre ; et on peut lire :

..COS ...PP

ce qui concorderait avec d'autres monnaies de Tétricus montrant bien P M TR P COS III PP, c'est-à-dire *Pontifex maximus*, *tribunicia potestate*, *consul III*, *pater patriae*. Entendez : grand pontife, doté de la puissance tribunicienne, consul pour la 3e fois, père de la patrie. Cohen complète l'image ainsi : les deux Tétricus, père et fils, tenaient chacun un sceptre ; entre eux il y avait un autel sur lequel Tétricus fils répandait une libation. Pauvres empereurs d'ailleurs que Tetricus et Esuvius Tetricus ! Empereurs malgré eux, pour obéir aux soldats du Rhin, ils ne songeaient guère qu'à se tirer vivants de cette galère. — L'association d'Esuvius à l'empire, tel était l'événement que cette monnaie propageait à la date de 269 (2).

11e monnaie. Petit bronze rouge, en assez bon état, mais mal frappé. Il a été trouvé à la station 5. Il faut l'attribuer non pas à Claude Ier, mais à Claude II le Gothique. Notons tout de suite qu'il est un peu moins imperceptible que les précédents, car il y avait un effort suprême pour rétablir la force et la monnaie romaines. Sur l'avers, le buste de Claude, regardant à droite, portait la couronne radiée des empereurs du IIIe siècle. Autour on pouvait lire :

...O CLAVDIO

c'est-à-dire : *Divo Claudio*, et en français : au divin Claude. Le

(1) Cohen, *ibid.*, IV, p. 285 ss.

(2) Cohen, *ibid.*, V, p. 180, n° 7. Cohen confond d'ailleurs plusieurs fois Tetricus et son fils.

titre de *divus* était le dernier que pouvaient ambitionner les empereurs. Il n'était attribué qu'après leur mort, par un vote du sénat, aux empereurs qui avaient bien mérité de l'empire. Il y avait belle lurette qu'on n'avait pu le décerner. Cette fois, c'était possible, car Claude II avait su rejeter au-delà du Danube une nouvelle bande germanique, les Goths, et il avait su mourir avant d'être assassiné. Les populations devaient être tellement ébahies qu'il était bon de confirmer cet événement sur le revers. On aperçoit encore un autel carré, qui était allumé et entouré de palmes. Et puis on lit :

.....CRATIO

ce qu'il faut reconstituer *Consecratio*. Entendez qu'il fallait consacrer ce nouveau dieu en l'adorant sur les autels, au milieu des palmes. — L'événement date la pièce de 270. Ajoutons que c'est la dernière pièce trouvée à Chevilly. De même que l'empire, la population de la région disparaissait par grands morceaux (1).

12e monnaie. Petit bronze rouge, très plat, tout neuf, patiné en vert, trouvé à la station 2. Il était lancé dans le monde par Constantin. Examinez d'abord la pièce, car c'était décidément tout ce qu'on pouvait faire de mieux désormais. On ne retrouvait guère de métal; et de plus on ne retrouvait guère d'ouvriers, depuis qu'Aurélien avait massacré les ouvriers monétaires révoltés. Constantin allait tenter pourtant un dernier effort pour rénover l'empire. Sur l'avers, voici le jeune empereur, proclamé par les soldats de Gaule dans le palais tout neuf de Paris. Tête imberbe et laurée, à la vieille manière, regardant à droite. Sur les épaules, le paludamentum, manteau pourpre des généraux en chef partant en guerre. Car il fallait une fois de plus partir pour la dernière guerre contre les Germains. L'inscription reprenait aussi la simplicité antique :

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Imperator Constantinus pius fidelis Augustus, c'est-à-dire : empereur Constantin pieux, fidèle, Auguste. Sur le revers, voici le nouveau dieu, auquel se raccrochait pour l'instant le nouvel empereur. C'était le Soleil, radié, à demi nu, debout, tourné à gauche, tenant un globe dans la main gauche et levant la main droite. A sa gauche, son astre rayonnait. Autour on lisait :

SOLI INVICTO COMITI
PLN

La première ligne signifie à peu près : au général Soleil invaincu.

(1) Cohen, *ibid.*, V, p. 80 ss., n° 51.

L'empereur faisait savoir aux alentours de Paris que l'empereur Constantin et le Soleil invaincu se dressaient contre les brigandages germaniques. Quant à PLN, c'était la marque d'un des nouveaux fonctionnaires, que l'empereur avait chargés de frapper les monnaies de bronze, à la place d'un sénat hostile et lointain. — Il faut placer cette pièce aux débuts de Constantin, vers 305 (1).

13e monnaie, trouvée encore à la station 2. C'est une variante de la précédente. Sur l'avers, le paludamentum a disparu pour laisser voir la cuirasse, comme en pleine bataille. Sur le revers, l'astre rayonnant avait été supprimé et les noms des fonctionnaires monétaires étaient autres :

PLN TC

14e monnaie, trouvée encore à la station 2. Encore une variante de la précédente. Sur l'avers, l'inscription est un peu simplifiée :

IMP CONSTANTINVS AVG

Sur le revers, il y a encore une autre marque de fonctionnaire monétaire :

PIN SF

Cette abondance de pièces analogues nous rappelle les derniers rayons ensoleillés de la civilisation romaine à L'Haÿ. C'était le temps où Paris, distingué par Constance Chlore, père de Constantin, préludait à son rôle de capitale. La construction de l'aqueduc ramenait un peu d'espoir à L'Haÿ. Mais il n'y avait plus d'homme, ni de dieu, ni de ville qui pût guérir la civilisation romaine épuisée.

Concluons : les fouilles modestes et acharnées de P. Leclerc nous permettent de déduire quelques idées générales sur un des grands faits de l'histoire, la colonisation romaine.

1° Cette colonisation a été miraculeuse. Elle a transformé les sauvages enfoncés dans des fonds de cabane et maniant des pierres ; elle a vulgarisé les routes, les maisons, les poteries au tour et au moule, les métaux, les monnaies, sans parler de la langue latine répétée par tant d'inscriptions.

2° Cette colonisation a été assez lente. Après 50 ans de conquête, rien. Après 100 ans, quelques témoignages seulement, qui semblent avoir été introduits à titre de curiosités. Après 150 ans, on n'en était encore qu'aux essais. Il fallut attendre

(1) Cohen, *ibid.*, VI, p. 159, n° 474.

200 ans, exactement la 2e moitié du IIe siècle, pour que la civilisation romaine envahît triomphalement tout le plateau, de L'Haÿ à Chevilly.

3° Cette colonisation est restée très simpliste. Les Romains, même chez eux, n'aimaient pas les subtilités et les complications, à la manière grecque ou à la nôtre. Aux colonies encore plus, ils n'ont introduit que des perfectionnements en séries, des articles de grand bazar. Tout objet romain peut être catalogué et on a des chances de le retrouver dans les catalogues déjà faits. Les indigènes ne risquaient pas de méningite pour assimiler une telle civilisation. C'est sans doute un des secrets de son succès.

4° Cette colonisation est restée locale. Sauf quelques monnaies, pas un document qui vienne de Rome, ou de l'Italie. Ce n'est pas la vraie civilisation romaine, la civilisation classique de Rome ou de Pompéi, qui s'est établie aux confins de la Gaule Belgique. Il n'y a eu qu'une absorption progressive des formules romaines par des indigènes, qui ne renonçaient ni aux conditions géographiques, ni aux coutumes ancestrales. Il n'y eut pas ici des Romains, il y eut des Gallo-Romains.

5° Cette colonisation ne fut pas définitive. Dès la 2e moitié du IIIe siècle, à mesure que l'empire s'effondrait, la romanisation s'effaçait. Poussés par l'instinct et par le pays, les indigènes revenaient vers leurs traditions frustes. Les tessons de poterie rouge incisée en sont des preuves. L'invasion des Germains ne fit qu'achever brutalement une régression commencée (1).

(1) Bibliographie de Paul Leclerc sur les fouilles à L'Haÿ et Chevilly.

1924. *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 12, p. 276. — Présentation de divers instruments en grès lustré recueillis sur le plateau de Chevilly.

1925. *Ibid.*, n° 8-9-10, p. 273. Découverte d'un squelette humain à Bourg-la-Reine (Seine).

1926. *Ibid.*, n° 3-4, p. 63. Présentation d'un crâne trouvé récemment à Chevilly (Seine).

1926. *Ibid.*, n° 5-6, p. 122. Présentation des débris d'un vase à deux anses, trouvé à la limite des territoires de L'Haÿ et de Chevilly.

1926. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, Juin, p. VII-IX. Note lue par M. Toutain sur les vestiges gallo-romains découverts aux environs de L'Haÿ et de Chevilly.

1927. *Ibid.*, Juin, p. XIV-XVI. Communication présentée par M. Toutain sur plusieurs découvertes archéologiques à L'Haÿ et Chevilly.

1927. *Ibid.*, Novembre, p. XXI-XXIV. Note lue par M. Toutain sur les fouilles exécutées dans les tuileries de M. Bohy.

1927. *Journal officiel*, 23 avril, p. 4489. Communication au Congrès des Sociétés savantes sur les recherches et observations faites à L'Haÿ et Chevilly.

1928. *Ibid.*, 17 Janvier, p. 746. Seetion d'ethnographie de Paris. Communication de M. Toutain sur les découvertes archéologiques faites récemment par M. Leclerc.

1928. *Ibid.*, 13 Avril, p. 4310. — 61e Congrès des Sociétés savantes. Communication de P. Leclerc sur un fond de cabane néolithique.

1928. *Bulletin archéologique, etc.*, Mai, p. VI-VIII, Note lue par M. Toutain : découverte d'un four de potier antique sur le plateau de Chevilly.

1929. *Journal officiel*, 6 Avril, p. 4124. — 62e Congrès des Sociétés savantes. Communication de M. Leclerc : découverte de fonds de cabanes avec instruments en bois de cerf.

1929. *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 2, p. 112. Présentation d'une série de silex moustériens provenant des Hautes Bruyères.

1930. *Ibid.*, n° 1, p. 54. Prise de date : ateliers campigniens à Chevilly et à L'Haÿ.

1930. *Ibid.*, n° 1, p. 55. Présentation d'un très beau ciseau néolithique trouvé par Mme Leclerc à L'Haÿ.

1930. *Ibid.*, Mai. Présentation par M. René Leclerc d'un couteau et d'un poinçon en silex recueillis à L'Haÿ.

M. C. Jullian a cité plusieurs fois dans son cours les trouvailles de Paul Leclerc.

RENÉ LECLERC

architecte diplômé par le Gouvernement, Membre de la Société préhistorique française.

ALBUM

Planche I. Maisons. — 1. Bipeda à rosaces (le Clos). — 2, 3, 4. Bipedae à oves (st. 5). — 5. Bipeda à incisions géométriques (st. 5). — 6. Carrelage (st. 5). — 7. Meta de moulin (st. 5).

Planche II. Tuilerie de la station 5. — 1. Tegula vue par dessus. — 2. Tegula vue par dessous. — 3. Imbrex vue par dessus. — 4. Plan du four. — 5. Coupe du four.

Planche III. Poteries communes, 1/2 grandeur. — 1. Lagona (st. 5). — 2. Pilon de pelvis (st. 5). — 3. Vase à fond troué (st. 5). — 4, 5, 6. Inscriptions sur rebords d'amphores (st. 1), grandeur naturelle.

Planche IV. Poteries noires, un peu réduites. — 1. Assiette (st. 5). — 2, 3. Décor par incisions (st. 5). — 4. Inscription (st. 5). — 5. Vase à oves (st. 7).

Planche V. Poteries du type Saint-Rémy-en-Rollat, gr. nat. — 1. Colonnette (st. 1). — 2. Amphore (st. 2). — 3. Enfant rieur (st. 1).

Planche VI. Poteries rouges du type La Graufesenque, gr. nat. — 1. Tasse forme 35, décor à la barbotine (st. 5). — 2. Assiette forme 36, même décor (st. 5). — 3. Bol forme 29, décor en rinceaux (st. 1). — 4. Forme 33. — 5. Forme 27. — 6, 7, 8, 9. Inscriptions.

Poteries rouges du type Lezoux, 1re manière (décor à métopes) gr. nat. : 10. Bol 37 (Amour, Satyre, Hercule) (st. 2).

Plance VII. Poteries rouges du type Lezoux, 2e manière (décor à médaillons) gr. nat. — 1. Bol 37 (dauphin, femme voilée, sirène) (st. 5). — 2. Bol 37 (lionne, Mars) (st. 2). — 3, 4, 5, 6. Inscriptions. — 7. Rosace (st. 1). — 8. Graffite (st. 5).

Planche VIII. Idem, gr. nat. Bols 37. — 1. Colombe (st. 5). — 2, 3, 4. Colonnes torses, feuilles d'érable, têtes barbues (st. 1). — 5. Forme 37.

Planche IX. Idem, gr. nat. Bol 37 (trépieds, Silène, chevaux marins)(st. 1).

Planche X. Poteries rouges du type Lezoux, 3e manière (décor libre), gr. nat. Bol 37. — 1. Lion, lionne, bestiaire, signature. — 2. Lionne. — 3. Lion bondissant. — 4. Lionne, bestiaire, lévrier, lièvre, 2 ours. — 5. Cheval, chien (st. 5). — 6. Inscription (st. 5).

Planche XI. Poteries rouges du type Rheinzabern, gr. nat. Décor à incisions (st. 1 et 5).

Planche XII. Bronzes, gr. naturelle. — 1. Boucle du squelette (st. 2). — 2. Boucle aux dauphins (st. 5). — 3. Boucle à l'oiseau (st. 5). — 4, 5. Epingles (st. 5). — 6. Anneau (st. 5). — 7. Agrafe (st. 1). — 8. Agrafe (st. 5). — 9. Couteau (st. 5).

Planche XIII. Fer. — 1, 2, 3. Clés (st. 5). — 4. Sonnaille (st. 5). — 5. Crémaillère (st. 1). — 6. Pelle à chaudron (st. 1). — 7. Grande serpe (st. 1). — 8. Serpette (st. 5). — 9. Outil à potier st. 5). — 10, 11. Burins (st. 1). — 12. Pointe de javelot (st. 5). — 13. Harpon (st. 5). — 14. Poignard du squelette (st. 2). — 15. Ancre (st. 5). — 16. Hipposandale (couchée sur le côté; st. 5).

Planche XIV. Four de la tuilerie de Chevilly. (A. P.).

PL. I

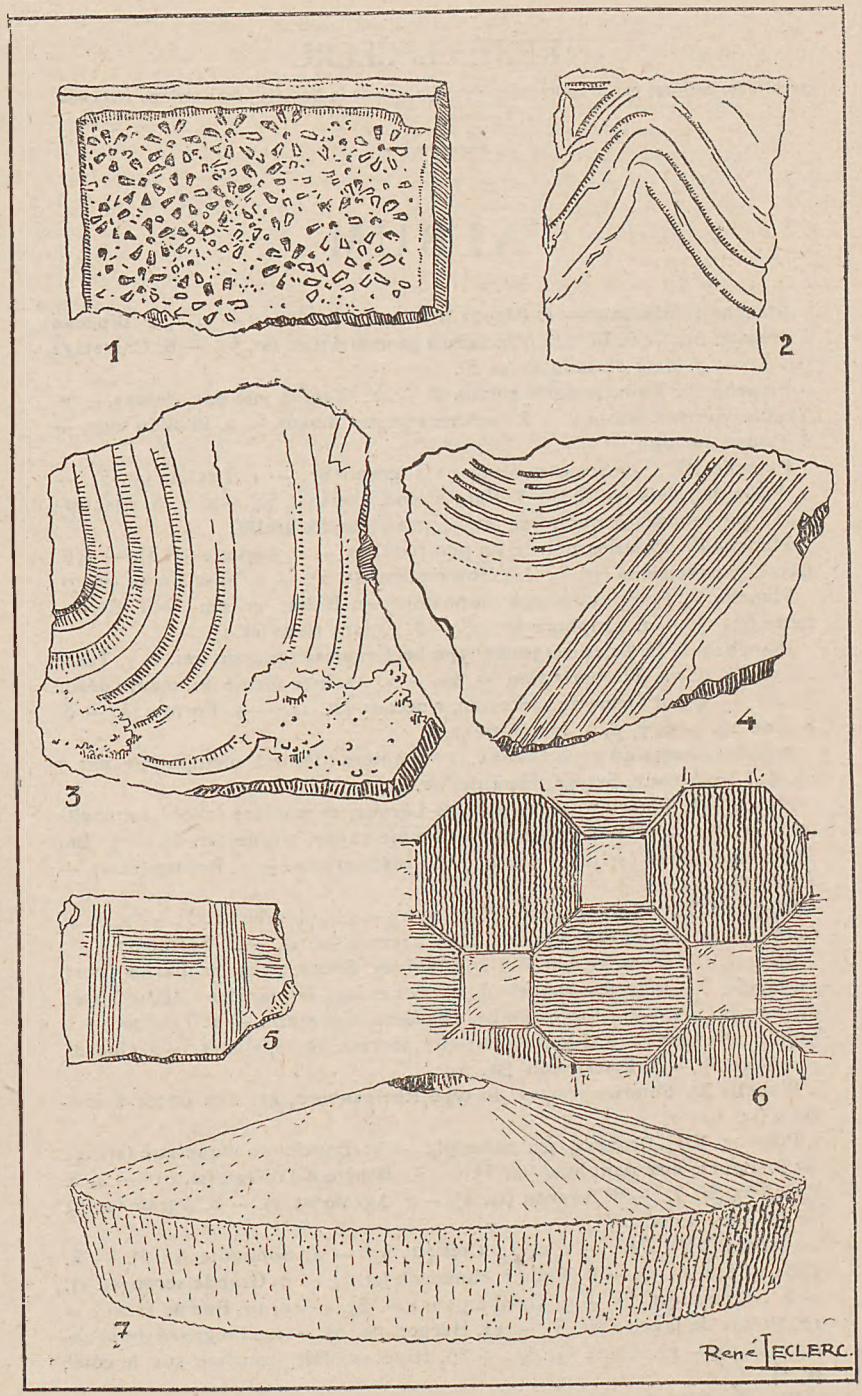

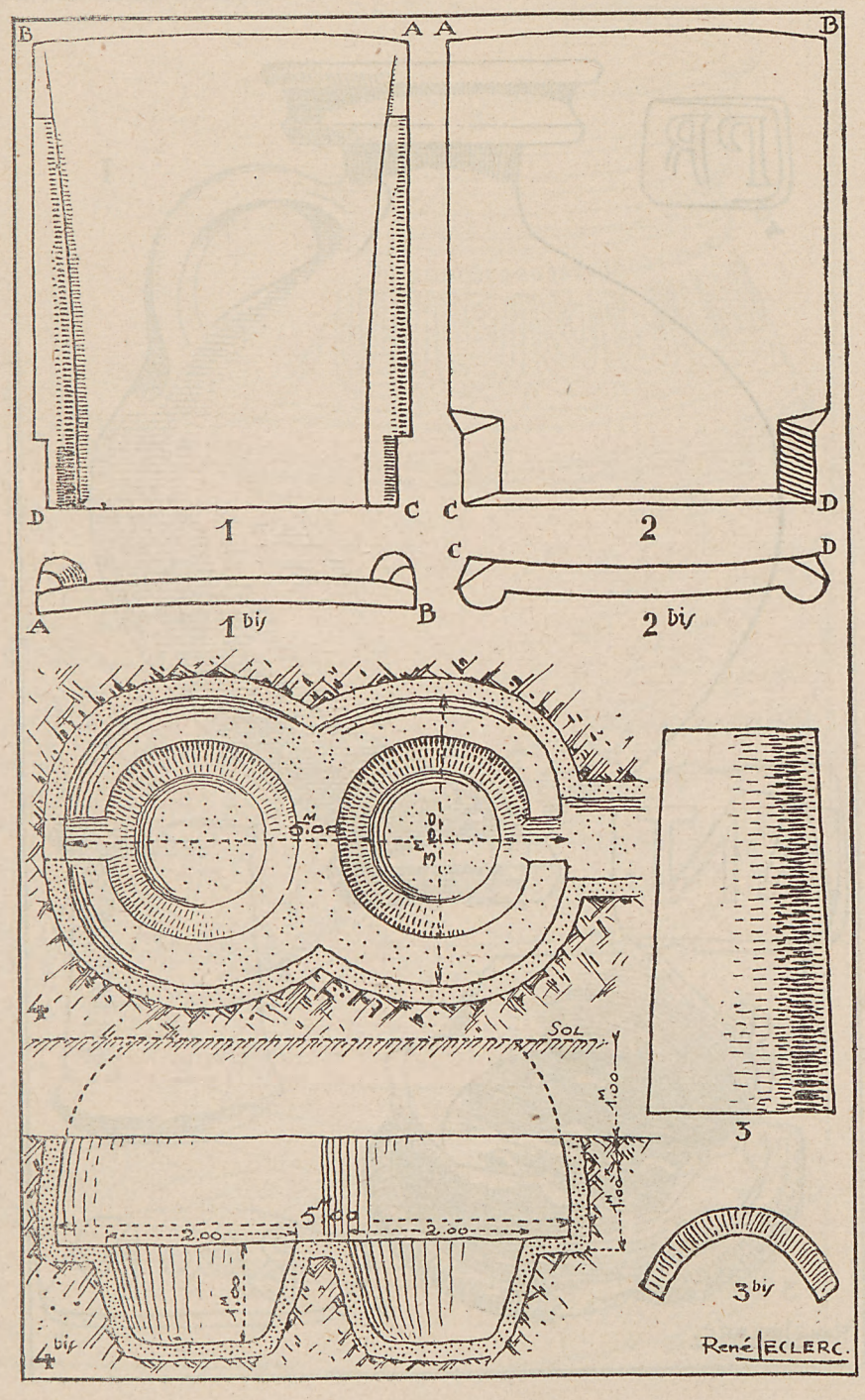
B
A
A
B
D
C
1
C
D
2
A
B
1 bis
C
D
2 bis
5.00
3.00
4
SOL
1.00
1.00
5.00
2.00
2.00
1.00
4 bis
3
3 bis
René LECLERC.

PL. III

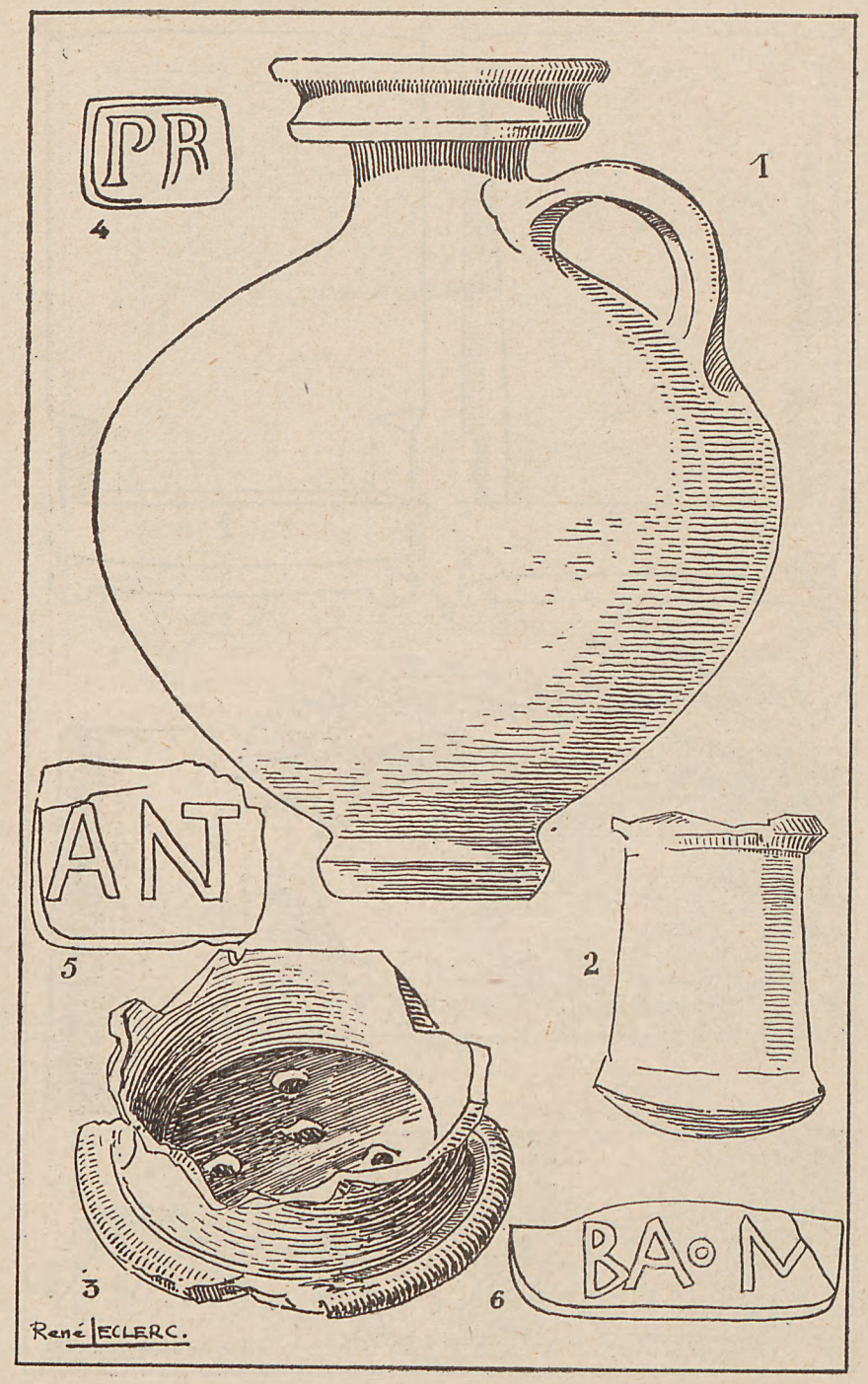

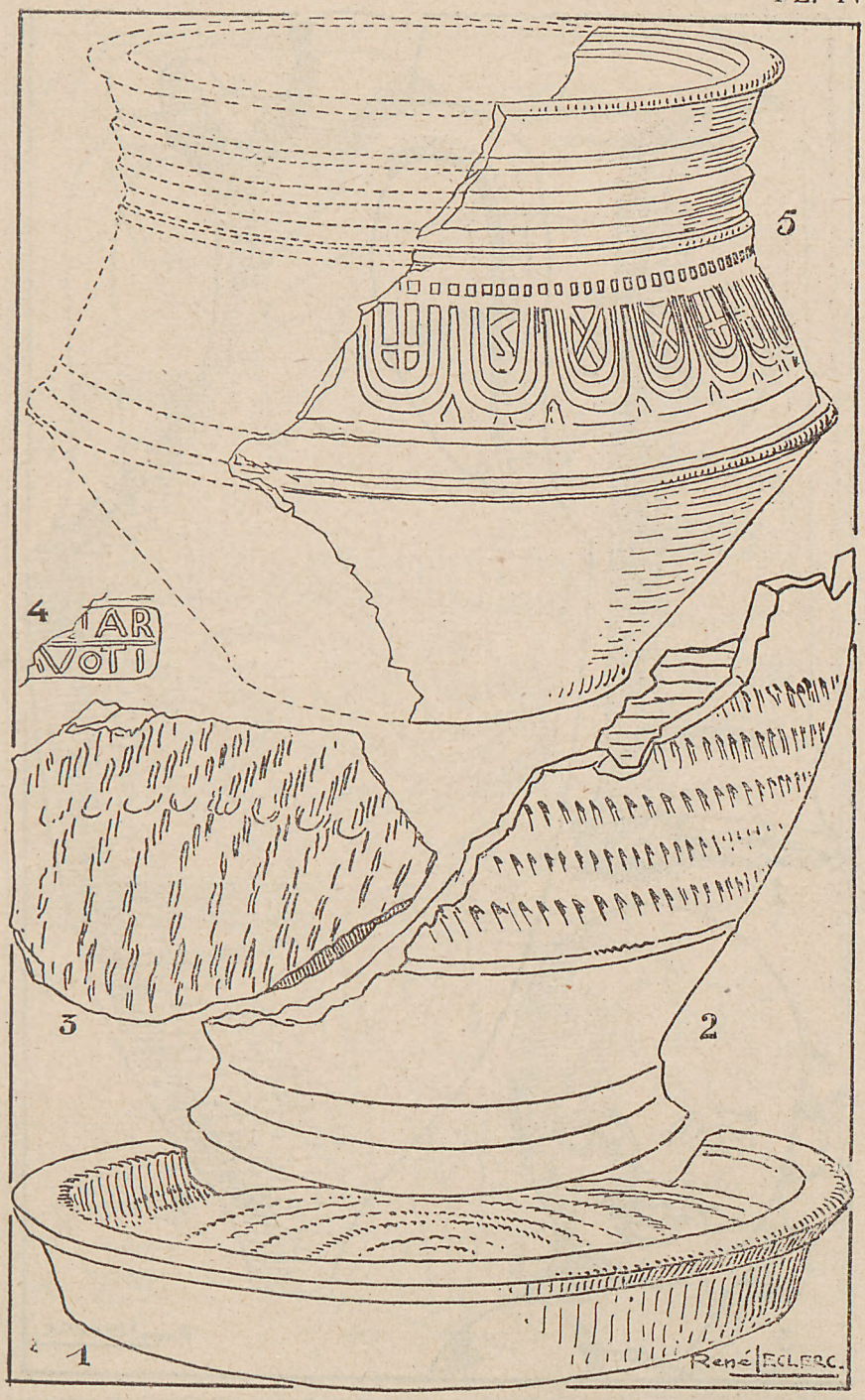
5
4
AR
VOTI
3
2
1
René Eclerc.

PL. V

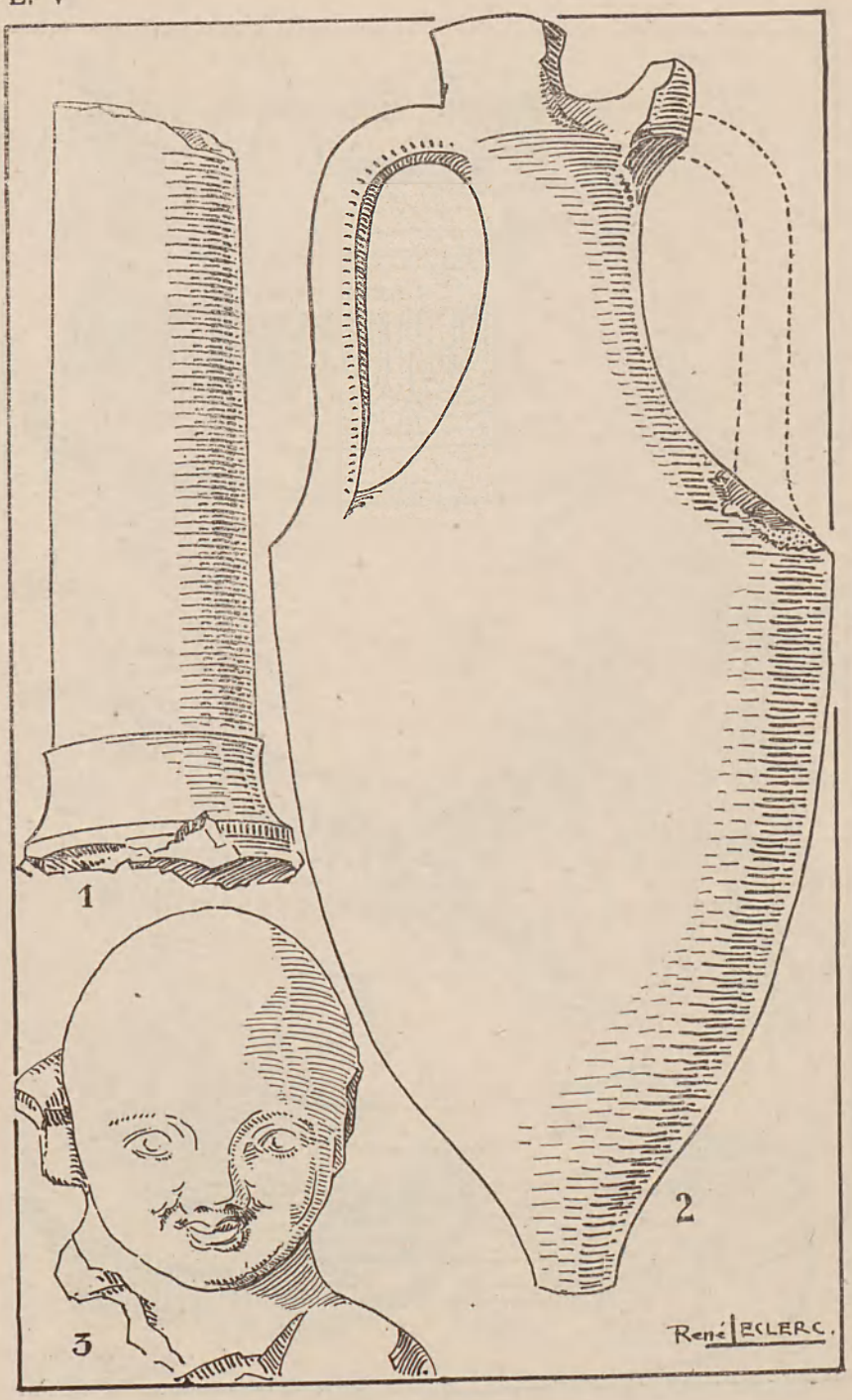

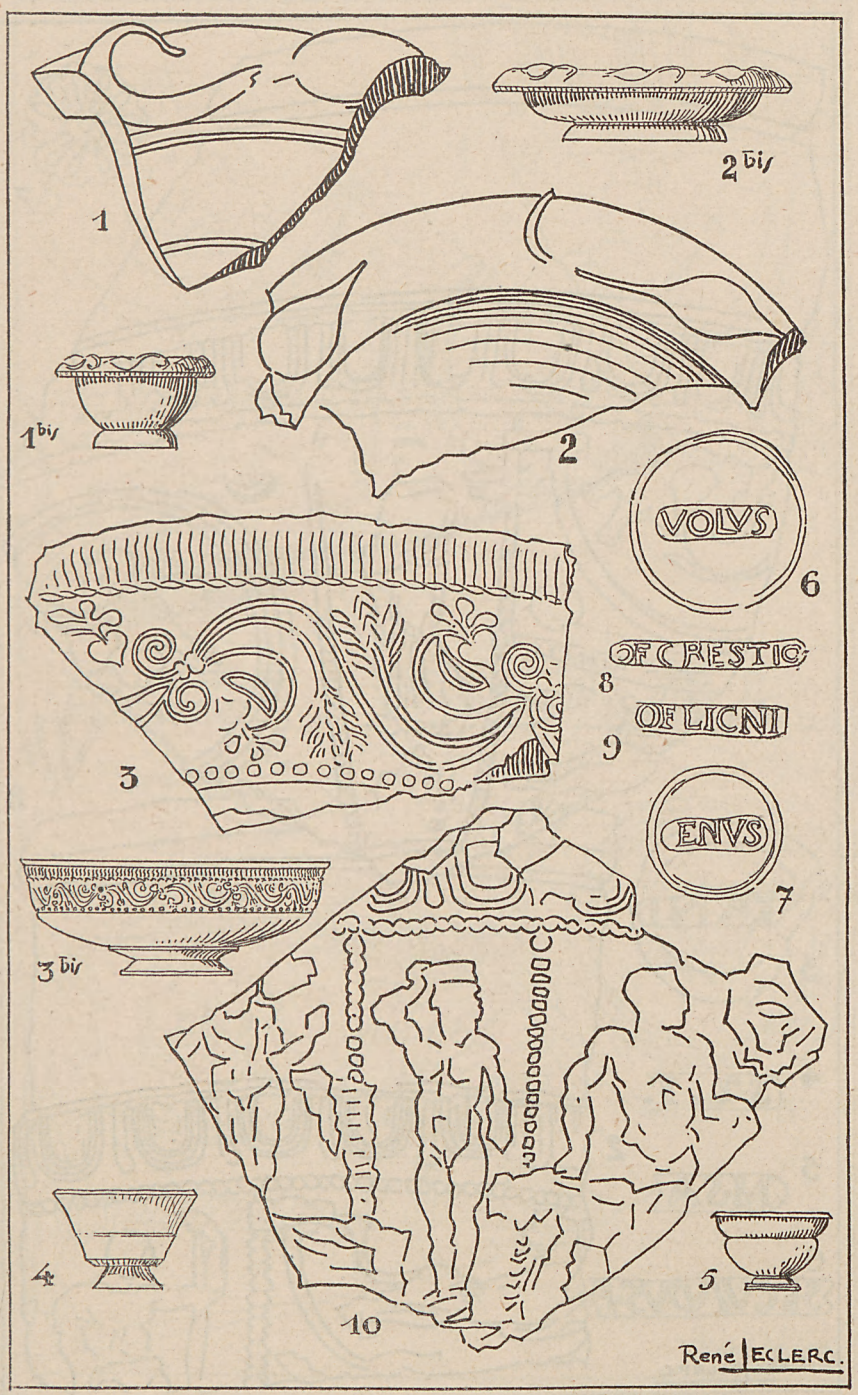
1
2 bis
1 bis
2
VOLVS
6
OF CRESTIC
8
OF LICNI
9
3
ENVS
7
3 bis
4
5
10
René ECLERC.

PL. VII

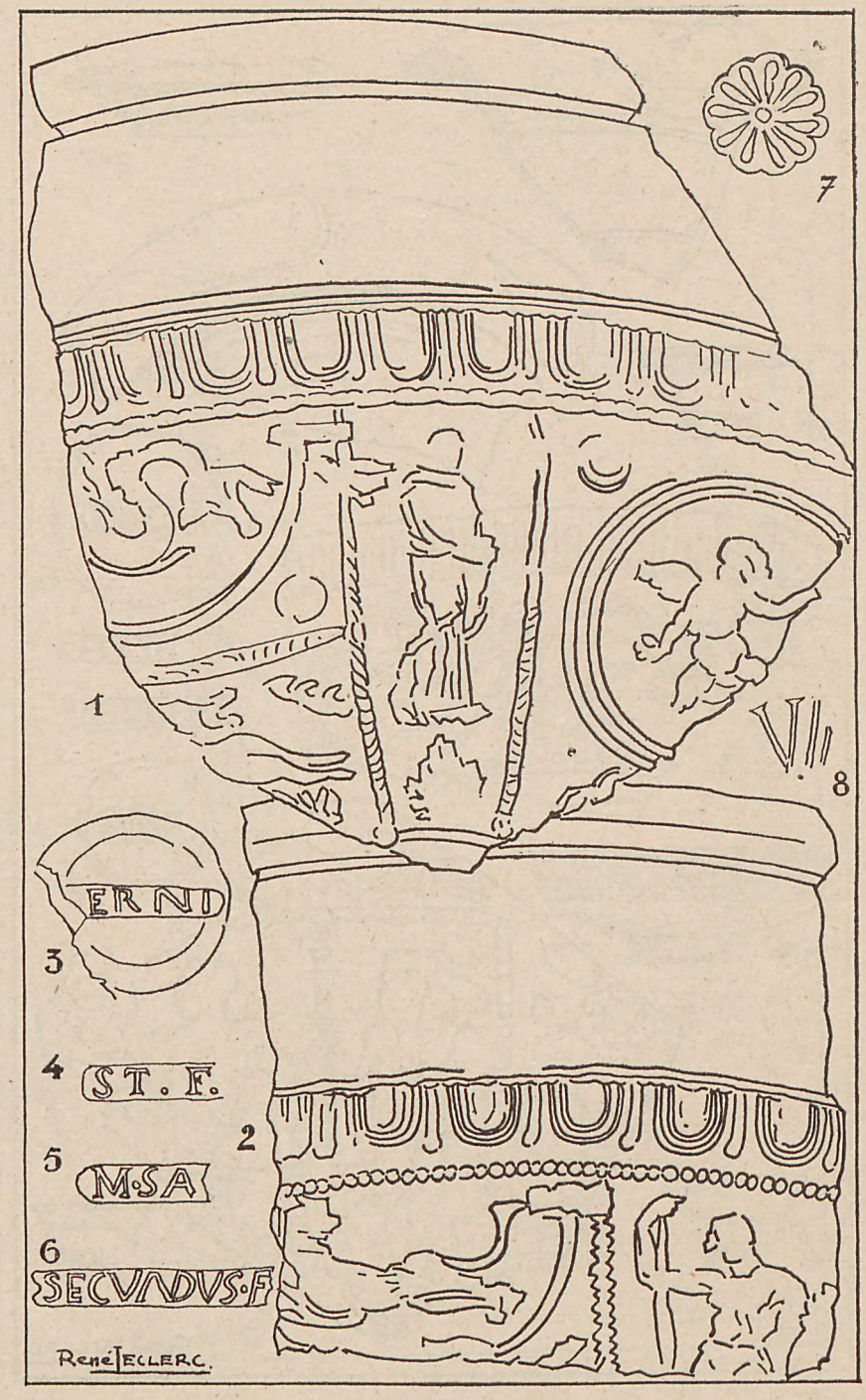

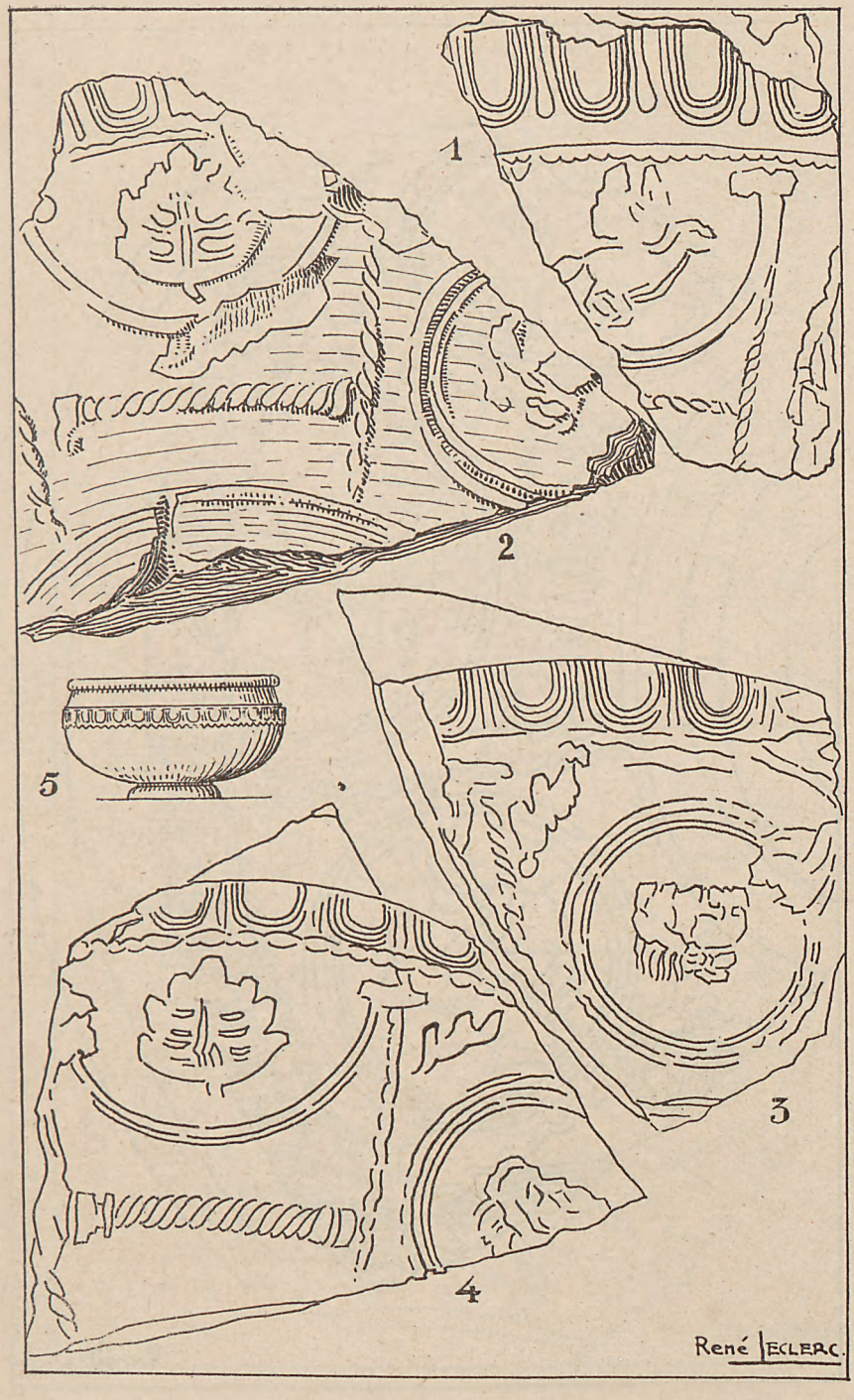
1
2
3
4
5
René Leclerc.

PL. IX

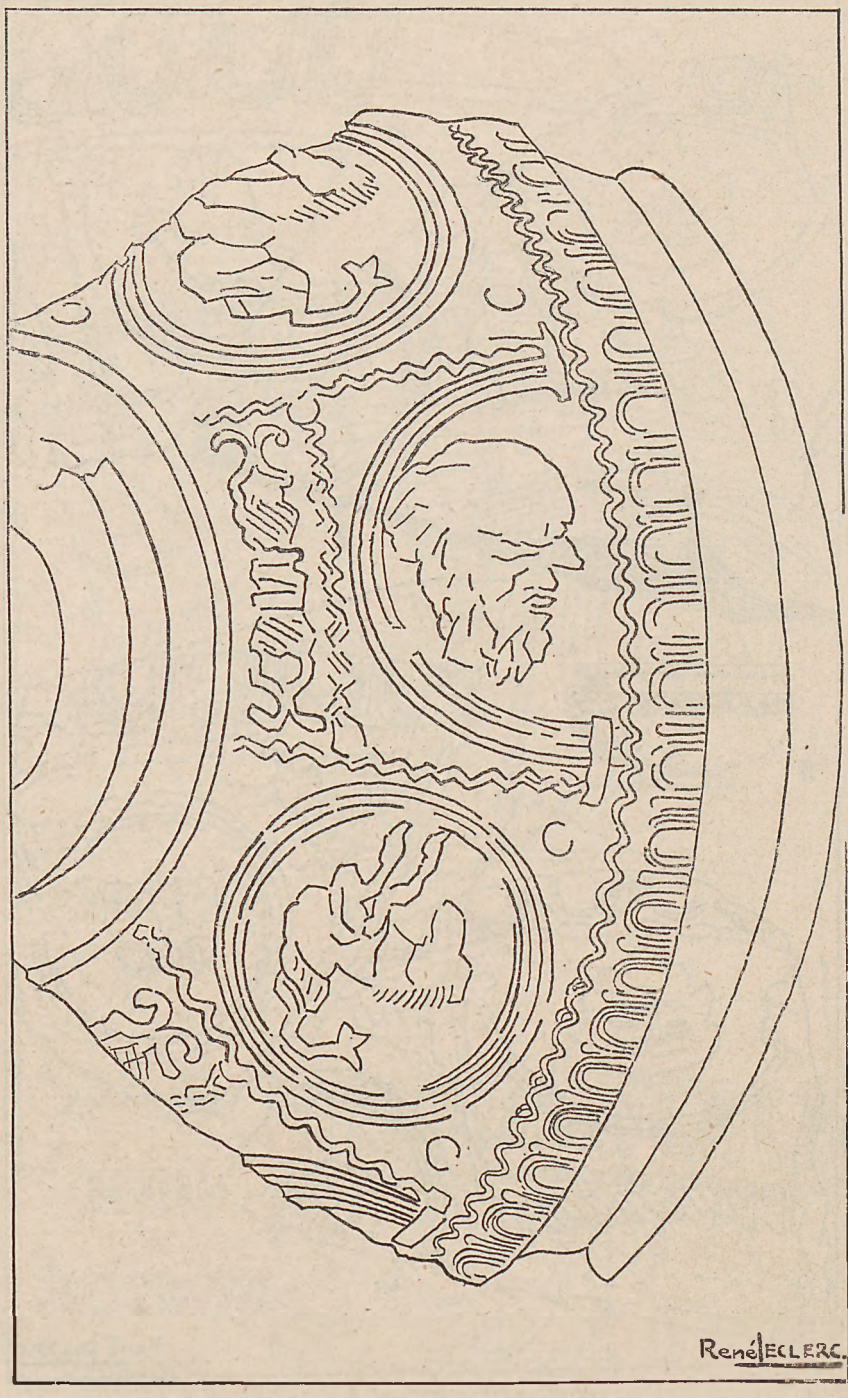

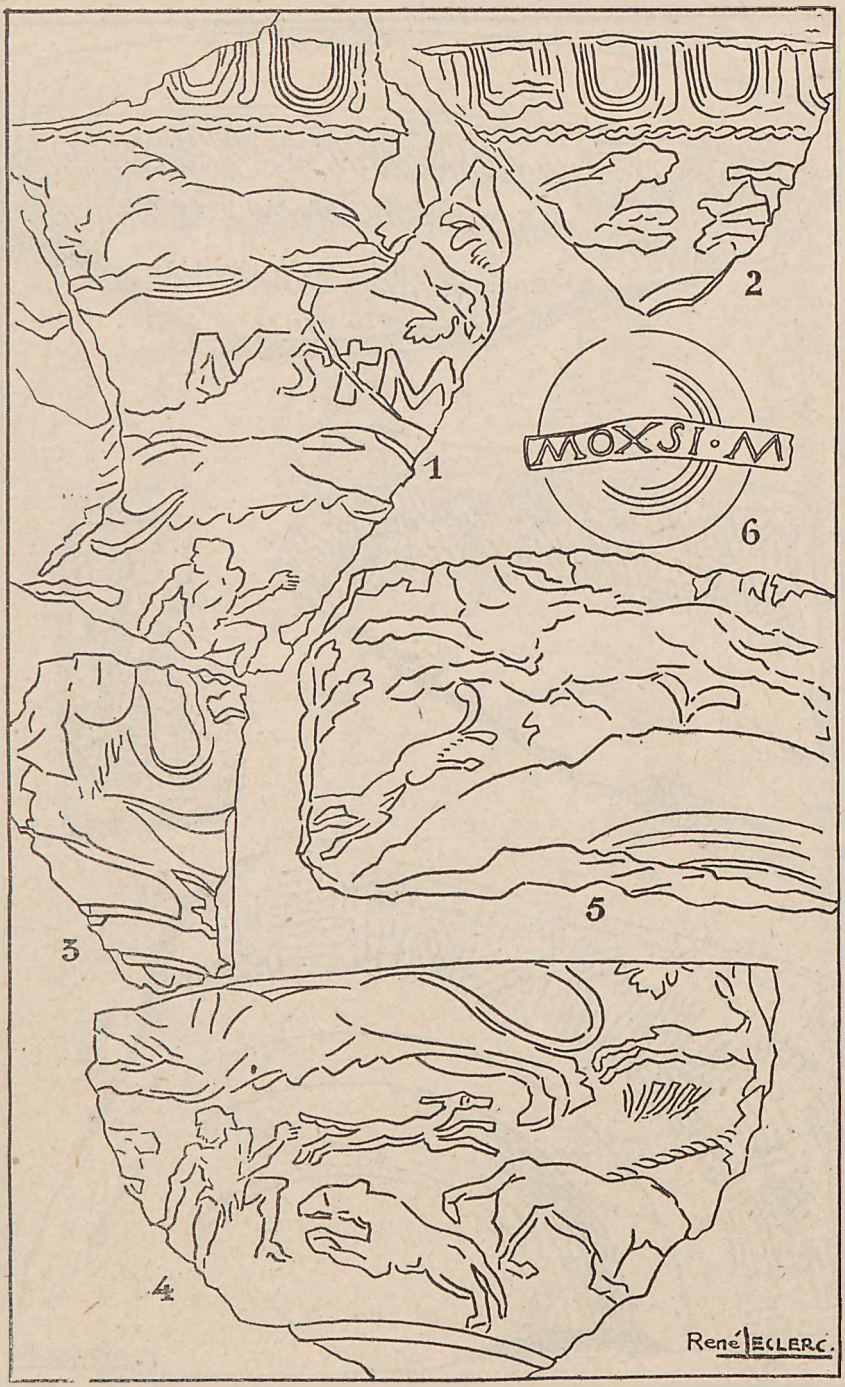
1
2
MOXSI·M
6
5
3
4
René Leclerc.

PL. XI

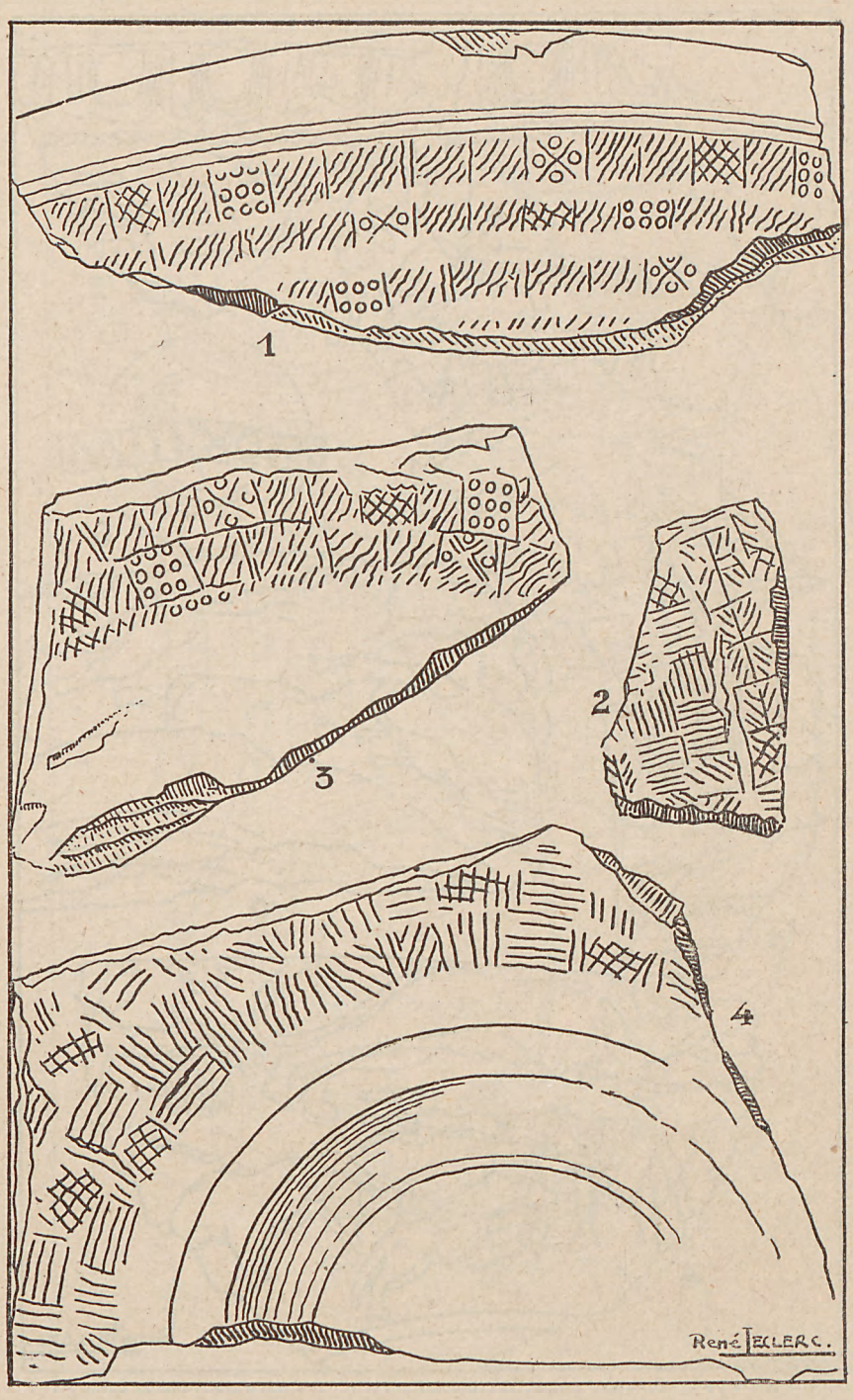

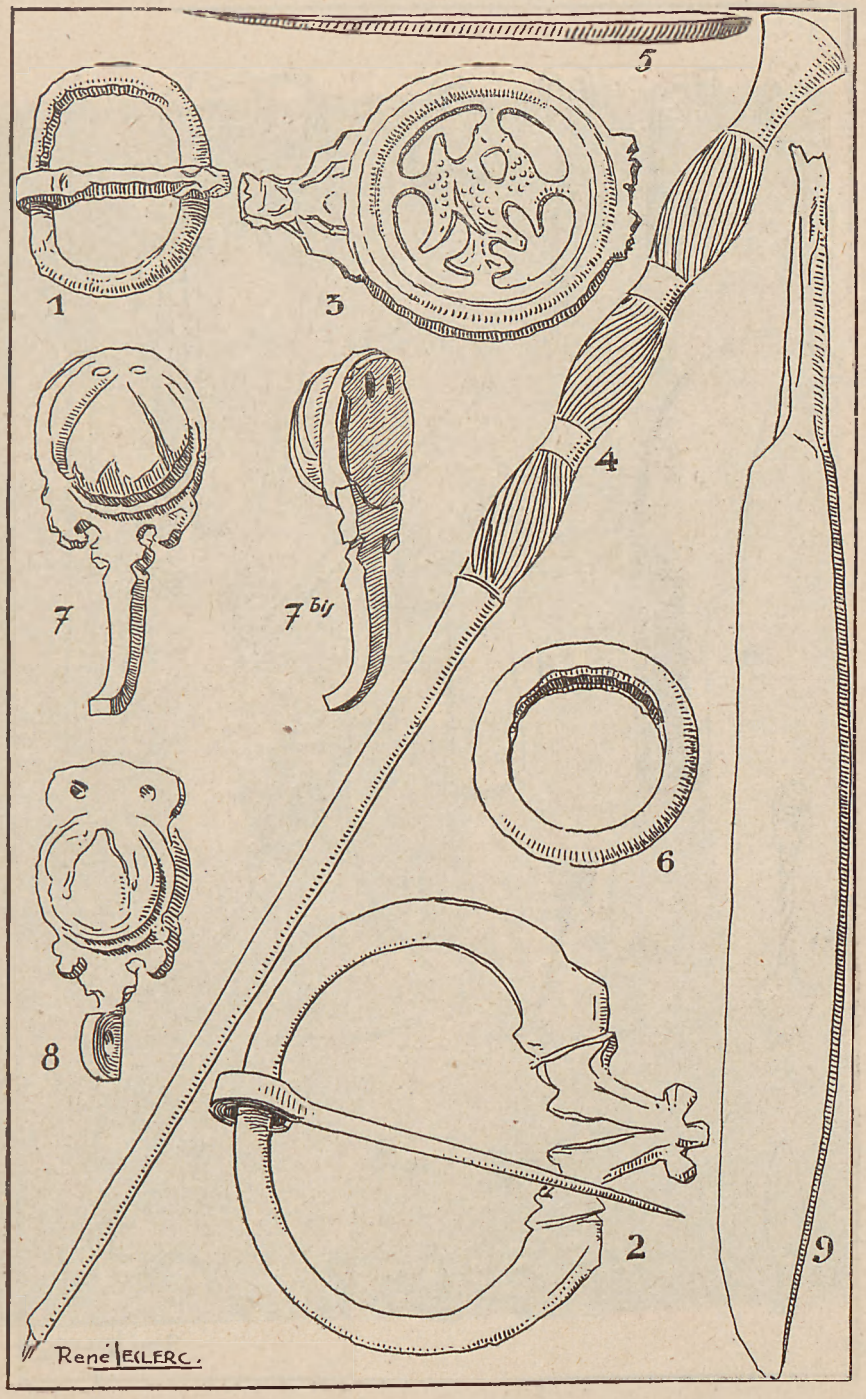
5
1
3
4
7
7 bis
6
8
2
9
René LECLERC.

PL. XIII

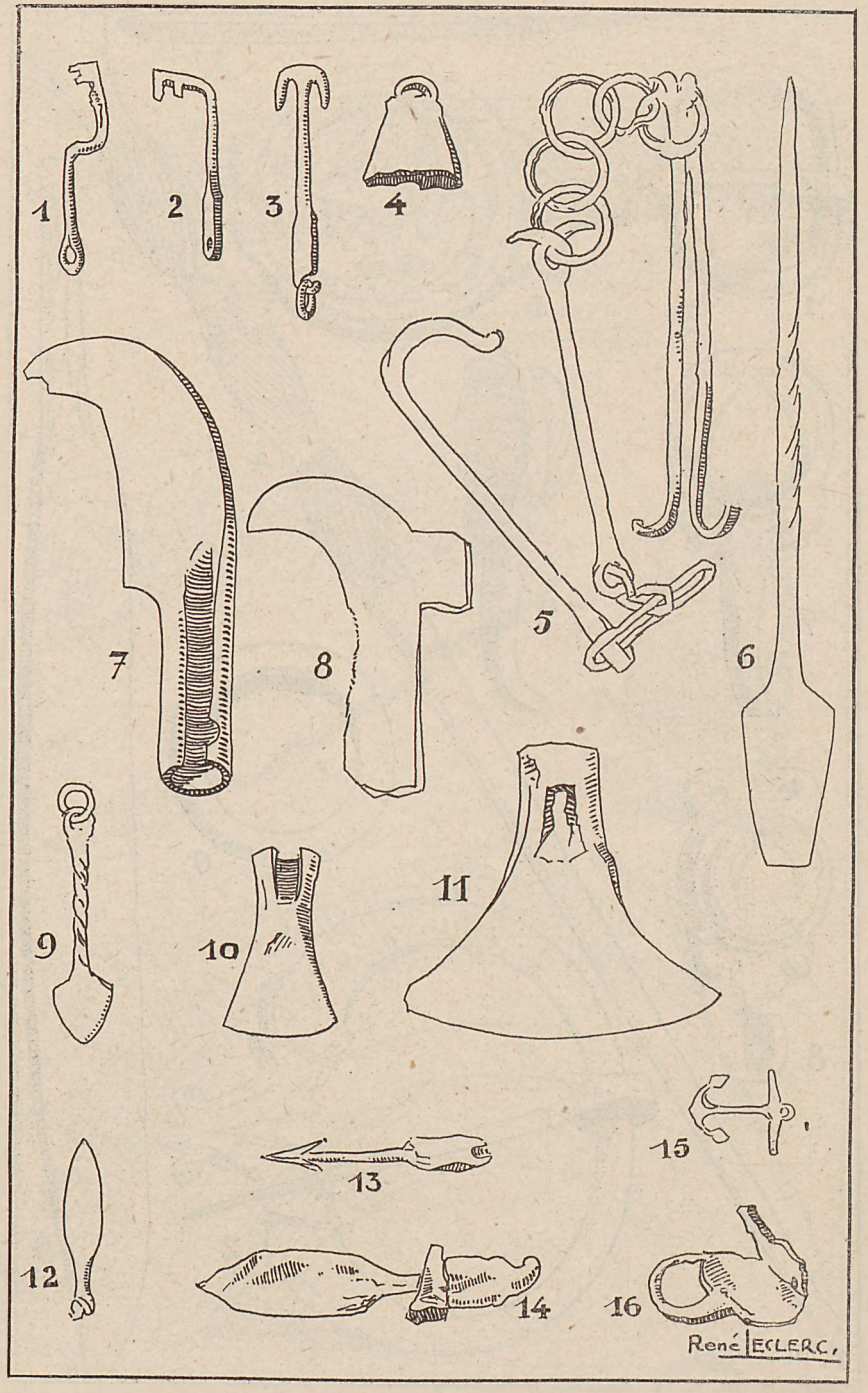

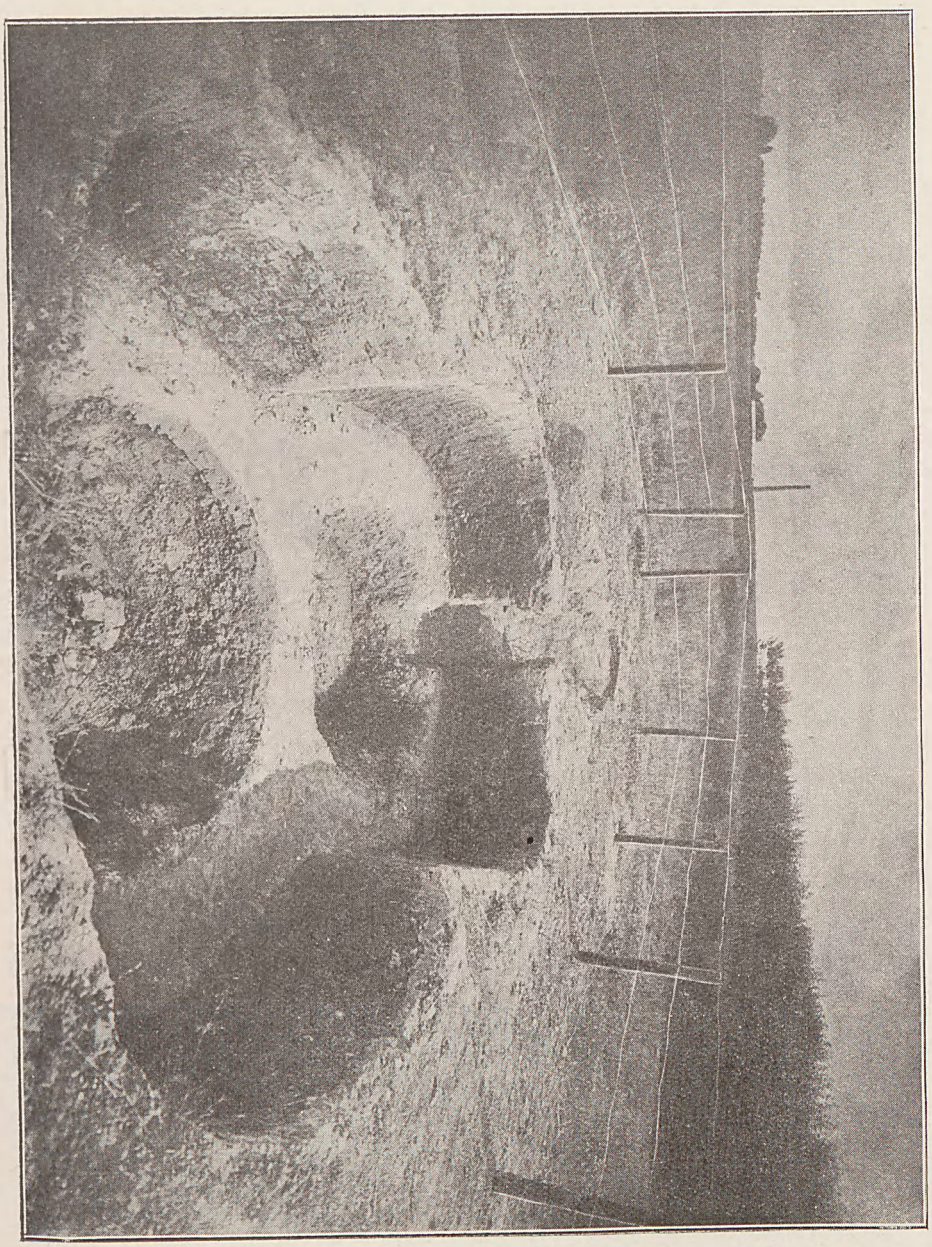

PAUL DESLANDRES

Conservateur des manuscrits à la Bibliothèque de l'Arsenal

Un prince inconnu, le duc du Maine

(1670-1736)

Nulle enfance ne fut plus entourée d'affection que celle du premier fils qui ait vécu de Louis XIV et de Mme de Montespan. Né mystérieusement à Saint-Germain, le 31 mars 1670, Louis Auguste reçut en 1673 le droit de porter le nom de Bourbon. Il fut légitimé en décembre 1673 et reçut en 1676 le titre de duc du Maine et de prince de Dombes (rançon imposée à la Grande Mademoiselle qui épousa secrètement Lauzun). Mme de Montespan, vivant à la cour, et ayant eu ensuite beaucoup d'autres enfants, ne put s'occuper du jeune prince. Sa vraie mère fut Mme Scarron, qui reçut en 1676 le nom de Mme de Maintenon, La tendresse de Mme Scarron pour les bâtards royaux devait lui gagner le cœur de Louis XIV. Selon une piquante expression du docteur Cabanès, les caresses données aux enfants dépassèrent le but et allèrent jusqu'au père. Le petit hôtel, situé dans un faubourg alors désert de Paris, où le jeune duc du Maine fut élevé, existe encore au coin de la rue de Vaugirard et du boulevard Montparnasse, où il porte le numéro 25 ; et de ce fait, le boulevard voisin s'appelle avenue du Maine.

L'enfant était né en bonne santé, au dire de Mlle d'Aumale ; malheureusement, à trois ans, il eut une maladie grave. (Le docteur Cabanès diagnostique une paralysie infantile.) Toujours est-il qu'il était incapable de marcher seul.

Sa mère adoptive assuma à son égard tous les soins d'une vraie mère : elle le conduisit à Anvers (en pleine guerre de Hollande) en 1674 auprès d'un spécialiste qui ne fit qu'aggraver le mal. Elle le mena à deux reprises aux eaux de Barèges dans les Pyrénées, malgré le scepticisme de Mme de Montespan sur l'efficacité de ces eaux. (La troisième fois en 1681, le duc du Maine y alla avec son gouverneur Montchevreuil.) Le voyage de 1677 fut long et pénible, il ne dura pas moins

de 52 jours. Il est vrai qu'on prit le chemin des écoliers : Maintenon, que la gouvernante venait de recevoir du roi, Fontevrault, dont l'abbesse était Mme de Thiange, sœur de Mme de Montespan, Niort, dont les Ursulines avaient élevé Mme de Maintenon ; enfin Blaye, dont le gouverneur, Claude de Saint-Simon fit une réception solennelle au jeune prince. Deux ans auparavant, dans sa vieillesse (il avait 68 ans), lui était né un fils, qui sera plus tard le plus farouche détracteur du duc du Maine ! Les deux voyages de 1675 et 1677 améliorèrent sensiblement l'état du malade, qui put désormais marcher tout seul ; il ne devait lui en rester qu'une légère claudication dont il plaisantait lui-même. Il signait : votre « gambillard ».

Le second voyage de Barèges donna au duc du Maine l'occasion de devenir un auteur, car ses lettres forment la plus grande partie d'un recueil d'une centaine de pages intitulé *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans*. Ce recueil est très rare et l'abbé Mellier, auteur de la meilleure notice qui existe sur le duc du Maine, croit qu'il ne fut imprimé qu'à huit exemplaires : la Bibliothèque Nationale en possède trois. Les charmants billets du duc du Maine ont séduit jusqu'au sévère docteur Cabanès. C'est un aimable enfant qui a les joies de son âge, avec grâce et simplicité. Dans la préface, Mme de Maintenon est censée offrir le 1er janvier 1679 à Mme de Montespan les œuvres d'un jeune auteur qui lui tient très à cœur. Et nous savons par Louis Racine que cette préface, ainsi qu'un madrigal imprimé à la suite, sont de Jean Racine lui-même. D'autres vers, de Boileau, furent destinés à être mis sous un portrait (quelque Apollon nouveau). Le jeune Louis Auguste qui signe ses lettres « le mignon », écrivait à sa mère : « Vous me dites des choses trop difficiles à comprendre et il faut que j'en demande l'explication à Mme de Maintenon. » Nous apprenons par ce recueil que la reine lui donne des étrennes. Son instruction historique est déjà commencée, car en allant on lui lit la vie d'Alexandre, à Barèges la vie de César et au retour la vie de Condé.

Cette même année 1678, la Fontaine dédiait au duc du Maine la fable II du Livre XI : Les Dieux voulant instruire un fils de Jupiter. Divers maîtres se présentent :

« Quand ce vint au Dieu de Cythère,
« L'Amour dit qu'il lui montrerait tout.
« L'Amour avait raison : de quoi ne vient à bout
« L'Esprit joint au désir de plaire ? ».

Il est certain que le jeune Chérubin était déjà avancé dans son vocabulaire amoureux. Il signe ses lettres à Mlle de Villette

et à Mlle de Thiange, sa cousine, « votre amant ». Mme de Sévigné, qui aime de Louis XIV jusqu'à ses bâtards, s'extasie sur les traits d'esprit du duc du Maine. Décidément les princes du XVIIe siècle avaient bien de la chance : Bossuet, Fénelon ou La Bruyère comme précepteurs, La Fontaine, Racine, Boileau, Mme de Sévigné pour chanter leurs louanges.

L'adolescence du duc du Maine allait-elle tenir les promesses de sa gracieuse enfance? Il était temps de songer à son éducation intellectuelle. A côté de son gouverneur Montchevreuil il eut pour maîtres le comte de Court, l'abbé Chéreau, honorables, mais peu connus, et surtout l'universel Nicolas de Malézieu, plus tard membre de l'Académie des Sciences (1699) et de l'Académie française (1701) où il ne put faire entrer son élève. Malézieu traduisait le latin et le grec à livre ouvert et déclamait au point de rendre cette lecture très vivante; le duc du Maine fit honneur à ses leçons.

A 18 ans, le prince fit ses débuts à l'armée ; il se conduisit vaillamment au siège de Philipsbourg (en 1688) avec le grand Dauphin et, en 1690, à Fleurus où il eut un cheval tué sous lui. Le mariage même, grande affaire pour les princes, ne devait l'enlever que peu de temps à l'armée. Chez ce jeune homme le cœur parla tôt ; « le duc du Maine veut se marier et l'on ne sait qui lui donner », écrivait Mme de Maintenon ; mais le choix fâcheux que Louis XIV fit pour son fils chéri fut la cause de bien des malheurs.

De son triste mariage avec Claire-Clémence Maillé de Brezé, le grand Condé avait eu un fils unique, Henri-Jules, appelé Monsieur le Duc. Celui-ci, marié avec une femme de grand mérite, Anne de Bavière, fille d'Anne de Gonzague, poussait la bizarrerie jusqu'aux confins de la folie. Il avait eu un grand nombre d'enfants, un fils, le duc de Bourbon, l'élève de La Bruyère ; et plusieurs filles, toutes presque naines, qui semblaient avoir hérité de la bizarrerie de leur père, plus que de la sagesse de leur mère.

Louis XIV était hanté du désir d'égaler ses bâtards aux princes du sang. En 1692, il ordonna donc un double mariage : celui de son neveu Philippe d'Orléans avec Mlle de Nantes, sœur du duc du Maine (ce mariage fut l'occasion de la célèbre gifle de la princesse Palatine) — et celui de notre héros avec une fille d'Henri Jules, Mlle de Charolais. Il paraît qu'elle n'était pas la première à marier et qu'elle aurait été préférée à sa sœur parce qu'elle avait un pouce de plus ! Ce mariage amena entre les deux sœurs une haine mortelle, ce qui prouve que, contrairement aux dires de Saint Simon, le duc du Maine n'était pas

alors un si mauvais parti. La jeune princesse ainsi évincée épousa tardivement le duc de Vendôme, le célèbre général, si décrié pour ses mœurs, dont elle devint veuve en 1710. Le ménage du duc du Maine était fort mal assorti. A ce jeune homme de 22 ans, pieux, grave, scrupuleux, était unie une jeune fille de seize ans, qui ne rêvait que divertissements, orgueilleuse d'être la petite fille du grand Condé, et qui considérait qu'elle avait fait à son mari un grand honneur de l'élever jusqu'à elle ! Le duc, qui l'adora passionnément, ne voulut la contrarier en rien, et se prêta d'abord à ses ambitions. Les charges s'étaient abattues sur lui avec une grande prodigalité : le duc du Maine était colonel général des Suisses et Grisons, gouverneur du Languedoc, général des Galères, et il devait en 1694 devenir grand maître de l'artillerie, ce qui lui conférait un logement à l'Arsenal, qu'il conservera jusqu'à sa mort. Mais pour la duchesse du Maine ces titres n'étaient qu'un prélude à de plus hautes dignités. Son but devait être de relever le duc du Maine de sa bâtardise et de le faire assimiler aux princes légitimes. Mme de Maintenon, qui avait conservé pour le jeune prince une affection sincèrement payée de retour, devait l'aider à satisfaire ses ambitions. Mais le duc du Maine serait-il capable de justifier une pareille ascension ?

II

Il ne suffit pas de lire la vie des grands capitaines pour leur ressembler. Le duc du Maine ne manquait sans doute pas de courage militaire (c'est à tort que Saint Simon lui impute de la poltronnerie) ; il prouva encore sa vaillance à Steinkerque, en 1692. Mais il ne lui fut jamais donné d'avoir une page de gloire, comme à son oncle le duc d'Orléans à Cassel (1677), au grand Dauphin devant Philipsbourg, au comte de Toulouse, son frère, dans le combat naval de Velez Malaga (1704). Au contraire, en 1695, il porta la responsabilité d'avoir, par timidité, laissé échapper le duc de Vaudemont, général de Guillaume d'Orange. En France, la monarchie absolue était tempérée par des chansons. On ne se fit pas faute de chansonner le fils chéri du roi (les Nouvellistes étaient nos journalistes d'information), et l'on fit circuler ces deux vers :

« Un bâtard autrefois a sauvé le royaume
(il s'agissait sans doute de Dunois, le compagnon de Jeanne d'Arc).
« Un bâtard aujourd'hui laisse échapper Guillaume ! »

Cette déconvenue aurait causé l'étonnante algarade de Louis XIV cassant sa canne sur le dos d'un valet qui volait un biscuit. Le duc du Maine eut la même malechance que le duc de Bourgogne en 1708. Ces deux jeunes princes ont beaucoup de traits de ressemblance, la dignité de la vie, le manque d'aptitudes militaires ; la duchesse de Bourgogne ressemble à la duchesse du Maine par la frivolité. Comme, après la campagne de 1702, le roi n'employa plus le duc du Maine à l'armée, ce fut comme une confirmation du jugement peu flatteur sur les talents militaires du jeune prince.

Louis-Auguste de Bourbon fut donc confiné à Paris par ses charges de colonel général des Suisses et de grand maître de l'artillerie (car il n'avait gardé que deux ans le titre de général des galères). Il reçoit du sieur de Fayole un traité sur l'art de faire le salpêtre, qu'il fait relier à ses armes ; c'est le manuscrit n° 3.003 de la bibliothèque de l'Arsenal. A la même bibliothèque le manuscrit 6.619 contient 25 lettres du duc du Maine datées de 1707 à 1715 et adressées au maréchal du Bourg, qui commandait en Alsace. Une douzaine sont autographes, leur écriture est nette et élégante, mais le vocabulaire et l'orthographe sont fantaisistes. Il suffit de lire ces lettres inédites, pour se convaincre de la justesse de l'esprit, de la loyauté scrupuleuse, mais aussi de la timidité du duc du Maine : Mme de Maintenon n'avait pas su, plus que Fénelon pour le duc de Bourgogne, lui apprendre à vouloir. Peut-être aussi l'autoritarisme de Louis XIV lui interdisait-il toute initiative ? Le duc du Maine est libre de veiller au bien-être des soldats et au légitime avancement des officiers ; mais quand le maréchal du Bourg sollicite une promotion importante pour lui-même, Sa Majesté, répond le duc, serait grandement surprise si je me permettais une recommandation pour un poste important.

Cette correspondance ne concernait que des points de détail ; sa charge de gouverneur du Languedoc devait mettre le duc du Maine en contact avec la politique. Ce titre de gouverneur était purement honorifique ; le vrai maître de la province, le destinataire de la correspondance contenue dans un manuscrit de la Bibliothèque Méjanes, à Aix-en-Provence, publiée par l'infatigable M. de Boislisle, est l'intendant Lamoignon de Basville, le principal auteur des Dragonnades. La révolte des Camisards contraignit d'envoyer dans les Cévennes Villars qui eût été très nécessaire ailleurs. Au même moment, les Anglais surprenaient Cette qu'ils devaient bientôt évacuer. On ne peut s'étonner de voir le duc du Maine traiter de canaille Jean Cavalier, chef des protestants révoltés. Mais quelle n'est pas notre surprise de

trouver au milieu de cette correspondance sérieuse une recommandation pour un artiste en jouets qui avait perfectionné le jeu de Trou Madame, rendu célèbre par le deuxième acte de l'*Avare*. Ne s'agirait-il pas plutôt d'une fantaisie de la duchesse, à qui son mari aurait servi de secrétaire ?

La situation de la France luttant seule contre toute l'Europe était tragique. Heureusement, la présomption de nos ennemis nous sauva. Les Hollandais, fiers de la revanche de 1672, eurent le tort de vouloir trop humilier notre pays. Certains Français conseillaient de céder à toutes les exigences des alliés, de renoncer à Strasbourg, de chasser nous-mêmes Philippe V de l'Espagne. Le chef de ces défaitistes était Fénelon; reconnaissons à sa décharge que le diocèse de Cambrai était dévasté.

Mais le prélat, en disgrâce depuis longtemps. n'était pas écouté à la cour. Mme de Maintenon, dont des lettres ont été récemment données à la bibliothèque de Versailles par Mme de Gramont d'Aster, faisait preuve de patriotisme et de courage. Elle y avait quelque mérite. Car combien de sujets d'inquiétudes : le terrible hiver de 1709, l'audace inouïe des ennemis ! Près du pont de Sèvres, un parti de Hollandais avait enlevé le grand écuyer Beringhen, qu'on avait pris pour le Dauphin.

Le duc du Maine était toujours le disciple de Mme de Maintenon ; c'est de 1710 que date un mémoire politique qui lui fait grand honneur : il eut toute la responsabilité de sa rédaction. Ses vues politiques sont des plus sages. Il prêche l'Union sacrée devant le péril de la patrie. Il faut que le roi aille au Parlement et expose franchement les besoins de l'État. Il devra accepter des réductions de dépenses ; cependant le duc n'approuve pas l'expédient d'envoyer à la Monnaie la vaisselle d'or et d'argent.

A l'extérieur, se souvenant des concessions opportunes qui avaient dissout la coalition de la ligue d'Augsbourg, il conseille de gagner Victor-Amédée de Savoie en lui promettant des agrandissements en Italie. Loin d'abandonner Philippe V, il faut envoyer pour le secourir Vendôme, beau-frère du duc du Maine, ce qui fut fait, bien que Louis XIV n'aimât guère ce général. On peut, sans aucun scrupule, lancer les Turcs, nos traditionnels alliés, contre l'empereur d'Allemagne et revenir ainsi à la politique de François Ier en face de Charles-Quint.

Le duc du Maine n'osa présenter le mémoire au roi, mais il le fit passer au duc de Bourgogne, et il est possible qu'il ait été mis sous les yeux de Louis XIV. Car la généreuse résolution annoncée par le vieux roi, dans son émouvante lettre au maréchal de Villars : Lever ce qui nous reste de troupes, partir pour la frontière, périr ou sauver l'État, est précisément une sugges-

tion du duc du Maine. Mais la victoire de Denain rendit inutile ce projet désespéré.

Louis XIV a maintenant 76 ans et l'on peut prévoir sa mort prochaine. Le duc du Maine semble accepter les projets ambitieux de sa femme. Il est brouillé avec son beau-frère le duc d'Orléans sur lequel d'ailleurs de fâcheux bruits ont couru à la suite de la mort rapide du grand dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne. Il ne reste que leur jeune fils, comme héritier du trône. A défaut du descendant légitime, le duc du Maine pouvait-il prétendre à la couronne? Aussi élève-t-il une protestation quand, dans les projets de préliminaires de paix, révélés à son parlement par la reine Anne Stuart, le duc d'Orléans est cité avant lui. Un édit de juillet 1714 et une déclaration du 23 mai 1715, le chargèrent de la garde de l'héritier de la couronne et le déclarèrent éventuellement apte au trône. Cependant le duc du Maine continuait à traduire le poème latin l'*Anti Lucrèce* du cardinal de Polignac, comme s'il voulait en appeler d'un échec académique, et la duchesse le lui reprochait : « Vous apprendrez à la fois, lui dit-elle, que vous êtes de l'Académie française et que le duc d'Orléans est régent et maître du royaume. » Seule cette seconde prophétie devait se réaliser.

Le 1er septembre 1715, Louis XIV mourut. Le duc du Maine avait raison d'écrire au maréchal du Bourg que par la mort de son père, il perdait au moins autant que la France. Aussi ne faut-il point douter que Saint-Simon l'ait grossièrement calomnié en disant « qu'il creva de joie à cette mort ». Le testament du roi fut cassé comme l'avait été celui de Louis XIII et le duc d'Orléans proclamé régent. Tout semblait perdu pour le duc du Maine.

Cependant la petite duchesse ne se résignait pas à renoncer aux espérances que la faiblesse de Louis XIV pour ses bâtards lui avait fait concevoir. Les princes du sang se déclarèrent contre le duc du Maine et présentèrent des requêtes au Parlement le 15 novembre et le 9 décembre 1916. Malézieu composa en réponse un mémoire pour le duc du Maine. Toute cette polémique devait aboutir à la fameuse scène du 26 août 1718, le lit de justice pour la dégradation des bâtards, que Saint-Simon a immortalisée. Pendant la lecture des volontés royales, il fixe insolemment le président de Mesmes, familier de la cour de Sceaux, et tout déconcerté de ce rude coup. Le comte de Toulouse, frère du duc du Maine, « l'honneur, la loyauté, la droiture, la vertu même », au dire de Saint-Simon, se vit conserver ses privilèges ; c'est qu'il n'aspirait pas à jouer un rôle politique.

La duchesse du Maine avait déjà commencé ses intrigues

depuis assez longtemps, cet événement l'amena seulement à faire éclater plus tôt la conspiration. Il est temps de juger cette conduite, pour laquelle l'histoire semble avoir montré trop d'indulgence.

Notre pays s'était assurément tiré plus qu'honorablement de la terrible guerre de succession d'Espagne, mais il fallait à la France une sérieuse cure de repos et pour cela une entente, au moins temporaire, avec notre plus dangereuse ennemie de la veille et du lendemain, l'Angleterre.

Sans doute le duc d'Orléans et le cardinal Dubois n'étaient pas des personnages des plus recommandables, mais l'indignité morale de ceux qui gouvernaient la France ne rendait pas mauvaise leur politique extérieure. La duchesse du Maine reprit les plus mauvaises traditions des héroïnes de la Fronde, faisant appel à l'étranger contre un ministre détesté. Elle venait, dans un pavillon construit au milieu des jardins de l'Arsenal, conspirer avec des émissaires étrangers, dont l'ambassadeur espagnol Cellamare qui, dans l'histoire, porte le titre immérité de chef de la conspiration. Ce si rare voisinage avec son mari, fit croire à la complicité du duc du Maine. Sans doute, en temps ordinaire, la duchesse ne se plaisait pas dans ce quartier retiré, elle manquait y mourir de peur. Mais c'était alors assez loin du Palais Royal. De l'Arsenal partent des appels incendiaires. La duchesse provoque le peuple à la révolte contre le tyran ; elle soudoye le pamphlétaire Lagrange-Chancel qui, dans ses *Philippiques*, rappelant la rumeur infâme contre le duc d'Orléans, souhaite ouvertement l'assassinat du régent. Le poète devait d'ailleurs renier assez piteusement son œuvre, pour sortir plus tôt de l'île Sainte-Marguerite.

Le duc d'Orléans, poussé d'ailleurs par sa mère, la fameuse Palatine, était exaspéré. Il tint conseil avec Saint-Simon et le duc de Bourbon, et le 29 décembre 1718, il fit arrêter le duc et la duchesse du Maine, ainsi que la plupart des familiers de la cour de Sceaux.

Le duc du Maine fut conduit au château fort de Doullens, en Picardie ; la duchesse fut envoyée en Bourgogne, ses deux fils à Eu ; sa fille à Maubuisson près Pontoise. Malézieu et Rose de Launay (plus tard Mme de Staal), qui n'avaient agi que par dévouement pour la duchesse, furent enfermés à la Bastille.

Le duc du Maine fut tellement irrité de cette catastrophe causée par de coupables intrigues dont il se déclarait innocent, que, six mois après que la duchesse était sortie de prison en livrant tous ses secrets, il n'avait point encore consenti à la revoir. Il s'était retiré au château de Clagny, au nord de Ver-

sailles, que Mansart avait bâti pour Mme de Montespan. Au cours de cette captivité, Mme de Maintenon était morte ; le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, dut s'entremettre en vue d'une réconciliation. Mais cette crise avait mis en pleine lumière l'incompatibilité d'humeur qui existait depuis longtemps entre les deux époux. L'échec définitif de ses ambitions politiques devait rendre le duc du Maine à la vie privée, qu'il faut examiner désormais.

III

Le duc du Maine a été ainsi dépeint par Saint-Simon : « M. du Maine, avec de l'esprit, je ne dirais pas comme un ange, mais comme un démon, auquel il ressemblait si fort en malignité, en noirceur, en perversité d'âme... poltron accompli de cœur et d'esprit... Il était de plus poussé par une femme de même trempe dont l'esprit (et elle en avait infiniment) avait achevé de se gâter et de se corrompre par la lecture des romans et des pièces de théâtre... Indignée contre la prudence de son mari à qui elle reprochait l'honneur qu'elle lui avait fait de l'épouser, qu'elle rendit petit et souple devant elle, en le traitant comme un nègre, le ruinant de fond en comble sans qu'il osât proférer une parole... C'était à coup de bâton qu'elle le poussait en avant. »

Le duc du Maine ne manquait ni d'esprit ni de cœur. Pour l'esprit, Saint-Simon lui-même le lui reconnaît. Dans une des rares lettres intimes adressées à sa femme que nous ayons conservées (4 mai 1710), le prince lui raconte la tragédie de Pélopée que l'abbé Charles Pellegrin avait imitée d'Eschyle, et se fait critique dramatique pour débrouiller devant la duchesse cette intrigue compliquée. Dans une grotte, rappelant celle de Didon et d'Enée, les cérémonies du mariage, dit-il, furent réduites à l'essentiel !

Il ne manquait pas non plus de cœur, malgré son attitude envers sa mère. Sans doute il ne fut même pas présent à la triste mort de celle-ci aux eaux de Bourbon en 1707, alors que le comte de Toulouse y était. Mais il faut se rappeler que le duc du Maine était toujours le fidèle exécuteur des moindres volontés de Louis XIV. Or le roi, qui croyait sans doute à la culpabilité de sa favorite dans l'affaire des poisons, l'avait résolument éloignée de la cour. Il ne permit même pas à ses fils de porter le deuil de leur mère.

Au contraire, Mme de Maintenon fut toujours l'objet de la reconnaissante affection du duc du Maine. Ayant été atteint à

Marly, en 1711, d'une grave maladie qui fit craindre pour sa vie (le docteur Cabanès croit que c'est une crise d'épilepsie), il écrit aussitôt à sa mère adoptive pour la rassurer, en lui rappelant les quarante années de soins éclairés qu'elle lui avait prodigués et l'affection qu'elle avait reportée sur ses enfants.

Mais quel était alors l'état réel de son ménage? Que de temps passé depuis cette journée du 19 mars 1692 où le duc du Maine était devenu l'heureux époux de la toute petite Mlle de Charolais! Sept enfants étaient nés pendant les seize premières années du mariage. D'ailleurs, pas plus que Mme de Montespan, la duchesse du Maine ne se ménageait dans ces moments difficiles : trois enfants étaient morts en bas âge, un autre (un petit duc d'Aumale) à quatre ans, trois seulement survécurent : le prince de Dombes (mai 1700), le comte Eu (octobre 1701), et une fille Louise Françoise (1708).

Mais quelqu'un n'avait-t-il pas troublé la fête? M. André Maurel a mis un peu indiscrètement cette question sur le tapis. D'après le chansonnier Clairambault-Maurepas, très spirituel, mais dénué d'autorité historique, il a nommé comme heureux rivaux du duc du Maine, Malézieu, le président de Mesmes, le cardinal de Polignac. La chronique scandaleuse a même incriminé la duchesse pour un échange de vers un peu lestes avec son frère le duc de Bourbon. Ecartons immédiatement le magistrat et l'homme d'Église. Le président de Mesmes était attiré aux fêtes de Sceaux dans un but uniquement politique. Le cardinal de Polignac était de réputation sérieuse. Reste donc Nicolas de Malézieu.

Il faut avouer qu'un fait singulier semble au premier abord justifier les soupçons : la naissance du prince de Dombes dans la maison de Malézieu à Châtenay. Or il devait à la générosité de son élève la seigneurie de ce village tout voisin de Sceaux. Cette maison seigneuriale doit exister encore; elle était en 1872 la propriété du maire qui était un notaire de Paris. Le duc du Maine venait en décembre 1699, d'acquérir le domaine de Sceaux, possédé par les héritiers de Seignelay, fils de Colbert. Les travaux n'étaient pas encore terminés, mais le séjour lui plaisait. La maison de Malézieu était petite et ne pouvait abriter aussi le duc, la duchesse et leur suite. Le prince fit donc ajouter un pavillon et une galerie, de façon qu'à Châtenay le duc était plus chez lui que Malézieu lui-même.

Le précepteur aurait été particulièrement déplaisant en faisant tort à son élève, et il convient de rappeler que Malézieu avait 20 ans de plus que le duc. C'est en 1830 seulement que Victor Hugo devait écrire :

« Le jeune homme est beau, mais le vieillard est grand. »

Nicolas de Malézieu était marié et père de quatre enfants. Mme de Malézieu fut gouvernante du jeune prince de Dombes, un des fils fut secrétaire de ses commandements. Un autre, grâce au duc du Maine, devint en 1713 évêque de Lavaur. Malézieu paya son attachement à la famille par treize mois à la Bastille. Voltaire, qui fut l'hôte de Sceaux, dès 1719, du vivant de Malézieu, et trente ans plus tard, avait toutes les raisons d'être bien renseigné. Il parle fréquemment de Malézieu dans ses lettres à la duchesse, ce qu'il n'eût point fait s'il y avait eu là un souvenir trouble. Evidemment il n'y a là que des présomptions, ainsi que disait la comtesse de Lassay à son mari, qui se faisait le champion de la vertu de Mme de Maintenon : « Enfin Monsieur, comment pouvez-vous être sûr de ces choses là ? » Mais l'argument qui me paraît décisif, c'est le silence gardé par Saint-Simon, cependant ennemi acharné des châtelains de Sceaux, sur les prétendues infortunes conjugales du duc du Maine. Il nous est donc permis de croire que, lorsque la duchesse venait relancer Malézieu dans son observatoire, ils ne regardaient ensemble que des étoiles.

Au moins, une chose certaine, c'est que, lorsque le duc du Maine, à la suite d'une imprudence (il s'était arraché une dent), fut atteint d'un cancer à la bouche, pendant un an, ce qui dut être un grand sacrifice, la duchesse renonça à ses fêtes et soigna son mari avec le plus grand dévouement. Le duc mourut le 14 mai 1736, laissant 3 millions 1/2 de dettes. Pendant son veuvage, le duchesse entama une nouvelle série de fêtes et se fit la protectrice de Voltaire qu'elle engagea à rivaliser avec Crébillon. Elle survécut 17 ans à son mari et mourut le 23 janvier 1753 à Paris, rue de Varenne, dans l'hôtel de Moras, depuis hôtel Biron, aujourd'hui Musée Rodin, donc à peu de distance de l'hôtel où avait été élevé le jeune duc du Maine. Elle fut inhumée à côté de son mari dans le chœur de l'église de Sceaux ; ils furent donc plus unis dans leur sépulture qu'ils ne l'avaient été pendant leur vie.

IV

Il paraît utile, pour achever cette histoire, de dire un mot des trois enfants du duc du Maine. Les fils firent leurs carrières à l'armée, donc séparés de leurs parents ; mais on peut justement reprocher à la duchesse de s'être par insouciance, privée de la présence de sa fille, dont elle eût dû faire sa compagne et son amie.

Le prince de Dombes devait être aussi précoce que son père, car il était à peine âgé de neuf ans quand, pour le préparer à sa première communion, le duc du Maine composa un livre de soixante-et-une Méditations, inspirées du Sermon sur la Montagne (Elles ont été publiées en 1840 et 1884.) Le prince recommande à son fils l'esprit de pauvreté et de détachement, ce qui manquait le plus à sa mère. Il est peu probable que le jeune enfant ait lu alors ces Méditations ; en tous cas il semble en avoir peu profité. A dix-sept ans, le prince avait guerroyé en Hongrie contre ces Turcs que son père eût voulu en 1710 appeler à notre secours! Dans la guerre de succession de Pologne, son jeune frère le comte d'Eu le rejoignit, et leur père ne manqua pas de les recommander aux maréchaux de Villars et de Noailles. Sept ans après la mort du duc du Maine, la journée du 17 juin 1743 fut fatale à toute la famille. Dans la malheureuse affaire de Dettingen, les deux princes furent blessés (ils en réchappèrent d'ailleurs), mais leur sœur se trouvant au château d'Anet, qui était de leurs domaines, mourut ce même jour en quelques heures d'une congestion cérébrale. Elle avait alors 35 ans et n'avait jamais été mariée.

Le prince de Dombes se distingua encore sous le maréchal de Saxe à la bataille de Laufelt en 1747 et Voltaire, alors au château de Sceaux avec Mme du Châtelet, fut invité à composer un éloge du valeureux guerrier. Cette ode a été recueillie dans ses œuvres complètes. Le prince semblait avoir hérité du caractère irascible de sa mère. Il avait tué en 1746 le duc de Coigny en duel, et la légende prétend qu'il fut tué lui-même en 1755 par le fils de sa victime. Il mourut tout simplement d'apoplexie à Fontainebleau. Le bruit courut que dans sa jeunesse il avait secrètement épousé sa cousine, Mlle de Charolais ; au moins ne laissait-il point d'enfant. Son jeune frère, le comte d'Eu, lui survécut vingt ans et semble avoir consacré ses loisirs à la chasse et à la pêche. Avec sa mort, en 1775, la race était éteinte. L'abbé Mellier, second éditeur des Méditations du duc du Maine et auteur de la meilleure notice qui existe sur ce prince, n'a pas tort de dire qu'il y avait une malédiction sur cette famille. Sans doute le mauvais ménage de leurs parents avait dû détourner les deux princes du mariage. Mais la mort du comte d'Eu posait une question : qu'allaient devenir les vastes domaines de Sceaux, Eu, Anet, Aumale ?

Le comte de Toulouse, frère du duc du Maine, tardivement marié à la charmante Sophie-Victoire de Noailles, châtelain de Rambouillet, dont M. Lenôtre vient de raconter l'histoire dans un livre très attachant, avait laissé un fils unique, le duc de

Penthièvre. Celui-ci avait deux enfants, le prince de Lamballe, voué à une mort prématurée, et une fille, Adélaïde, qui devait, pour son malheur, épouser le trop fameux Philippe Egalité. Ce sont donc ces d'Orléans si détestés qui devinrent les successeurs du duc du Maine. Le duc de Penthièvre fut à Sceaux le protecteur du fabuliste Florian et se rendit si populaire par sa charité qu'il traversa tranquillement les orages de la Révolution.

Avec le comte d'Eu s'était donc éteinte la descendance du duc du Maine à qui Louis XIV semble avoir porté malheur par ses faveurs inopportunes. Dans le cœur de ce prince se joua un véritable drame ; avec sa grande piété, il devait plus souffrir qu'un autre de l'irrégularité de sa naissance. En la lui reprochant, la duchesse manquait à la fois d'intelligence et de cœur ; la fille d'un demi-fou n'était pas tellement au-dessus d'un prince légitimé.

Le duc du Maine paraît avoir été trop adulé par Mme de Maintenon dans son enfance et trop critiqué par Saint-Simon dans son âge mûr. Il ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité. C'est à ce pastel un peu pâli, comme disait le docteur Cabanès, que j'ai essayé de rendre quelque couleur. S'il peut avoir une petite place dans le grand livre de l'Histoire, était-il un meilleur lieu pour l'évoquer que cette ville de Sceaux, où le duc et la duchesse du Maine, il y a deux cents ans, se sont signalés par leur bienfaisance ?

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Bibliothèque de l'Arsenal, Manuscrit 6.619, folio 42 à 93.

Œuvres diverses d'un auteur de sept ans, Paris, 1679.

La doctrine divine de Jésus-Christ, méditations sur le *Sermon sur la Montagne*, publiées par l'abbé Mellier, Paris, Palmé, 1884.

Arthur de Boislisle, trois articles dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* (1893, 1905 et 1908).

Le général de Piépape, *La duchesse du Maine*, Paris, Plon (1912).

Docteurs Cabanès et Molinery, *le duc du Maine à Barèges en 1675, 1677 et 1681*, Paris, 1917.

André Maurel, *la duchesse du Maine*, collection des Figures du Passé, Paris, Hachette. 1928.

A. PANTHIER

L'appartement de la duchesse du Maine

A SCEAUX

M. Gobert, secrétaire général de la Société d'aménagement urbain, a offert aux Amis de Sceaux un manuscrit décrivant l'appartement de la duchesse du Maine au château de Sceaux. Il s'agit d'une poésie qui dut circuler à plusieurs exemplaires à la cour de Sceaux. Le principal exemplaire, celui de la duchesse, relié en maroquin citron avec les armoiries de la mouche à miel, et complété par les mémoires des artistes, est à Chantilly, Musée Condé, n° 550. Celui-ci est une autre copie, où les fautes d'orthographe et de versification sont moins rares que la ponctuation. Pourtant c'est bien une copie de l'époque, sur 12 feuillets de papier, format 245 × 188 mm., avec un filigrane où on aperçoit un dauphin dans un écusson entouré de grappes. Il est muni de notes marginales, précieuses pour éclaircir et compléter le texte. Il me semble mériter une reproduction intégrale, en ajoutant seulement le minimum de ponctuation nécessaire à une lecture facile.

Voici donc la première édition du seul document qui nous permette d'imaginer l'appartement de la duchesse. Il est en vers, évidemment. Si la précision moderne en souffre, l'atmosphère historique y gagne, car nul n'aurait pu pénétrer dans le sanctuaire de la duchesse sans parler le langage des vers.

Nous savons par le journal de l'intendant Brillon (1) que cet appartement coûta cher, qu'il rendait le mari muet et l'intendant hypocondriaque, que les travaux furent un temps suspendus, parce qu'on n'arrivait pas à payer aux ouvriers la somme de 400 livres. Il semble pourtant que beaucoup de femmes modernes ne se contenteraient pas de si menus arrangements. Auriez-vous cru qu'il s'agissait de remettre à neuf deux pièces : une galerie et un cabinet ? La duchesse avait demandé que dans le château du glacial Colbert deux pièces fussent décorées pour elle, dans le nouveau style XVIIIe siècle qu'on appelait encore le style grotesque. Elle avait désiré que deux pièces encadrent ses

(1) H. Soulange-Bodin. *Bulletin des Amis de Sceaux*, 5e année, p. 23-24.

deux grandes passions, inconnues de Colbert. La galerie devait lui rappeler les plaisirs champêtres : les berceaux de verdure, le parc, le grand canal et sa gondole, l'Orangerie, les parterres, le potager, ainsi qu'une ménagerie avec abeilles, perroquets, chiennes, écureuils et singes. Le cabinet était destiné aux plaisirs littéraires, avec Apollon trônant au plafond, le poème épique, le poème dramatique, le poème lyrique et le poème satirique dominant les quatre côtés. Et puis un peu partout des motifs et des inscriptions ajouteraient les madrigaux indispensables à une vie féminine, notamment des litanies dithyrambiques à la qualité la plus personnelle de la duchesse : la petitesse. C'est tout. Et il fallut cinq ans pour obtenir cet ajustement, puisque l'achat du domaine était de 1799 et que les mémoires des artistes sont de 1704 !

Les artistes furent Claude Audran pour la peinture et J.-B. Poultier pour la sculpture (1).

Le mémoire d'Audran nous apprend que le cabinet, ayant vue sur la cour, étaient entièrement décoré de peintures sur les arts et les sciences. Au profond, c'était Apollon. Sur les panneaux, c'étaient les quatre Poèmes, les Arts, les Sciences, et divers animaux, trophées de fleurs, attributs, le tout de couleurs vives sur un fond blanc « avec des compartiments de gris d'outremer ». Audran demandait 2383 livres. — La galerie, qui joignait le cabinet à la chambre à coucher, était toute peinte elle aussi. De grands berceaux de feuillages découpaient le plafond en compartiments, où se mêlaient oiseaux, guirlandes, treillages, amours jardiniers. Les lambris étaient du même décor ; des entrelacs de verdures encadraient des camaïeux « outre mer » ; des festons se mêlaient aux reliefs de sculptures, peints en « gris de lin » sur le « fond bleu », relevés çà et là de quelques touches d'or.

Le mémoire de Poultier décrit des bas-reliefs d'enfants, une ruche à miel, une chèvre qui bat la mesure, un singe qui accorde son violon, un perroquet qui danse, un coq qui chante.... — Le carrelage était en faïence et les portes en glaces.

Et maintenant ne demandons pas son nom au poète de cour qui va nous guider. Nous pouvons penser seulement que ce n'est pas le grand Malezieu, car il nous parlera chemin faisant de « ce génie dont la science est infinie ».

(1) G. Brière : *Le Pavillon de l'Aurore au château de Sceaux* (Mélanges Guiffrey, 1916), p. 203-4.

DESSEIN

de L'apartement de son altesse
sérénissime Madame La
Duchesse du Maine
à Seaux.

Créateur des formes nouvelles
germe fécond des arts ingénieux
principe du plaisir des yeux,
crayon, par des tracés fidelles
marque avec grâce et liberté
des sujets dont la nouveauté
cause le charme et la surprise.
Que tout brille dans le séjour
où la divine Ludovise
doit tenir son heureuse cour !

Hélas ! Que ne dois-je pas craindre
de ces vains efforts que tu faits !
Mes yeux n'en sont point satisfaits.
Qu'ils sont loin du sublime où tu voudrais atteindre !
Tes traits effacés mille fois
sans aucune forme arrêtée
rendent ma carte sous mes doigts
plus variable que protée.

Mais tout à coup en ces lieux
quel vif éclat de lumière
frappe, éblouit ma paupière !
Est-ce un songe officieux
dont le charme me représente
ces objets d'un goust précieux ?
Non ! je vois, c'est quelqu'un des Dieux
dont la majesté présente
répand ici l'éclat des cieux.

milieu du plafond du cabinet

C'est vous, ô grand Dieu du permesse,
qui vous offrez à mes regards,
Dieu protecteur des muses et des arts,
vous que notre auguste princesse
en tous ses désirs interresse.

Venez d'un feu pur, et divin
animer mes Esprits, et conduire ma main.
N'espère pas, dit-il, que ton art seul suffise
pour former de nobles desseins.
Il faudrait t'élever autant que Ludovise
parroist au dessus des humains.
Le pur sang des dieux qui l'anime
en elle fortement Imprime
Et les vertus de ses Ayeux
et leurs Caractère sublime.
Loin tout ce qui n'est pas et noble et merveilleux !
Les métaux les plus précieux
seuls n'ont rien qui luy puisse plaire.
Il faut que mon génie anime la matière
et la fasse parler aux yeux.

termes de la

GALERIE

Voy les Dieux des prochains bocages
qui pour luy rendre leurs hommages
se sont en ce lieu transportez.
Après le cours de mille années
le Dieu de L'air change leurs destinées
et les admet auprès des grandes déités.
C'était trop peu sous leur paisible ombrage
de l'attendre sur son passage
pour admirer l'éclat de ses jeunes appas,
lors que le galant équipage
des ris et des jeux sur ses pas
vole sous le sombre feuillage.
Ceux qui des Dieux ont le plus mérité
ont obtenu pour récompense
destre en ce lieu, près d'elle en liberté.
Ils y restent par préférence
au séjour glorieux de la Divinité
où par ces demy dieux elle sera suivie,
alors qu'elle y sera parmi nous établie
en ses droits d'immortalité.
Cependant dépouillez d'une écorce grossière
ils se découvrent à ses yeux
conservant encor en ces lieux
quelqu'air de leur forme première
Pour leur ajustement avec simplicité
les feuilles et les fleurs aux branches sont unies

et ces dieux amateurs des justes simétries
ont avec grâce surmonté
dans ces grotesques fantaisies
La folle irrégularité.
Ces nimphes qu'un beau zele attache à Ludovise
portent chacune sa devise
où par d'ingénieux sujets
près de la princesse un génie
dont la science est infinie
en a tracé de fidelles portraits.
La simple et naïfve nature
craint l'artifice et l'imposture.
On ferait tort à ses attraits
d'en altérer les moindres traits.

un miroir ardent
avec ces mots
QVÆ VIS IN
ANGVSTO

Quand je parcours ma brillante carrière
mes célestes regards chassant l'air ténébreux
portent partout la vie et la lumière.
Qu'elle force n'ont pas mes feux
que ce miroir ardent rassemble
quand dans un point ils sont unis ensemble !

un essaim
d'abeilles
INGENS ANIMVS
ANGVSTO IN
CORPORE

Admire qu'en leurs petits corps
ces abeilles ont l'avantage
d'enfermer les plus grands trésors
beaucoup d'esprit et de courage.

Une étoille
qu'on observe
PARVA OCVLO
RATIONI IMMENSA

Cette Étoile du haut des Cieux
parroist fort petite à tes yeux
mais une juste expérience
à la raison la fait paroistre immense.

Une éguille
aimantée
TENVIS VERVM
OMNIA LVSTRAT

Tourne les yeux de ce côté
voy cette éguille de boussole.
De l'un à l'autre pole
elle conduit en sureté.
Toutes les mers par elle sont ouvertes
et cest par le secours de ce fer aimanté
qu'on a fait mille découvertes.

un globe terrestre

NINA IMAGEN DE LOS CIELOS

Icy un globe curieux.
Observe le parfait ouvrage.
En abrégé cest une image
des merveilles des Cieux

une lire

IN TENVI SVMMVM

Cette Lire où l'on voit des cordes inégalles
marque de tous les tons les justes intervalles
quand mes doigts animent leur son.
Chacune a ses accords fidelles
mais la plus petite d'entr'elles
marque le plus sublime son.

les arcades de glace de la manufacture de Dombes

Les Nimphes des riches contrées
que la tranquille Saône arrose de ses eaux
ont en ce lieu transporté les cristaux
dont leurs grottes étoient paréës.
Les objets d'alentour y sont représentez
Et chacun croit avoir des yeux de tous côtez.

Ces autres Déités de mil Jeux suivies
ont soin de présider aux champestres plaisirs.
Sous leurs ordres divers Génies
remplissent les heureux loisirs.
Ils imittent icy la Chasse.
Une des nimphes fuit dans les sombres forets.
Les autres sur la trace
la suivent de fort près.
Le son du Cors se fait entendre.
On préviendra tous vos détours.
Jeune beauté laissez vous prendre.
On ne peut pas courir toujours.
De l'autre côté les Naïades
avec les Dieux du mobile cristal
à l'ombrage des pallissades
se rassemblent sur le Canal.
Une magnifique gondole
par leffort de leurs avirons
sur la plaine liquide vole.
Le Zéphyrs badine avec ses pavillons.
L'air retentit d'une douce harmonie.

Dans la glace brille Comus
et lon voit triompher Bacchus
sur l'eau sa mortelle Ennemie.

Voy, ce génie exact, Laborieux
qui pour enrichir ce parterre
y fait placer les vases curieux
qu'il a conservé dans la terre
et sapreste avec le rateau
qu'il va passer sur L'arène dorée
de restituer à L'allée
L'égalité de son niveau.
Une Naïade vive et pure
trop contrainte dans ses canaux
en sort avec mnrmure
et s'échappe élevant ses Eaux
dans l'Elément que lá nature
a destiné pour les Oyseaux.

D'un autre côté ces Génies
dans la matinale fraîcheur
Cueillent d'un oranger les fleurs épanouies
pour les transformer en liqueur
et de ces fleurs trop tôt flétries
conserver le goust, et l'odeur.

Icy la serpette tranchante
détruit dans la racine une herbe dévorante
qui consume le Suc destiné pour les fleurs
tandis qu'une eau rafraischissante
leur rend dans la saison brullante
La vie et leurs vives couleurs.

Une des Nimphes de Pomone
après avoir cueilly les fruits
que pendant l'abondante automne
la terre féconde a produits,
moins lasse d'un pénible ouvrage
qu'à dessein de voir son amant
se repose sur son passage.
Il s'en aproche et galamment
Luy donne une fleur pour hommage.

voute de la Galerie

Sous ces agréables berceaux
connois les bienfaisantes fées
qui sous des formes d'animaux
sont à la princesse attachées
par un prodigieux effet.
Celle au moment de sa naissance
qui luy fist le don d'éloquence
près d'elle se tient en secret
sous les plumes d'un perroquet
par une heureuse intelligence.
Celles qui firent le don
de fidellité, de constance
sous le nom de roux, roux, et celuy de jou, jou,
d'une chienne ont pris laparence.
Celle dont les intentions
aux premiers moments de sa vie
furent d'accompagner toutes les actions
des agreemens d'une adresse infinie
empreunte sous ce chèvrefeuil
la figure d'un écureil
tandis que sous ce verd feuillage
divers oiseaux dans ce séjour
par leur agréable ramage
s'empressent à l'ennvy de luy faire la cour.

Les soins et les plaisirs d'une vie innocente
sont auprès du Dieu Pan et de flore assemblez
et tandis qu'un d'eux leur présente
pour homage les biens dont ils les ont comblez
une autre troupe active et diligente
pour en mériter de nouveaux
s'occupe à différents travaux.

Ces animaux dont le soin ordinaire
est d'essayer de contrefaire
ce qu'ils ont vu faire aux humains
croyent aussy leur travail nécessaire
à la culture des jardins.
Sur une machine roullante
celuy-cy porte un arbrisseau.
L'autre d'une serpe tranchante
prend soin d'habiller un ormeau.

Chacun différemment y fait voir son adresse.
Chacun s'employe au gré de ses désirs.
Le plus rude travail se change en doux plaisirs
quand c'est pour plaire à la princesse.

Les Champestres amusemens
dont ces Dieux ont fait l'assemblage
remplissent tour à tour quelques heureux momens
que la princesse leur partage.
Mais il faut que dans ce séjour
les plaisirs de l'esprit trouvent aussy leur place.
Je veux pour luy faire ma cour
transporter icy le parnasse.
Je vais découvrir à tes yeux
mes trésors les plus précieux.

CABINET

Volupté de l'esprit, délices de la vie
digne production des Dieux
âme de L'univers, divine poésie
sciences, arts ingénieux
sans qui la nature assoupie
dans l'Éternel ennuy serait ensevelie,
rassemblez vous avec moy dans ces lieux.
Que par divers talens, chacun de vous s'empresse
d'attirer les regards d'une auguste princesse
dont vous serez toujours chéris et cultivez.
Rendez-lui les honneurs que vous en recevez.

A la voix du Dieu du Parnasse
ces sublimes amusements
autour de luy prennent leur place.
Leurs atributs dans les compartiments
de ces grotesques fantaisies
avec des graces infinies
en font les divers ornements.

inscription

GRANDIA CANTO La trompette à la main le poëme héroïque
dans un apareil magnifique
d'abord se découvre à mes yeux.

Cest moy, dit-il, qui célèbre la Gloire,
des fameux héros et des Dieux
et dans le temple de mémoire
Je place leurs faits glorieux,
A ma voix les enfers frémissent
l'avare mort rend son butin.
Je change l'ordre du destin.
Les ondes de L'oubly tarissent.
D'un jour éternel éclairez
les grands noms que jay célébrez
bravent la mort, la nuit, et l'ombre.
J'arrache au temps le voile sombre
dont il couvre les jours passez.
Les traits par mon stile tracez
méprisent les cruels outrages
de sa faux qui les frape en vain
et ne prouvent point ses ravages
que souffrent le marbre et l'airain.

Jay chanté le fils de Pélée
Le célèbre Troyen, et les fameux héros
qui par d'innombrables travaux
ont de ses fiers tirans délivré la judée.
Je ne seray pas en ces lieux
attentif à des faits moins dignes de mémoire.
D'héroïques vertus parent le sang des Dieux.
Les plaisirs ny sont point séparez de la gloire.
On dirait que dans cette cour
Minerve et Mars font leur séjour.

bas-relief de la Cornîche

La Philosophie attentive
à rechercher la vérité
par cent talens qu'elle cultive
perce lépaisse obscurité
dont s'enveloppe la nature
et par mil vertus elle mesme s'assure
de la tranquille félicité

panaux de peinture sous le poëme héroïque

Le Théâtre icy se découvre.
Avec pompe la science s'ouvre.

Sur les débris des vices abatus
on voit triompher les vertus.
Est-ce Melpomène, ou Thalie
qu'on voit représenter les hommes et les Dieux?
Que sa voix, son geste, et ses yeux
sont d'une parfaite harmonie!
Tout y parroist noble et Majestueux.
Les seuls attributs de la gloire
de l'honneur, et de la victoire
en font les ornements pompeux.

De ce côté qu'elle Déesse
saisit et mon cœur et mes yeux!
Son air inspire la tandresse.
Son archet tire avec adresse
des cordes et du bois un son harmonieux.
Par des expressions touchantes
sa voix peut exprimer tous les événements
et les plaisirs et les tourments
de cent passions différentes.

inscription
COMPLECTOR SINGVLA CANTV

Cest vous, Muses Lirique; à vos divins accens
quel cœur ne serait pas sensible?
Que votre voix tendre et flexible
fait sentir de Charmes puissants!
Par votre sublime science
que vous avez puisée aux cïeux
vous faites goûter par avance
aux mortels les plaisirs des Dieux.

bas relief de la Corniche

Une troupe d'heureux Génies
parroist s'assembler près de vous.
Par leurs chants, par leurs simphonies,
l'air retentit des concerts les plus doux.

paneau de peinture sous le poëme Lirique

Icy des nimphes transformées
par vos sons divins animées
volent dans ces apartemens
et sur des traces figurées

de vos cadences mesurées
suivent les justes mouvemens.

Les animaux les plus sauvages
quittant leurs antres, et les bois
aprivoisez à votre voix
viennent vous rendre leurs hommages
et subissent les mesmes loix
que vous leurs imposiez par Orphée, autrefois.

inscription
PASTORVM CARMINA LUDO

Icy la Muse pastoralle
avec mille grâces étalle
Les simples fleurs dont ses ajustements
empreuntent tous leurs ornements.
Ne croyez pas que ma musette
dit-elle, cède à la trompette
depuis que des héros issus du sang des Dieux
sont habitans de ces champestres lieux !
En leurs mains ma simple houlette
est un simbole glorieux.

Quand la Divine Ludovise
fait par le son de mes pipeaux
retentir les voisins côteaux
son souffle immortel divinise
mes plus rustiques Chalumeaux.

paneau de peinture sous le Poëme pastoral

Que tout s'empresse pour lui plaire!
Que tout réponde à ses désirs !
Que s'occuper de ses plaisirs
soit le soin le plus nécessaire !
Pour écouter ses chants mélodieux
nimphes rangez-vous autour d'elle.
Admirez à loisir sa grâce naturelle
et le céleste Eclat qui brille dans ses yeux.

bas-relief de la Corniche

Venez danser dans ces prairies
bergers qu'elle aime à protéger.
Ne craignez point d'un pied léger
de fouler les herbes fleuries ;
jeune berger faites la cour
à cette innocente bergère.

Il est bien des moments au jour
il n'en faut qu'un seul pour luy plaire.
Son fuseau qu'elle fait tourner
parroist l'occuper toute entière.
N'auriez-vous rien pour détourner
les yeux de cette ménagère ?
Vous verrez tomber son fuseau,
vous verrez cesser son ouvrage.
Présentez-luy ce nid d'oiseau
qu'elle recevra pour hommage.
De quoy pour vos moutons vous inquiétez-vous ?
L'amour qui sçait plus d'une ruse
blessera les sauvages Loups
des flèches dont il vous amuse.
La Muse parle et ces divers sujets
disposez avec Elégance
dans une grotesque ordonnance
forment de gracieux objets.

A Côté du poëme épique
est le poëme satirique.
Il paroist couronné de pin.
Sur son front éclatte l'audace.
Son air est railleur et malin
amuse à l'instant qu'il menace.
On voit avec leurs agreements
la plaisante boufonnerie
et la piquante raillerie
et dans les divers ornements
l'apareil de la Comédie
avec tous ses déguisements.

inscription
CASTIGO RIDENDO MORES

Ne croyez pas, dit-il, que j'épargne personne.
Toujours avec sincérité
je découvre la vérité.
Mais mon enjouement l'assaisonne
et je ne fais passer mon fiel
que couvert de sucre et de miel.

tableau dans le paneau sous le poëme satirique

Sans nommer je fais reconnoître.
Connoissez-vous celuy qu'icy je fais parroistre,
qui dans ces épaisses forêts

perd haleine à suivre de près
Ces nimphes qui n'en font que rire?
Quoy que ses traits soyent effacez
son nom pour le connoitre est inutile à dire.
L'habitude dénotte assez.

bas-relief de la corniche

Jeune beauté quel soin vous presse
de consulter votre destin
sur les lignes de votre main ?
Ah! deffiez-vous de l'adresse
du singe et du renard, qui sont à vos côtez.
La vieille que vous consultez
a pour vous trop d'expérience
et sa plus sûre connoissance
est de bien pénétrer le fond de votre Cœur.
Cest par vos yeux qu'elle tâche d'y lire.
Elle y pouroit découvrir un vainqueur.
Ne la pressez pas d'en trop dire.
Prenez soin que vôtre rougeur
avec discrétion se cache.
Elle pourroit vous déceler
et la vieille peut révêler
ce qu'il ne faut pas que l'on sache.

tableau dans le paneau à côtē du poēme satirique

Travaillez, travaillez, sur les doctes côteaux
mes chers amis, poëtes satiriques,
et par le sel de vos critiques
châtiez les moindres deffauts.
Pour vos talens qu'elle vaste carrière !
Les hommes chaque jour vous doivent pour matière
un tribut de sujets nouveaux.

La sçavante mathématique
et de ce Côté les beaux arts
se découvrent à mes regards.
A leurs suitte chacun s'aplique
par mil travaux différents
à cultiver divers talents.
L'un par son arts dans une pierre
découvre une Divinité.

L'autre dans un instant parcourt toute la terre
et celuy cy d'un vol audacieux
mesure les plaines des Cieux.

C'est vous, grand Dieu, qui présidez sans cesse
dans ces beaux lieux comblez de vos faveurs.
Ce bienheureux séjour est un autre permesse
et vous trouvez dans la princesse
les divers talents des neuf sœurs.
La sagesse au sçavoir dans elle est réunie.
Vous partagez ses doux loisirs
et vôtre sublime génie
est répandu jusque dans ses plaisirs.

bas-reliefs de la corniche aux quatre coins du cabinet

Vous avez en ces lieux fait graver votre histoire.
Tout y célèbre votre gloire.
Un horrible serpent expire sous vos coups.
On voit Marsias puni de L'insolence
d'avoir osé disputer contre vous.
Clitie avec persévérance
dans les cieux suivant votre cours
vous vange de L'indifférence
dont Daphné receut vos amours.
Votre intelligence suprême
l'esprit et l'âme des beaux arts
se découvrent de toutes parts.
Je m'en sens animé moy mesme.
Un feu Céleste échauffant mes esprits
ny souffre point le prophane vulgaire
et me rend capable de faire
ce que je n'auray pas apris.

Laisse enflammer ton cœur de cette flamme pure
dit-il, je guideray moy mesme ton crayon.
Dans cette disposition
fais que la correcte sculpture
et l'ingénieuse peinture
soyent d'une parfaite union
avec la sage architecture.

Apollon cessa de parler.
Je vis l'air près de luy, s'épaissir, se troubler;

la pompeuse magnificence
avec l'éclat que sa présence
avait répandu dans ces lieux
Comme une Eclair se dissipe à mes yeux.
Tout disparoist ; mais mon idée
étant par ces objets guidée,
je les traces à L'instant pour donner au séjour
que se destine la princesse
et les grâces, et la noblesse
prescrites par le Dieu des beaux arts et du jour.

ANNALES DE SCEAUX

1930.

Janvier. — On a commencé à Gentilly les travaux pour l'électrification du chemin de fer. Les communes paient leur part par une imposition supplémentaire sur tous les billets et abonnements.

Lotissements du Parc : on commence la construction du premier blockhaus cubique, juste à côté du Pavillon de l'Aurore (propriétaire : M. Snégaroff; architecte : M. Elkouken, Polonais).

22 Juin. — Fête des Amis de Sceaux, organisée par M. Hainglaise : Au temps de la Duchesse du Maine.

29 Juin. — Fête des Félibres et centenaire de Mistral.

Juillet. — Ouverture de la deuxième tranche du Domaine de Sceaux (Allée de la Diane et balustrade des Pintades avec vue sur le Grand Canal remis en bon état).

Le conseil municipal vote l'acquisition de la propriété Escalopier pour la création d'un Lycée de jeunes filles dans le délai de deux ans.

Octobre. — L'administration départementale décide de transférer le Pavillon de Hanovre dans le Domaine de Sceaux (partie arrachée aux lotissements).

Novembre. — Commencement de l'Avenue de Sceaux à la Croix de Berny, à travers le Domaine.

Décembre. — Commencement des travaux entre la rue de Bagneux et la gare, pour la suppression des passages à niveau.

24 Décembre. — Conseil général de la Seine. Sur la proposition de MM. Riotor et Longuet et sur le rapport de M. Le Troquer, rapporteur de la Commission de l'extension, le conseil décide à l'unanimité d'aménager un musée artistique, historique et archéologique dans le Château et le Pavillon de l'Orangerie et d'organiser des expositions périodiques ou des manifestations artistiques dans le Pavillon de l'Aurore. M. Longuet fait adopter le titre de Musée de l'Ile de France.

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE « LA HAUTE-LOIRE »

LES AMIS DE SCEAUX

STATUTS

Article 1. — Une Société est créée à Sceaux (Seine) sous le nom « Les Amis de Sceaux ». Son siège est établi à la Mairie.

Article 2. — La Société « Les Amis de Sceaux » a pour objet:

a) de rechercher, de recueillir, de classer tous documents concernant la ville de Sceaux et de les mettre à la disposition des chercheurs.

b) de fournir aux membres du corps enseignant des documents authentiques se rapportant à l'histoire locale et qui leur permettront de serrer de plus près la vérité historique et de rendre l'enseignement de l'histoire plus concret, plus vivant.

c) d'assurer la protection des sites et monuments intéressants.

d) d'appuyer, dans la mesure de ses forces et de son influence, tous projets dont la réalisation rendrait la Cité plus saine et plus belle.

Article 3. — La Société ne s'occupera de politique ou de religion qu'au point de vue documentaire, sans discussion.

Article 4. — Font partie de la Société toutes personnes, admises par le Comité, après ratification à la plus prochaine réunion générale, qui adhèrent aux statuts et versent annuellement une cotisation d'au moins 10 francs.

La cotisation est rachetable moyennant un versement d'au moins 200 frs qui donne le titre de membre perpétuel.

Tout membre exclu ou démissionnaire n'a aucun droit à l'actif social.

Article 5. — La Société est administrée par un comité composé de 18 membres élus pour 3 ans par les sociétaires réunis à cet effet, renouvelables par tiers (par tirage au sort la première année et la deuxième année) et rééligibles.

Le Comité élit dans son sein, un bureau composé de :

Un Président,
Deux vice-Présidents,
Un Secrétaire Général,
Un Secrétaire Archiviste,
Un Secrétaire Administratif,
Un Trésorier.

Article 6. — Le Comité est chargé de l'organisation des Conférences, promenades ou expositions, de la surveillance des publications, il convoque les sociétaires une fois par trimestre et plus si c'est nécessaire ; il met à exécution les décisions de la Société, il la représente.

Article 8. La moitié du capital provenant des fonds de rachat de cotisation sera placée en fonds ou valeurs garantis par l'Etat français et ne pourra jamais être aliénée, sauf en cas de dissolution.

Article 7. — Les réunions de la Société sont présidées par le Président ou à défaut par un membre du bureau ou un membre du comité.

A chaque réunion les membres présents communiquent à leurs collègues le résultat de leurs recherches et la Société statue sur la suite à donner.

Article 9. — En cas de dissolution de la Société et après paiement des dettes dans le délai d'un an, le reliquat éventuel serait versé, les documents ou objets remis à la commune ou, en cas de refus, à une institution désignée au cours de la dernière réunion.

Article 10. — La Société est représentée dans tous les actes de la vie civile par son Président ou à défaut par un des vice-présidents.

Article 11. — Les statuts ne pourront être modifiés ou la Société dissoute que par l'Assemblée générale réunie spécialement pour cet objet et à la majorité des votants. Le vote par correspondance sera admis dans ces deux cas.